

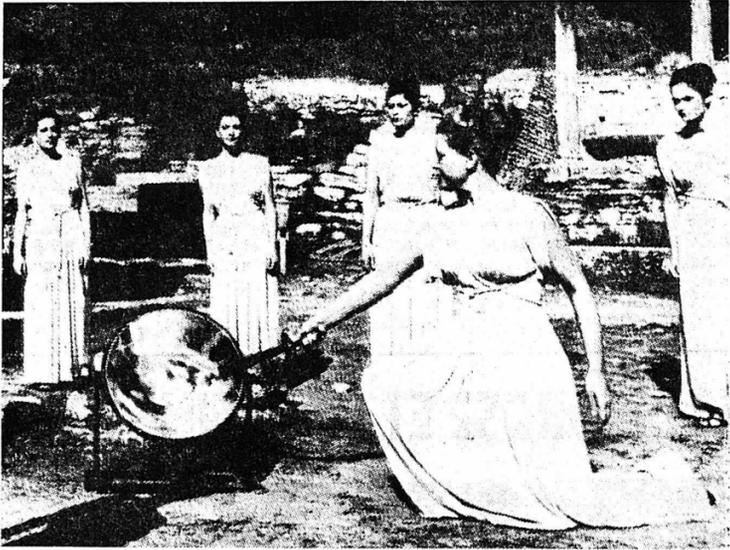
L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

60 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration Rédaction (039) 21 11 35

Au cours d'une cérémonie dans les temples d'Olympie

La flamme olympique a été allumée



L'actrice Maria Moscholiou, habillée en grande prêtresse, allume la flamme olympique à l'aide d'un miroir concave. (bélino AP)

La flamme olympique a été allumée par les rayons du soleil, au cours d'une cérémonie organisée dans les temples de ce qui fut l'ancienne Olympie. Cette flamme va être transférée par divers moyens jusqu'à Innsbruck où doivent s'ouvrir les 12^{es} Jeux d'hiver le 4 février prochain.

L'actrice Maria Moscholiou, vêtue d'une tunique, a invoqué le ciel, les bras levés, pour lui demander de bénir les prochains Jeux. La prière traditionnelle est adressée à « Zeus tout-puissant ».

La jeune femme a orienté un miroir concave sur la torche que les rayons du soleil lumineux de Grèce ont immédiatement allumée.

Maria Moscholiou, escortée de « vestales » en tunique bleu clair, s'est retournée et a traversé les ruines de la ville antique.

Le groupe dans lequel figuraient plusieurs joueurs de pipeaux, était accompagné par une fille et un garçon qui tenaient respectivement des lauriers et un rameau d'olivier.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté à la cérémonie. (ap)

Une montre quartz LED à 50 francs

— par Gil BAILLOD —

Une montre à quartz, LED, cinq fonctions au prix de détail de... 50 francs (19,95 dollars)! C'est le coup d'éclat risqué par la firme américaine Texas Instruments, le 7 janvier dernier à l'ouverture de la Winter Consumer Electronic Show, à Chicago.

Les actions en Bourse de Texas ont enregistré une hausse de 5 pour cent en quelques jours suite à cette offre!

Pour l'instant, il s'agit uniquement d'une offre attendu que le produit ne sera pas livrable avant cet automne. Une offre qui illustre bien à quel point la bataille fait rage sur le front de l'horlogerie électronique, aux Etats-Unis.

Le marché américain a très bien accueilli les nouveaux produits électroniques horlogers depuis 1974. L'année dernière, les montres LED ont connu un succès qui va croissant depuis.

Qui veut se lancer sur ce marché peut commencer à compter en millions de pièces, c'est-à-dire opérer sur des bases à la mesure des technologies mises en œuvre qui nécessitent un fort volume de production.

► Suite en dernière page

Dans les ruines de la Rome antique

Spectaculaire western

Cinq bandits qui s'apprêtaient apparemment à dévaliser un train postal ont livré bataille hier matin à Rome aux policiers lancés à leurs trousses, la course-poursuite s'achevant dans les ruines de la Rome antique.

Les crépitements de mitraillettes et l'explosion de grenades résonnaient dans le hall de la gare centrale et ses environs au moment où les premiers Romains prenaient le chemin du travail. « C'est une chance incroyable » qu'aucun passant ou policier n'ait été atteint, estime la police.

M. Ugo Macera, préfet de police de Rome, a expliqué que des policiers en civil surveillant un train postal en partance pour Turin à bord duquel des lettres enregistrées d'une valeur de deux milliards de lire étaient en cours de chargement, avaient remarqué l'allure suspecte d'un groupe d'hommes portant des étuis de raquettes de tennis bien remplis.

Un policier s'approcha d'eux, leur demandant leur identité. Les cinq hommes s'enfuirent, dégoupillant une grenade et ouvrant le feu. Les policiers ripostèrent, blessant un des bandits que ses complices emmenèrent.

Devant la gare, un autre policier, voyant le blessé jeté dans la voiture, crut qu'il s'agissait d'un enlèvement et ouvrit le feu. Les bandits, en démantant sur les chapeaux de roue, lancèrent une autre grenade qui détruisit un taxi en stationnement, sans personne à bord.

Pneus crevés

Une voiture de police se lança à leur poursuite, les bandits arrosant leurs poursuivants de giclées de mitraillettes et lançant quatre autres grenades.

Finalement les policiers réussirent à crever les pneus de la voiture poursuivie. Le bandit blessé, pistolet dans une main et grenade dans l'autre, tint en respect les policiers le temps de permettre à ses complices de s'enfuir à pied.

Les forces de l'ordre ont encerclé tout le quartier de bidonvilles et champs de ruines de Colle Opio. Des policiers armés le ratissent pour tenter de retrouver les quatre fugitifs.

(ats, reuter)

Notes D'UN PASSANT

Nul n'a le droit de se rendre justice soi-même, même quand il est cocu...

A part la deuxième partie de la phrase (qui traite de cas particuliers) l'obligation évoquée figure dans la loi. Ce qui n'empêche pas qu'il arrive qu'on la viole parfois en échangeant des « gnons » au cours d'une bagarre ou sur les terrains de sport.

— Tiens ! voilà pour ta pomme...

— Attrape ça ! gros lard...

Mais au tribunal d'Hérens-Conthey, en Valais c'était une autre histoire. Rentrant chez lui un soir un brave type trouva sa femme en galante compagnie. N'écouterant que sa colère, et tandis que l'amant s'élançait à demi nu vers la fenêtre pour s'enfuir, le co-pain s'empara de son fusil :

— C'était ma dernière cartouche, a-t-il expliqué au juge. Je n'ai jamais eu l'intention de la tuer mais seulement de lui mettre du plomb dans les fesses. J'ai agi consciemment, calmement. J'ai pris la précaution de bien viser. J'étais, à l'armée un très bon tireur et j'ai pris le permis de chasse pendant dix ans.

A vrai dire la posture de la victime qui se trouvait sur le rebord de la fenêtre sans pantalon, offrait ce qu'on pourrait appeler une cible idéale. « L'accusé, qui voulait mettre du plomb dans les fesses a parfaitement réussi » a souligné le procureur. Le fait est que sentant une vive douleur dans la partie la plus charnue de son individu, le fuyard sauta allègrement dans le vide, se fit une entorse en tombant et se traîna chez lui. Les policiers alertés par le coupable, le trouvèrent, saignant, toujours dévêtu et rampant dans le corridor de son logement. Il fut transporté à l'hôpital de Sion d'où il ressortit trois jours plus tard. Sa blessure ne laissera aucune séquelle.

— C'était, a dit le défenseur, du tout petit plomb !

— N'empêche, a rétorqué le procureur, qu'un simple mouvement de la victime ou du tireur, aurait pu entraîner des conséquences plus graves. Le coupable a été puni par où il a péché, mais le « justicier » mérite une condamnation.

Qui fut aussitôt octroyée, six mois d'emprisonnement avec sursis.

On n'a pas le droit de se rendre justice soi-même.

Quant à la dame, il paraît qu'elle nie toujours. Quand on lui a demandé pourquoi son visiteur avait retiré son pantalon, elle a rétorqué : « Parce qu'il avait trop chaud ».

C'est vrai qu'il fait parfois très chaud en Valais. Et si l'on y ajoute le Fendant !

Le père Piquerez

De passage en Suisse, l'évêque de Porto déclare

« Un évêque ne doit se trouver ni d'un côté ni de l'autre, mais sur la barricade »

« Ce qui constitue pour moi une surprise permanente depuis la révolution du 25 avril au Portugal, c'est le caractère et la force du peuple portugais, de ce peuple que certains ont tenté de faire passer pour primaire et totalement dépourvu de sens des responsabilités et de sens politique. A plusieurs reprises, ce peuple a sauvé la liberté, la paix, la justice, la dignité et les droits de l'homme. L'homme qui loue ainsi les capacités de réaction et d'endurance du peuple de son pays, c'est Mgr F. Gomes, évêque de Porto, au Portugal, qui, invité par la Commission justice et paix, se trouve depuis mercredi en Suisse après s'être rendu successivement en France, en Grande-

Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Mgr Antonio Ferreira Gomes, 69 ans, fut exilé pendant onze années sous le régime de Salazar. Condamné en 1958, il n'a repris les commandes de son diocèse qu'en 1969.

Lors d'une interview accordée à l'ATS, Mgr Gomes déclare avoir remarqué que, dans tous les pays qu'il vient de visiter, le Portugal suscite beaucoup d'intérêt et de sympathie. « Cependant, ajoute-t-il, les gens ont beaucoup de peine à comprendre ».

En se ralliant à la Révolution du 25 avril 1974, le 1^{er} mai de la même année, le peuple portugais a sauvé les libertés, affirme Mgr Gomes. Ce fut la consécration de la Révolution. L'année suivante, lors des élections qui se sont déroulées fort correctement, le peuple, à la surprise presque générale, s'est prononcé à une nette majorité pour la liberté, la démocratie et le socialisme. Les communistes n'ont rallié que 12 pour cent des votants et les gauchistes 4 pour cent. Pourtant, peu après la publication de ces résultats, on a commencé à mépriser ces élections. Des militaires et le parti communiste ont prétendu qu'elles ne valaient rien. On assista alors à la prise du pouvoir par des minorités. Avec la nationalisation des banques, la quasi-totalité de la presse tomba aux mains du gouvernement nettement influencé par les communistes et les gauchistes. Une fois

encore, le peuple a réagi de manière responsable.

Regardez le cas du journal socialiste « Republica », occupé par les typographes qui avaient pris en charge rédaction et production : très rapidement, le tirage de ce journal a effectué une chute très importante alors qu'un nouvel organe de presse, créé par les anciens rédacteurs de « Republica » obtenait un succès immédiat.

► Suite en dernière page

AU VAL-DE-RUZ Chauffeur de taxi agressé

Lire en page 9

La région Jura s'est constituée officiellement

Lire en page 11

A quand la baisse des loyers ?

Lire en page 13

Dans le Piémont

Dramatique suspense



Des policiers armés, en faction, devant la bijouterie cambriolée. (bélino AP)

LIRE EN DERNIÈRE PAGE

OPINION

Après la montée, la pause

On a peine à imaginer qu'il y a vingt-huit ans encore, ceux qui cessaient leur travail pour raison d'âge se retrouvaient d'un jour à l'autre sans ressources, à moins d'avoir pu accumuler quelques économies ou d'être parmi les quelques privilégiés affiliés à une caisse de retraite. Les vieux n'avaient qu'à se débrouiller. Et ils se débrouillaient effectivement, en vivant souvent reclus dans des logements miteux, mal chauffés, heureux du moindre chiffon trouvé. S'ils avaient des enfants, leur sort était un peu plus enviable. C'était leur assurance. Quand vraiment rien n'allait plus, il y avait toujours l'assistance. Nous ne parlons pas des veuves et des orphelins. Pour eux, c'était une vie de promesses qui volait en éclats après la mort de l'époux ou du père.

Quelle longue histoire que celle de la prévoyance vieillesse et survivants, en Suisse ! Quel singulier mûrissement ! En 1919, message du Conseil fédéral proposant d'inscrire le principe d'une assurance étatique dans la Constitution. Chose faite six ans plus tard. Mais quand vint le moment de concrétiser ce principe, on eut une bien mauvaise surprise. Le projet que le Parlement avait adopté à la quasi-unanimité fut balayé par le peuple, le 6 décembre 1931. L'assistance, avec tout ce qu'elle avait de dégradant, continuait son règne douteux.

La discussion redémarra pendant la guerre, grâce à des interventions parlementaires et à une initiative populaire, grâce aussi à des initiatives déposées par les Grands Conseils de Genève, Neuchâtel, Berne

et Argovie. En 1946, le gouvernement publia un nouveau message à l'appui d'un nouveau projet. Le cap populaire fut cette fois-ci doublé avec brio. L'AVS devint opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 1948. Une AVS longtemps timide, symbolique même, jusqu'en 1972, quand le peuple décida que cette assurance devait désormais garantir le minimum vital.

Mais ce 3 décembre 1972, le peuple décida autre chose encore. Il ordonna que la prévoyance vieillesse et survivants aille plus loin, garantisse le maintien du niveau de vie antérieur. Ce que l'AVS ne pouvait pas faire fut confié aux caisses professionnelles. Et voici, quatre ans plus tard, la loi d'exécution, qu'on espère mettre en vigueur en 1978. On en a abondamment parlé cette semaine. Il y a de très bonnes chances que la mésaventure de 1931 ne se répète pas, que le peuple ne reniera pas le principe par lui adopté quelques années auparavant. Les auteurs du projet de loi ont en effet pris un maximum de précautions. Ils ont été prudents dans les exigences, n'ont pas poussé très loin l'élément de la solidarité (se souvenant qu'il ne s'agissait pas d'une assurance sociale), ont tout fait pour obtenir l'approbation des partenaires sociaux. Ils peuvent en outre tabler sur une prévoyance professionnelle déjà largement répandue. Mais surtout, ils peuvent compter avec une mentalité populaire plus ouverte aux aspirations sociales.

Denis BARRELET

► Suite en dernière page



CINÉMA AU FÉMININ

« Année de la femme » ou non, tout le monde peu ou prou lui aura sacrifié un peu de son attention, la Guilde du film à son tour, ce week-end. Il s'agit de défendre une minorité mal à l'aise dans la jungle du cinéma ; mais est-ce un mal que la femme soit peu préparée à s'y battre !

Un film n'est pas meilleur qu'un autre parce qu'il est suisse, ou marocain, ou fait par une femme, ou produit par un indépendant américain. C'est dire que la vraie revendication féministe en l'occurrence est de pouvoir faire les films qu'on souhaite faire sans poser comme préalable : « Je vais faire un film de femme » et de retourner les situations classiques du cinéma masculin

en réalisant une œuvre antipatriarcale comme cela se fait de temps en temps. Verra-t-on des films réalisés dans cet esprit ce week-end, samedi dès la fin de l'après-midi ou dimanche également, à l'aula du Gymnase.

La femme est presque toujours présente dans un film. Souvent comme objet ; voir « Emmanuelle deux ». Mais certainement pas dans « L'Horloge de la matinée » du cinéaste japonais Susumu Hani.

Tout ce que l'on sait d'« Adoption » de Marta Meszaros, des antécédents de cette réalisatrice hongroise permet d'affirmer qu'il s'agit là d'un film dont le sujet n'aurait pas naturellement été choisi par un homme. Il demande l'expérience et la sensibilité en creux d'une femme pour le traiter. Kata, 43 ans, veuve sans enfant, voudrait en avoir un, de son amant marié qui le lui refuse. Elle rencontre Anna, pensionnaire dans un foyer pour jeunes filles. Elle décide alors d'adopter un enfant.

« Sous les pavés, la plage » d'Helma Sanders (Allemagne fédérale) passe pour un des rares bons films traitant de la génération d'après mai 68. Le scénario a été écrit par la réalisatrice en collaboration avec les interprètes à partir d'éléments auto-biographiques.

Dimanche après-midi seront présentés quelques films de minoritaires parmi d'autres minoritaires, de cinéastes suisses dont la « Femme d'un archi-



Une scène d'un film d'Yvonne Escher.

tect lausannois », comme l'écrivait si maladroitement Louis Marcorelles dans un article du « Monde ». Jacqueline Veuve présente, à La Chaux-de-Fonds, « Susan », un portrait d'une enseignante américaine qui pratique le karaté pour se défendre contre les agressions, plus intéressant par Susan et le contenu que par la forme. Lucienne Lannaz, en collaboration avec Marcel Leiser, fait un très beau portrait, raconte une magnifique et digne histoire d'a-

mour entre personnes du troisième âge, « Le bonheur à septante ans », la sensibilité d'une partie de l'approche, la tendresse et la lucidité du regard nettement supérieurs à la forme qui souffrit d'un manque de moyens. « A la vôtre » de Monique Renault (France) et « Bouches » de S. Engel (Suisse) complètent ce programme. En présence des réalisatrices se déroulera ensuite un débat présidé par Mme Irène Brossard. (fy)

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● Les dents de la mer

Corso. — En soirées (et en matinées samedi et dimanche). Un film annoncé depuis plusieurs semaines déjà, un film « formidable » : sur une plage américaine, un requin blanc sème la mort et la terreur. (Voir texte dans cette page.)

● Quai des Orfèvres

Corso. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Dès 18 ans. Avec Louis Jouvet et Suzy Delair, un classique du cinéma moderne, une histoire policière cousue main par un spécialiste du genre, Henry-Georges Clouzot.

● Emmanuelle 2

Eden. — En matinée, en soirée et en nocturnes. Dès 18 ans. Sylvia Kristel se surpasse dans ce second « Emmanuel » qui fait beaucoup de bruit en France, où il a été taxé comme film « porno », au grand dam de ses réalisateurs et distributeurs, qui protestent énergiquement. Aux spectateurs d'en juger !

● Le crime de l'Orient Express

Plaza. — Avec une pléiade d'excellent acteurs, dont Ingrid Bergman et Jean-Pierre Cassel, une histoire d'Agatha Christie, tournée en partie dans la région de Pontarlier et de Morteau, et qui relate avec talent une aventure policière « en vase clos », avec le célèbre détective Hercule Poirot.

● La grande aventure du Kalahari

Plaza. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Sans limite d'âge. Quatrième prolongation de ce très beau film à la gloire des étonnantes bêtes du désert.

● L'île sur le toit du monde

Scala. — En soirée (et en matinées samedi, dimanche et mercredi) sans limite d'âge. Par l'équipe de Walt Disney, un merveilleux film d'aventures joué par des personnages en chair et en os, qui découvrent un monde étrange sous les glaces du Pôle. Evasion, poésie, excellente mise en scène d'épisodes acrobatiques et stupéfiants...

● L'étranger

Scala. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. D'après Albert Camus un film de Luchino Visconti, puissant, tragique, avec Marcello Mastroianni et Anna Karina.

● Cinéma féminin

Guilde du Film. — Aula du Gymnase. Samedi en fin d'après-midi et soir. Dimanche après-midi et soir ; une série de films mis en scène par des femmes, présentés au cours de plusieurs séances organisées en collaboration avec l'Association pour le droit des femmes. (Voir texte dans cette page.)

● Heute nacht oder nie

Centre de rencontre. — Ciné-club. Lundi soir. Un film du cinéaste suisse Daniel Schmidt ; une intéressante découverte à faire par tous les jeunes cinéphiles.

Le Locle

● Le fantôme de la liberté

Casino. — Samedi et dimanche en soirée. Dès 16 ans. Beaucoup d'humour et de poésie dans ce film de Bu-nuel.

● Mon nom est « Personne »

Casino. — Samedi et dimanche en matinées. Dès 12 ans. Une histoire

pleine d'action et d'imprévu bien faite pour ceux qui aiment l'aventure musclée.

● Karaté

Lux. — Samedi et dimanche soir. Dès 16 ans. Des combats rudes par des combattants très agiles...

● Les garces

Lux. — Samedi en nocturne. Dès 20 ans. Pas besoin de préciser...

Neuchâtel

Voir memento en page neuchâteloise.

Saint-Imier

● Requiem pour un espion

Lux. — Samedi en soirée. Dès 16 ans. Avec Christine Belford, Michel Sarrazin, Georges Peppard, James Olson, notamment, une histoire pleine d'action, de suspense et d'amour.

Corgémont

● Goldfinger

Rio. — Samedi soir. Un étonnant suspense avec James Bond plus en forme que jamais : des malfrats tentent de voler le trésor national des Etats-Unis.

Tavannes

● Deux grandes filles dans un pyjama

Royal. — Samedi et dimanche en soirée. Dès 16 ans. Une réalisation de Jean Girault, avec Philippe Nicaud, Michel Galabru, Micheline Presle. Une histoire amusante et un peu fofolle.

● L'ultime randonnée

Royal. — Dimanche après-midi ; mardi et mercredi en soirée. Dès 16 ans. Deux coureurs motocyclistes, deux camarades, deux rivaux... et tout ce qui s'en suit.

Tramelan

● Le mouton enragé

Samedi et dimanche soir. Une plaisante comédie de mœurs avec la ravissante Romy Schneider.

● Quatre salopards pour Garingo

Samedi en nocturne et dimanche après-midi. Un super-western plein de mouvement, de poursuites et de bagarres.

Le Noirmont

● Délivrance

Samedi soir. — De John Boorman, un film plein d'action, avec John Voigt et Burt Reynolds.

SOLEURE AN ONZE : MOROSE ET EN PLEINE CRISE

On sait désormais que le problème qui se pose à Soleure est celui de la répartition de la curiosité, l'attente étant grande pour les longs métrages et un petit solde d'intérêt réservé à quelques autres films, dont des documents et un petit peu de fiction.

Or voici que Soleure, au quatrième jour (vendredi) semble bien être malade de ses ambiguïtés. Les changements de programme sont bien trop nombreux. Plus ou moins mystérieusement, quatre longs métrages annoncés (certains attendus avec impatience) ont disparu. Alors il y a plus forte attente pour les autres, ceux de Koerfer, de Daniel Schmid et même d'un inconnu débutant, Casta Haralambis de Vevey, avec « Une semaine sans raison ».

Il faut donc un peu parler des disparus et s'interroger sur le sens de leur absence. « Aquarium » de Guido Franco ? Aucune nouvelle de l'auteur et de la copie. « The Bus » de Bay Okan ? L'auteur d'origine turc a fait ses études en Suisse et est installé dans notre pays depuis neuf ans. Il a fondé une société inscrite au registre du commerce et produit un film avec des acteurs turcs, tourné en Suède, travaillé en bonne partie dans des laboratoires suisses. La section du cinéma du Département fédéral de l'Intérieur lui refuse le certificat « film suisse » si bien qu'une entreprise neuchâteloise a produit un film apatride. Les dirigeants de Helios-Films nous ont dit leur volonté de continuer de produire des films en Suisse. La première mesure officielle prise à



Une image de « Quand les taupes se mêlent aussi d'espoir » d'Alain Mathys, l'un des films présentés à Soleure.

leur égard est une mesure de découragement.

De Francis Resseur, on attendait « Le Grand Soir », son retour à la fiction de long métrage après « Vive la Mort » qui reste un film important des années 68-70. Le film est absent, diverses hypothèses circulent, copie zéro mal sonorisée. Et d'autres. Le manque d'explication claire risque de nuire passablement aux journées.

Autre absent : « Die Magd » de Louis Jent. Le producteur, la Télévision suisse alémanique dans le cadre « Littérature épique de Suisse » refuse de le présenter maintenant à Soleure.

Autre signe de la morosité : il y a quelques années, il était important de montrer des émissions de télévision de Soutter, Goretta, La Grange, Roy, Tanner puisque les auteurs ne pouvaient travailler pour le cinéma. Mais il est faux maintenant de montrer en-

core des émissions de TV de Soutter (« L'Eolienne ») et d'Amann (« La rencontre »). Ce qui marque la situation, c'est le silence d'Amann, de Soutter et de beaucoup d'autres dans le cinéma. Soleure rompt ce silence en faisant croire qu'il se passe quelque chose alors qu'il ne se passe rien.

Au cours des premières journées, peu de points forts. Quelques accueils positifs, pour les films des frères Bory, « Deux Cœurs » et « Accalmie », assez bon aussi pour « Quand les Taupes se mêlent aussi d'espoir » d'Alain Mathys. Mais le niveau moyen est assez faible, à la hauteur des moyens techniques et financiers qui sont nuls pour la plupart. Il y a, à ce jour, à dresser un constat d'échec de la politique de continuité dans le cinéma suisse. « Berne » est en train de participer à l'enterrement. C'est dommage. C'est ainsi.

Freddy LANDRY

LES DENTS DE LA MER



Rarement autant de battage a été fait autour d'un film. « Les dents de la mer » est attendu depuis plusieurs mois. On connaît son budget, on sait que la confection du mangeur d'hommes électronique a coûté quelques centaines de milliers de francs... et c'est un peu dommage. Il eut été préférable de laisser planer un peu de mystère sur ce monstre impressionnant qui est la vedette du film.

Richard D. Zanuk et David Brown ont remarquablement construit leur scénario, un peu sur le modèle de celui de « La tour infernale ». On y trouve les défenseurs du bon sens et le financier pour qui seul l'argent compte. On commence par faire la connaissance des principaux héros de cette aventure, puis l'intensité dramatique va croissant, jusqu'à devenir presque insoutenable lors du combat final entre l'homme et la bête.

Film d'aventure, film d'horreur, les réalisateurs ont réussi un très bon spectacle avec ces « Dents de la mer », d'un réalisme assez extraordinaire. On comprend qu'il ait fait un grand tort aux stations balnéaires américaines après sa sortie aux Etats-Unis !

Pourtant on n'est pas entièrement convaincu, après la projection, d'une réussite totale. Les dialogues, par exemple, sont assez faibles et on a l'impression que le réalisateur en a « trop fait » par moment.

C'est malgré cela un film à voir et à conseiller aux personnes par trop sensibles qui pourraient avoir quelque peine à supporter la vue d'un homme se faisant dévorer par le monstre, sur son bateau.

On ne peut qualifier ces « Dents de la mer » de chef-d'œuvre, mais plutôt de prouesse technique et à cause de cela déjà il vaut la peine d'être vu. (dn)

Grande première romande au Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Les Artistes associés de Lausanne jouent « La Souricière » d'Agatha Christie à l'enseigne de l'Art social

Agatha Christie, qui vient de mourir chargée d'ans, de gloire et d'argent, a connu l'une des carrières de romancière policière les plus fructueuses de ce temps, qui en compta pourtant quelques-unes. Tout d'abord parce que la vogue de ce genre littéraire ne s'est jamais éteinte, au contraire : elle ne fait que croître, embellir et se multiplier. Puis elle a créé un personnage, le franco-belgo-anglais Hercule Poirot qui, pour n'être pas tout à fait de la veine des Sherlock Holmès ou du commissaire Maigret, n'en est pas moins un riche défaiseur d'énigmes. Enfin, dans ses romans et nouvelles, il y a une fertilité d'invention, un sens du suspense extrêmement calé, une espèce de logique dans l'art de mêler toutes les pistes pour découvrir la bonne au dernier moment sans qu'on l'ait en général devinée. A la condition, évidemment, de ne pas commencer par la dernière page.

« La Souricière » a fait ses dix mille représentations à Londres, depuis le quart de siècle qu'elle a été créée, et autant si ce n'est plus dans les 42 pays et les 22 langues où elle a été interprétée. Là surtout, la romancière fait montre des qualités les plus accomplies de la progression dramatique, faisant tour à tour de ses huit personnages des meurtriers possibles, d'autant plus qu'elle commence par placer les assassins dans la main d'un schyzophrène

vengeur. Mais le dénouement est plutôt comique, malgré la mort qui a plané sur tout le spectacle dans un vieux manoir anglais emmuré dans ses neiges et transformé en pension de famille. Atmosphère en effet typiquement britannique et pleine de cet entrain assez troublant que la bonne Agatha Christie sait donner tant à ses romans qu'à ce jeu d'abord conçu pour le radio puis transposé sur la scène.

Nous ne vous dirons pas le dénouement, bien entendu, puisque vous la verrez encore ce soir, et nous ne voulons surtout pas gâter votre spectacle en étant indiscret, mais vous ne risquez surtout pas de vous ennuyer. L'Art social bénéficie d'une « première » romande et nous pouvons adresser nos compliments aux Artistes associés pour la tenue remarquable de leur interprétation. Dans une version française de Nicole Strauss et Philippe Derrez, serrée et trépidante, une mise en scène de Jean Bruno et des décors de Gil Pidoux, Patrizia Maselli, la toute charmante Mollie, Jacqueline, une dure et sévère Mlle Caswell, Camille Fournier dans l'impossible et infortunée Mme Boyle, Gil Pidoux, André Schmidt, François Silvant, Bernard Junod donnèrent tout le relief désirable à ce jeu bien dit et conduit, devant un excellent public.

J. M. N.

Philae sauvée des eaux

Un film en couleur, produit par l'Unesco pour la télévision, retrace les différentes étapes de l'opération internationale de sauvetage des monuments de l'île de Philae, la « perle de l'Egypte ». Recouverts par les eaux du barrage d'Assouan, ses temples, plus de deux fois millénaires, ont été démontés et reconstruits sur l'îlot voisin d'Agilkia, où déjà les bulldozers façonnent le paysage pour le rendre aussi ressemblant que possible à celui de Philae. (IU)

La perle

Il y a des gens qui, des verbes intransitifs, font allègrement des verbes transitifs. Ainsi, de Grèce, un correspondant de la Radio romande nous disait l'autre jour que la mer Egée « est patrouillée par » la flotte de ce pays.

On patrouille dans la mer Egée ; on ne la patrouille pas !

Le Plongeur

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Avant le grand départ pour Innsbruck



Les « Olympiques » chaux-de-fonniers, de gauche à droite: Toni Neiningner, Guy Dubois, Danielle Rieder et Bernard Neiningner.

Dans quelques jours, les 12es Jeux olympiques d'hiver seront ouverts au cours d'une cérémonie qui se déroulera au Stade du Bergisel à Innsbruck. La Suisse délègue soixante-trois athlètes. Parmi ces derniers quatre Chaux-de-Fonniers. Danielle Rieder (qui aura 15 ans le 14 mars prochain), championne suisse de patinage artistique et septième aux championnats d'Europe, ainsi que trois joueurs du HC La Chaux-de-Fonds: Guy Dubois (26 ans), Toni Neiningner (26 ans) et Bernard Neiningner (21 ans).

Pour Danielle Rieder et Bernard Neiningner, c'est la première sélection pour les Jeux olympiques. En revanche Toni Neiningner et Guy Dubois avaient déjà

participé avec l'équipe nationale aux Jeux de Sapporo.

Les hockeyeurs réunis cette semaine à Macolin quittent notre pays aujourd'hui déjà, après avoir rencontré la Roumanie à Genève. On sait qu'ils doivent disputer lundi à Innsbruck, un match de qualification contre l'équipe de l'Allemagne fédérale. Joueront-ils dans le groupe A? C'est possible, d'autant plus que les Allemands connaissent actuellement un passage à vide. Ils viennent à la fois de gagner et de perdre contre la Roumanie.

Quant à Danielle Rieder, elle rejoindra une partie de la délégation suisse qui quittera Bâle mardi. (d)

Concours réservé aux élèves de l'Ecole d'art appliqué

La boîte de montre de large diffusion

Cinq mille francs de prix ont été décernés jeudi aux élèves de l'Ecole d'art appliqué, à l'occasion de la proclamation du palmarès du concours Henri Paratte. Il s'agissait en fait d'un concours réservé aux élèves de l'école. Les modèles souhaités devaient être de forme simple et d'aspect sobre, comme le souligne M. M. Schweizer, créateur au sein de l'Entreprise Paratte.

Le but est atteint et les objets présentés au jury formé de MM. W. Egger Ed, Thiébaud, G. Baillod, H. Paratte, M. Schweizer et L. Tissot furent originaux, doublés d'une certaine perfection dans la forme, la recherche, l'équilibre

liberté était laissée quant au mode d'expression.

Par ailleurs, les concurrents devaient traiter sous forme d'esquisses, de dessins ou de projets, quatre sujets. Une boîte métal de style dit classique dont l'ouverture de glace permette l'affichage traditionnel; une boîte métal de style dit classique dont l'ouverture de glace permette l'affichage digital; une boîte métal de forme, dite de fantaisie, dont l'ouverture de glace permette l'affichage conventionnel, et enfin une boîte métal de forme, dite de fantaisie, dont l'ouverture de glace permette l'affichage digital.

Le premier prix de mille francs est attribué à M. Pierre-André Finazzi pour ses projets Illiouchine. Trois participants reçoivent chacun 500 fr., respectivement pour les envois Fantasma, Dia Matto et Viva. Il s'agit de M. Jean-Luc Bieler, Mlle Viviane Frutschy et M. Gérard Auchère. Le troisième prix de 250 fr. chacun est attribué à Mlle Catherine Studer, MM. Thomas Jäggi et Alain Thiébaud, Mlle Françoise Niestlé, MM. Daniel Liard, Enrico Fusé, Gérard Jacot et Mlle Françoise Droz, qui présentèrent des pièces sous la signature de Bulle, Moto-EA 11959, Lion, La Frite, DLD OO, Gouffi et



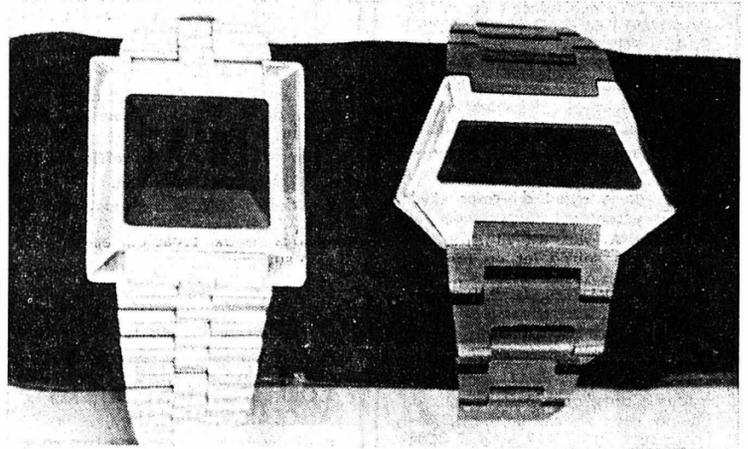
Le moment des récompenses pour les étudiants de l'Ecole d'art appliqué.

des surfaces et des masses. Il y eut seize participants et tous furent remerciés et félicités par MM. Willy Egger, directeur de l'Ecole d'art appliqué, et Lucien Tissot, secrétaire du jury.

Le règlement demandait aux participants de présenter des esquisses, des dessins ou des projets en matière (laiton, modelage, plâtre, etc.), mais toute

Parlant des critères commerciaux de la boîte de montre, M. M. Schweizer insista sur le fait qu'il fallait aujourd'hui se mettre au goût des acheteurs et créer la boîte de montre de large diffusion.

23630. Enfin, un quatrième prix est décerné (100 francs) à M. Axel Patou, Mlle Yolande Regazzoni, M. Patrick Casanova et Mlle Patricia Jaques pour les projets X, Glop 6, Moto 4, et François 422. (rd)



Illiouchine, les projets de M. Pierre-André Finazzi. (Photos Impar-Bernard)

Les «retailleurs» de l'Hôtel de Ville

Faudrait savoir!

Il y a quinze jours, le Conseil communal voyait «L'Impar» d'un sale œil. Il s'était fait abondamment enguirlander par les conseillers généraux parce que ceux-ci trouvaient saumâtre de devoir lire le journal pour obtenir les renseignements que ne leur fournissaient pas les rapports officiels. On entendit passablement grommeler contre cette presse qui se permet d'informer plus et mieux que l'exécutif! Or, le jour même de la séance de cette semaine, les conseillers généraux, y compris M. Biéri (soc), ont pu lire dans «L'Impar», avant de la trouver à leur courrier, la réponse du Conseil communal à l'interpellation Biéri sur les abattoirs. C'était le Conseil communal lui-même, cette fois, qui avait donné cette réponse à la presse la veille, visiblement désireux d'une publication avant la séance...

Personne n'a protesté, jeudi soir. Fatigue? Habitude?

Mais nous, là, on râle! Parce que faire le boulot d'information que néglige le Conseil communal, on veut bien. Pour autant que NOUS le décidions. Quant à ce que l'exécutif nous UTILISE à cette fin, se croie nanti d'un organe officiel, plus d'accord!

Ou alors, il faudra causer des modalités financières...

L'impopulaire, c'est l'art rose

Les effectifs étaient un peu minolets, à cette dernière séance du Conseil général. Le froid vif, l'hiver un peu fantasmagorique, avaient fait des ravages: 16 absents. A moins qu'il y ait eu un autre motif d'absentéisme...

En tout cas, on surprit M. Broillet (CC) demander à la présidente d'accélérer les débats, parce qu'à 22h.15 commençait une séance du nouveau film érotique «Emmanuel-2»!

On finit une heure trop tard. Mais ce n'est pas trop grave: pour le ciné cochon, il y a plus de séances que pour le Conseil général.

Motivation

Etait-ce parce qu'ils hésitaient entre ces deux séances que plusieurs des conseillers généraux avaient bien de la peine à regagner leur place, après la pause de 21 h. 30? Ils restaient dans le corridor, à bavarder. La présidente Hunziker a, dans ces cas-là, plus de peine à s'imposer qu'auprès de ses élèves. Alors M. Payot (CC) vint à la rescousse et manœuvra avec énergie la cloche de rappel. Las, il n'obtint pour tout résultat qu'un irrévérencieux «Meuuuhh!» parfaitement imité par M. Biéri (soc). Et quand il se leva pour aller «rapercher» les indisciplinés le même M. Biéri lui cria:

— Dis-leur qu'y a des jetons de présence!

Mais y'a plus de jeunesse...

Economie grippée

A plusieurs reprises, on a vu des conseillers ppn intervenir pour recommander les plus strictes économies. Ces conseils agaçaient-ils le directeur des finances? Toujours est-il que M. Moser (CC) se pencha à un moment donné vers son collègue M. Ramseyer (CC) pour constater:

— Dis donc, on ne parle que finance dans votre parti!

Hélas! Plusieurs de ces champions de l'économie en parlent avec des voix faibles. Tant M. Ummel (ppn) que M. Olympi (ppn) souffraient en effet audiblement de refroidissement compliqué d'extinction de voix.

— Je vous prie d'excuser la mauvaise voix que j'ai ce soir, mais je me rattraperai à la prochaine occasion! commentait M. Olympi.

Bah! c'est sans doute pour ça qu'on parle d'«économie grippée».

Psychose des longues oreilles

Motion Lengacher (pop) sur l'équipement culinaire des salles communales. M. Ulrich (ppn) était contre, ce qui ne surprenait personne, puisque son parti a juré de faire la chasse au moindre centime qu'on pourrait éviter de dépenser. Mais il enroba ce refus d'une sauce onctueuse prouvant qu'il en connaît un bout en cuisine:

— Nous avons ouï dire que M. Lengacher est un cuisinier remarquable. Un vrai Bocuse chaux-de-fonnier, que nous ne pourrions hélas pas décorer de la légion d'honneur...

Mais au moment où M. Ulrich ajoutait: «... et nous tenons nos renseignements de source sûre», on entendit une voix lancer:

— De la CIA?

On vous le disait bien, que la presse les conditionne, ces conseillers...

Recyclage

M. Dubois (soc) demandait qu'on mène les détenus autrement qu'à pied et menottes aux poings de la prison au tribunal, car il y a beaucoup d'enfants sur le parcours, que ce spectacle pourrait «traumatiser»:

— Il y a d'autres moyens de conduire les prévenus à l'audience, plus discrètement...

— En tandem, oui! proféra un loustic.

Décidément, la vogue du recyclage...

A moi, conte en banque, deux maux...

Discours-fleuve de M. Payot, (CC) en fin de soirée, pour rappeler tout

ce que le Conseil communal fait et tente pour essayer de sortir de la situation économique dégradée où nous nous trouvons, ou à tout le moins pour en limiter les conséquences. Noyé dans ces 29 minutes de rapport, ce conseil adressé à la noble corporation des banquiers, accusés de manquer de sens coopératif et d'audace, mérite d'être «repêché»:

— Il faudrait arrêter de vouloir un chapeau, un parapluie et une marquise pour s'abriter, plus un corridor derrière soi pour être au moins sûr d'être à l'abri des courants d'air!

La plainte du travailleur

Trente minutes, montre en main: avec le sien, de discours-fleuve, M. Steiger (pop) venait juste avant de battre d'une minute le président de la ville. Sur le même sujet, à l'appui de sa motion demandant un plan de lutte contre le sous-emploi. En fin de soirée, c'est une performance quasi olympique d'arriver à écouter si longtemps des choses si graves et compliquées. Bien peu y sont parvenus, à en juger par les bavardages intempestifs, les têtes dodelinantes et les bailllements qui accompagnèrent la démonstration. Mais quelqu'un eut au moins la franchise de le dire tout crac:

— M. Steiger nous a dit avant de commencer qu'il avait choisi la forme de la motion pour permettre à chacun de s'exprimer sur le sujet! constata M. Huguenin (soc) d'une voix fatiguée. Mais il y a une demi-heure de ça et maintenant je voudrais demander qu'on en reparle à une autre occasion, par exemple au sein de la commission instituée pour ces questions, car j'avoue qu'à ces heures je n'ai plus la disponibilité intellectuelle nécessaire. Vous savez, pour ceux qui ne chôment pas, la journée a été longue...

Groupe sans gain

Il faut croire «à contrario» que ceux qui chôment ont du temps pour figurer des interventions peut-être moins abondantes, mais plus drôles! M. Arm (soc) nous en a ressorti une dont il a le secret. C'était au sujet des fameux «chômeurs de luxe», ces deux patrons dénoncés par notre journal pour avoir prétendu à des secours de chômage alors qu'ils ont un train de vie plus que confortable:

— Je ne pensais pas que moi, chômeur partiel, je partageais mon sort avec des frères d'infortune de cette classe sociale! Nous faisons donc partie, ces messieurs que l'Etat regarde avec Meylancolie, et moi, du même groupe sans gain!

Mais non, M. Arm! Eux, c'étaient des zéro négatif...

MHK

mémento

- Vivarium: 10 à 12, 14 à 17 h.
- Musée International d'Horlogerie: 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
- Musée des Beaux-Arts: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle: samedi, 14 à 17 h.; dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h. projection de diapositives et films le matin et l'après-midi.
- Musée paysan: 14 h. 30 à 17 h. 30.
- Musée d'histoire et Médailleur: samedi, 14 à 17 h., dimanche, 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Club 44: Expos., 17 à 20 h. 30, Françoise Morellet, samedi.
- Bibliothèque: samedi, 14 à 18 h., Les plus beaux livres suisses 1974.
- Galerie Manoir: exposition d'Onelio et de Cléa Vignando, samedi, 15 à 19 h., dimanche, 10 à 12 h.

- Bibliothèque de la Ville: samedi, prêt, 10 à 12, 14 à 16 h.
- Cabaret 55: Attractions internationales. Cabaret Rodéo: Dancing-attractions, samedi.
- Le Scotch: Bar-dancing.
- La Boule d'Or: Bar-dancing, samedi.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Corbatière: Bar-dancing (samedi).
- Pharmacie d'office: Centrale, Léopold-Robert 57.
- Samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 8 h. à 12 h. 30, de 16 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le numéro 111 renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Piscine Numa-Droz: samedi, 13 h. 30 à 17 h. 30 et 19 à 22 h.; dimanche, 9 à 12 h.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. En cas de non-réponse, tél. 23 20 16 (samedi).
- Alcooliques anonymes AA: tél. 23 86 65 ou 23 85 24, case postale 99.
- SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou Croix-Blue, tél. 23 51 35.

Armée du Salut: Poste de secours, tél. 22 44 37. La Main tendue: (032) 25 45 55. Télébible: tél. (039) 26 94 35.

Pour les cinémas voir pages 2 et 18.

SAMEDI

Théâtre: 20 h. 15, La Souricière, d'Agatha Christie. abc: 20 h. 30, José Barrense-Dias.

DIMANCHE

Salle de musique: 17 h., concert d'orgue.

Voir autres informations chaux-de-fonniers en page 5

avis urgent

SOLDES des SOLDES

au premier étage

50%

de rabais supplémentaire sur les prix déjà soldés où le feu rouge clignote

au **printemps**

CEINTURES À ENROULEUR
Fr. 150.—
 rendues posées pour toutes marques
GARAGE du VERSOIX
 Charrière 1a
 Tél. (039) 22 69 88
 LA CHAUX-DE-FONDS

Taxi Métropole
 Voiture moderne et confortable
TÉLÉPHONE (039) 22 13 13
 LÉOPOLD-ROBERT 90 Léon Droz

MARIAGES
 Chacun étant l'artisan de son bonheur, une
veuve pleine de gentillesse
 58 ans, souriante, très humaine et facile à vivre, amie de la nature et des animaux, emprunte cette voie pour réaliser ses plus secrètes espérances. Elle aimerait pouvoir recréer des liens conjugaux fondés sur l'estime et la tendresse réciproques. Un monsieur d'âge en rapport désirerait-il faire sa connaissance? Ecrire sous W 4127658 F/64 à **CONTACT-SERVICE S. A., PFLUGGAESSLEIN 8, 4001 BALE**, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

Quelle dame ayant du cœur et de l'esprit accepterait de partager les heures roses et grises d'un
sexagénaire cultivé?
 C'est un homme de très bonne tenue, de compagnie agréable, resté jeune à tous égards, qui serait heureux de finir à deux le chemin de la vie. Ecrire sous W 4099359 M/64 à **CONTACT-SERVICE S. A., PFLUGGAESSLEIN 8, 4001 BALE**, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

Souffrez-vous également de solitude et accepteriez-vous de partager les peines et les joies d'une
dame compréhensive de 61 ans
 physique et allure jeunes, matériellement indépendante? C'est une personne affectueuse, ayant beaucoup de charme, parfaite ménagère, de nature calme et sereine. Comme elle n'est pas liée au domicile, elle changerait éventuellement de lieu de résidence. Ecrire sous W 4130061 F/64 à **CONTACT-SERVICE S. A., PFLUGGAESSLEIN 8, 4001 BALE**, membre de l'Union suisse des agences matrimoniales (USE), tél. 061/25 58 93.

PETITES ANNONCES
 au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer
MEUBLÉE, chauffée, bain, quartier des Forges. Tél. (039) 26 06 90.

MEUBLÉE, avec salle de bain. Libre tout de suite. Tél. (039) 22 24 25.

A vendre
 2 PNEUS NEIGE Michelin 165 x 15 montés sur jantes. Peugeot 404. Fr. 120.— Tél. (039) 26 54 49.

Demandes à acheter
 SKIS, 1,20 m. avec bâtons, bon état. Tél. (039) 23 08 38.

LE LOCLE
Perdus - Trouvés
BOITE DE RHABILLAGES avec axes cylindres pivotés, contenue dans enveloppe portant le nom de Fritz Senn, Grand-Rue 1, Le Locle. La rapporter contre récompense.

OFFRES D'EMPLOIS
NOUS CHERCHONS
1er ou 1ère coiffeur (euse)
POUR DAMES.
 Haut salaire assuré.
 Entrée tout de suite ou date à convenir.
 Ecrire sous chiffre AL 1857 au bureau de L'Impartial.

FABRIQUE DE MACHINES SPÉCIALES DU JURA NEUCHÂTELOIS
 cherche
constructeur expérimenté
Nous offrons :
 — place stable
 — travail très varié et autonome
 — équipe de construction et réalisation.
Nous demandons :
 — expérience dans le domaine de l'automatisme pneumatique-hydraulique
 — notion commande électronique
 — capacité de réalisation d'un dossier complet pour fabrication et surveillance de mise en œuvre.
 Ecrire avec curriculum vitae sous chiffre 06-940052 à Publicitas St-Imier.

LA SOCIÉTÉ TUPPERWARE offre
activité à temps libre
 Convient à mères de famille disposant d'un peu de temps libre et désireuses de compléter leur budget familial.
 Participation au succès d'un article de valeur mondialement reconnu.
Formation et soutien efficace.
 Organisation dynamique.
 Ambiance gaie et enthousiaste.
 Téléphonnez-moi, je vous rappellerai. Tél. (039) 23 59 85.

Nous cherchons pour mars ou date à convenir
UN (E) SECRÉTAIRE CORRESPONDANCIER (ÈRE) ANGLAIS/FRANÇAIS
 qualifié(e) tant pour travaux sous dictée, que pour activité indépendante. Marchés anglais. Candidat (e) dynamique et capable verra ses responsabilités augmenter jusqu'à devenir chef de marchés.
 Possibilité de voyager.
 Ecrire avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre RC 1712 au bureau de L'Impartial.

Sommelière
 est cherchée pour tout de suite ou date à convenir par **Café-Restaurant de La Commune, 2314 La Sagne, tél. (039) 31 51 12.**

Nous cherchons pour notre commerce de boulangerie avec alimentation générale
une vendeuse qualifiée
 capable de diriger du personnel.
Nous offrons :
 — Semaine de 5 jours
 — Climat de travail agréable.
 Prière d'adresser les offres à : **JEAN - PIERRE LEUENBERGER Courtelary - Tél. (039) 44 11 39.**

APPARTEMENTS À LOUER
A louer
 pour le 30 avril 1976
 Rue Neuve 3
appartement
 3e étage ouest de 4 1/2 pièces, bain, chauffage central général (service de conciergerie).
 Loyer mensuel Fr. 365.- + charges
 Gérance R. Schoepf, Doubs 49, tél. (039) 22 33 08.

Comme particulier vous recevez de suite un
Prêt sans caution vite et efficace
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Av. L.-Robert 23
 Tél. 039-231612
 Je désire Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue
 Localité

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

SPORTING GARAGE J.-F. Stich
 CARROSSERIE
 Crêtets 90
 Tél. (039) 23 18 23
 La Chaux-de-Fonds
 AUDI 80 LS 1973 20 000 km.
 FIAT 128 Cpé 1972 55 000 km.
 MINI 1000 1973 28 000 km.
 OPEL Ascona 16S 1974 20 000 km.
 ALFASUD TI 1975 9 500 km.
 CITROËN GS Cl. 1972 59 000 km.
 Échange - Crédit - Garantie

hernie
NOUVEAUTÉS
 La méthode moderne sans ressort ni pelote
MYOPLASTIC-KLEBER
 vous offre, grâce à l'utilisation des techniques et fibres nouvelles (RILSAN, LYCRA)
 Une gamme exclusive d'appareils spéciaux pour le travail, le sport, la baignade ou le repos.
 La hernie est maintenue en place
-COMME AVEC LES MAINS-
 Hygiène, Sécurité, Confort
 Essais et renseignements auprès de l'apporteur de
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
 La Chaux-de-Fonds, Dr P.-A. Nussbaurer, Pharmacie Centrale, Avenue Léopold-Robert 57, mercredi 4 février, de 14 heures à 16 h. 30 et tous les premiers mercredis après-midi de chaque mois.
 Neuchâtel : Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, mercredi 4 février, de 9 à 12 heures, et tous les premiers mercredis de chaque mois.

meubles graber
AU BÛCHERON
 ► RABOTE LES PRIX ! ◀

AVIS OFFICIELS
Apprentissage de mécanicien sur automobiles
 En vertu du règlement du Conseil d'Etat du 27 août 1974, les jeunes gens désirant accomplir un apprentissage de mécanicien en automobiles dans le canton, à partir de l'automne 1976, ont l'obligation de subir un examen d'aptitudes.
 Cet examen aura lieu les 31 mars et 1er avril 1976.
 Les intéressés sont priés de s'inscrire auprès de l'office mentionné ci-dessous, jusqu'au 9 mars 1976.
 Aucune inscription ne sera prise en considération après l'expiration de ce délai.
 L'inscription doit mentionner les nom et prénom, la date et l'année de naissance, le lieu d'origine et l'adresse du candidat ainsi que le nom du représentant légal.
 Une convocation à l'examen leur sera adressée en temps opportun.
 Les jeunes gens qui désirent accomplir leur formation au Technicum neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds sont invités à s'adresser directement à cette école.
OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
 Section de la formation professionnelle
 Rue du Château 12
 2001 Neuchâtel

Jeune couple CHERCHE pour le 1er juin ou à convenir
appartement 3-4 pièces
 avec dépendances, garage, centre ville exclu.
 Ecrire sous chiffre OP 1880 au bureau de L'Impartial.

ACHÈTE
vieux tours d'horloger
 machine à tailler les roues de montres.
E. SCHNEGG
 Balance 10 a
 Tél. (039) 22 16 42
 et (039) 31 64 50.

DAME
 cherche à faire heures de ménage.
 Tél. (039) 26 74 85.
Cartes de visite
 Imp. Courvoisier SA

SEUL, DÉCOURAGÉ, DÉSESPÉRÉ
 vous pouvez appeler
LA MAIN TENDUE, 24 h. sur 24 h.
 Tél. (032) 25 45 55
A VENDRE
OPEL MANTA 1900 SR
 1973, 33 000 km., très bon état, radio-cassettes, phares anti-brouillard. Fr. 9500.—
 Tél. (039) 23 88 78, heures repas.
S. O. S. ALCOOLISME
Tél. 23 39 22 ou 23 51 35
 Croix-Bleue
 La Chaux-de-Fonds
A VENDRE
SIMCA 1501 S
 automatique, mod. 70, expertisée juin 1975. Prix à discuter.
 Appelez heures des repas (032) 97 53 40.

annonces à l'étranger...

ASSA s'en chargera
POUR VOS PROBLÈMES DE COMMUNICATION ASSA VOUS DONNE LES SOLUTIONS

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
 Société suisse de publicité
 23 succursales et agences
 A Neuchâtel : 2, Fbg du Lac
 Tél. (038) 24 40 00

ADRESSEZ-VOUS À L'ARTISAN :
BIJOUTERIE HENRI BAILLOD
 DANIEL-JEANRICHARD 44
 1er ÉTAGE
 LA CHAUX-DE-FONDS

On débarrasse
 gratuitement
tous les véhicules
 hors d'usage
On achète FERRAILLE - MÉTAUX
 Démolition Anker, Savagnier
 Tél. (038) 53 26 76

quelque chose à dire...
ASSA s'en chargera

POUR VOS PROBLÈMES DE COMMUNICATION ASSA VOUS DONNE LES SOLUTIONS

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
 Société suisse de publicité
 23 succursales et agences
 A Neuchâtel : 2, Fbg du Lac
 Tél. (038) 24 40 00

Depuis son lancement
Lada
 demeure
 la moins chère
 de sa catégorie et l'une des meilleures!
 La LADA gagne à être passée sous la loupe. Elle n'a d'ailleurs rien à cacher. Voyez ses ceintures à enroulement automatique, sa super trousse à outils, 8 l. huile Shell super (sans supplément), son vaste coffre, son tableau de bord de sécurité, le confort de ses sièges. Admirez les joyeux coloris qu'elle propose. Et conduisez-là. Sur les routes les plus dures, sous les climats les plus éprouvants. Elle vous étonnera, vous enthousiasmera et vous convaincra.
ET EN PLUS :
 la garantie 4 ans
 Demandez-nous une offre de reprise au prix d'hiver
GARAGE DU VERSOIX
 Charrière 1a - Tél. (039) 22 69 88
 La Chaux-de-Fonds

Bulletin de souscription
 Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :
 _____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois*
 Nom et prénom : _____
 Domicile : _____
 No - Localité : _____
 Signature : _____
ABONNEMENTS :
 3 mois Fr. 28.— ; 6 mois Fr. 53.— ; annuellement : Fr. 102.—
 Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
 * biffer ce qui ne convient pas.
 A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

La voix amicale, l'écoute compréhensive, désormais mieux accessibles

La Main tendue au 143

Dès lundi, le service de secours par téléphone La Main tendue répondra, pour toute notre région, au No 143. Ainsi se trouve concrétisé, pour la Suisse du Nord-Ouest, l'accord passé entre les Main tendue de Suisse et l'entreprise des PTT concernant l'octroi d'un numéro de service à trois chiffres pour le secours téléphonique. Petit à petit, l'ensemble du territoire national sera couvert par ce service. Actuellement, treize postes de La Main tendue sont en fonction; autonomes, leurs activités sont en partie coordonnées par un comité suisse, et ils répondent à quelque 60.000 appelants chaque année.

Qui sont ces appelants? Toute personne qui a des problèmes qu'elle ne sait où confier ailleurs; toute personne réellement seule, ayant besoin de quelqu'un avec qui communiquer, ou qui a le sentiment de n'avoir jamais été vraiment écoutée, ou qui se trouve « en crise », angoissée, déprimée, sans perspective, voire suicidaire. L'appelant peut rester anonyme; il peut appeler 24 heures

sur 24 cette Main tendue qui pourrait tout aussi bien s'appeler Oreille attentive ou Cœur ouvert! En effet, à La Main tendue, organisation privée, autonome, sans attache confessionnelle ni politique, des hommes et des femmes, la plupart bénévoles, se relaient toute l'année pour écouter, avec un maximum d'attention, de disponibilité, de compréhension tous ceux et celles qui ont besoin d'un dialogue, d'une rencontre. Ces « répondants » sont formés à cette tâche, car la qualité de l'écoute est à elle seule une aide importante. Au surplus, ils peuvent conseiller, aiguiller l'appelant, vers tel ou tel service spécialisé qui pourra apporter une aide plus spécifique, si désiré. Le but recherché est de rendre l'appelant capable de surmonter son problème. Ainsi La Main tendue essaie-t-elle de pallier une carence de notre société où les moyens de communication se multiplient alors même que la faculté d'écoute et de dialogue des gens diminue.

Dans notre région, un poste existait à Bienne depuis 1963 — soit dix ans après la création du premier service de ce genre, en Angleterre. L'an dernier, une Association neuchâteloise de La Main tendue s'est constituée, qui avait pour but de collaborer avec ce poste, notamment en lui fournissant une partie des « répondants », mais aussi en organisant des groupes d'intervention régionaux, dont les membres bénévoles servent d'intermédiaire entre l'appelant et les services qui le prendront en charge, ou qui rencontrent l'appelant s'il le désire. Actuellement, deux à trois appels chaque jour proviennent du canton à La Main tendue. L'association a donc été reconnue d'utilité générale et a obtenu un assez large soutien des communes, paroisses, services sociaux, clubs-service et même de la Loterie romande. Grâce à ce soutien, l'association neuchâteloise pourra tenir son budget 1976, qui ascende à quelque 20.000 francs.

Mais le poste de Bienne, qui vient de se restructurer en fonction, justement, de l'introduction du No 143, « couvre » maintenant, outre l'ensemble du canton de Neuchâtel, tout le Jura-Nord, le Jura-Sud, le Seeland, la région de Granges-Soleure et le nord du canton de Fribourg, y compris la ville. Bel exemple de « régionalisation » de l'entraide que cette Main tendue du Nord-Ouest, au rôle discret mais précieux et au fonctionnement efficace. Son aide, sa voix amicale, son écoute compréhensive, voire l'assistance directe de ses « groupes d'intervention », dans le respect de l'anonymat seront désormais mieux accessibles aux personnes momentanément « paumées » qui sont potentiellement très nombreuses dans une si vaste région. (K)

L'œil flâneur...



... s'est amusé de constater avec quelle impertinence la neige s'est chargée de transformer le vénérable Maurice Favre, « père » du Musée d'horlogerie, en pâtissier ou en chirurgien... (photo Impar-Bernard)

LA SAGNE

Assemblée générale de la Fanfare

Jeudi soir, la Fanfare l'Espérance s'est réunie en séance plénière sous la présidence de M. Claude Jaquet. Le caissier M. Roger Kehrlé exposa la situation financière de la société: les frais sont en augmentation d'où une légère diminution de fortune. Le président dressa le bilan de l'année écoulée, puis le directeur, M. Aimé Jacot fit son rapport: il s'estime satisfait de la marche de la société, toutefois il souhaite qu'un effort se fasse dorénavant dans la question des nuances.

Le comité fut réélu en bloc. Il se compose de la manière suivante:

Président M. Claude Jaquet, vice-président M. Jean Dubois, caissier M. Roger Kehrlé, secrétaire M. Denis Luthi, archiviste M. Fernand Ischer, membres MM. Christian Lardon, Raymond Mottier. L'assemblée parla ensuite de courses à effectuer et du programme futur. (dl)

Prix de Lausanne 1976 pour jeunes danseurs

Un Chaux-de-Fonnier en demi-finale

L'impression d'ensemble que nous laisse la première journée du « Prix de Lausanne » 1976, concours international pour jeunes danseurs de 16 à 19 ans est excellente. Beaucoup d'exécuteurs de valeur, d'autres honnêtement préparés, quelques candidats fourvoyés, d'autres encore privés de leurs moyens normaux par une émotion, un évergement compréhensibles.

Jusqu'au soir, ils seront plus de soixante, émanant de dix pays différents, à être ainsi introduits sur scène devant le jury et devant un public composé de parents, de professeurs de danse, de jeunes, prêts à discuter des mérites respectifs de ces concurrents.

Une leçon classique donnée aux filles par Anne Woolliams, aux garçons par José Parès, des enchaînements enseignés aux filles par Yvette Chauviré, aux garçons par Gérard Mulys. Des variations révélant plus intimement la technique respective des candidats, indispensable outil du danseur,

mais qui ne peut devenir, ce que d'aucuns en font, une fin en soi.

Si l'on continue le jeu des comparaisons, on peut parler d'une belle réussite du Chaux-de-Fonnier Stéphane Prince, admis en demi-finale, qui fit preuve d'une personnalité intéressante et qui possède la technique robuste et précise nécessaire pour poursuivre le concours avec quelques chances de succès.

Les joutes continuent, 21 candidats, garçons et filles, ont été sélectionnés pour les demi-finales. Qui seront les grands lauréats du « Prix de Lausanne » 1976? Nous le saurons dimanche soir. D. de C.

état civil

MERCREDI 28 JANVIER

Promesses de mariage

Unal Selahattin, étudiant, et Giacominini Dominique Jane.

JEUDI 29 JANVIER

Naissances

Garcia Maria Veronica, fille de José Maria, maçon et de Enriquetta, née Vasquez. — Amez-Droz Joëlle Sophie, fille de Gérald Georges, professeur de mathématiques et de Michelle Renée, née Schmid. — Di Zordo Mara, fille de Roberto, technicien et de Anna Claudia, née De Paolis.

Promesses de mariage

Romano Jean-Claude Joseph, menuisier et Arnet Christiane Renée.

Décès

Perret, née Bédert Laure Germaine, née le 2 juin 1896, épouse de Perret Albert.

communiqués

Ancien Stand: Aujourd'hui, 20 h., match au loto des chasseurs.

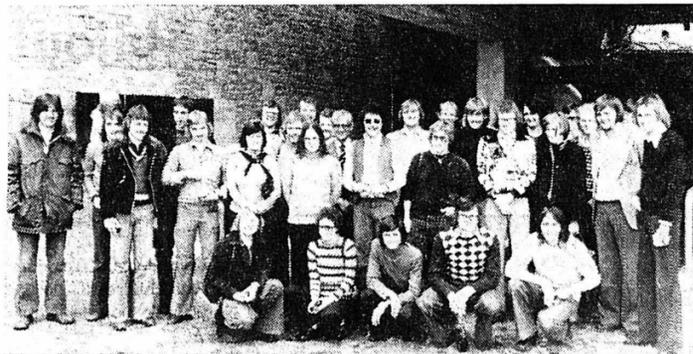
Salle de musique: dimanche, 17 h., concert d'orgue gratuit: François Delor, organiste à Genève. Organisation: Société de Musique.

Cercle du Billard: dimanche 1er, dès 16 h., match au loto du Cercle du Billard.

Soirée-films: Damain dimanche, au Tabernacle du Seigneur, deux films en couleurs: Le 1er, intitulé « Le prophète du 20e siècle » vous mettra en contact avec le ministre extraordinaire de William Branham. Le 2e « Eaux Vives » est une réalisation de l'institut Moody montrant la nécessité de l'eau sur le plan naturel et tirant de cela les applications spirituelles.

chauxorama

Fidèles visiteurs danois au MIH



Depuis un lustre au moins, c'est devenu une tradition pour l'Ecole technique de Ringsted, au Danemark, de faire chaque année une visite au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Hier, pour ce « pèlerinage » annuel, c'est une volée de 28 étudiants et étudiants, sous la conduite de M. Thomsen et de deux autres accompagnants, qui ont visité l'institution. Depuis que s'est ouvert le nouveau musée, le Centre de restaura-

tion d'horlogerie ancienne passionne tout particulièrement ces futurs techniciens.

(photo Impar-Bernard)

Sonnerie de cloches

Les cloches du Temple de l'Abeille sonneront ce soir, de 17 h. 45 à 18 heures, pour le culte du soir qui a lieu chaque dernier samedi du mois.

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND-TEMPLE: 8 h. 45, culte de jeunesse et matinal; 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; sainte cène; 9 h. 45, école du dimanche à la Cure.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Lebet; garderie d'enfants; 9 h. 45, école du dimanche à Charrière 19; 11 h., culte de jeunesse au temple. Vendredi à 15 h. 45, école du dimanche au presbytère.

HOPITAL: 9 h. 45, culte, M. Rosat. ABEILLE: Ce soir à 18 h. culte de sainte cène; 9 h. 45, culte: « Souvenez-vous des prisonniers d'opinion », M. Clerc avec Amnesty International. Vendredi à 18 h. culte des familles.

LES FORGES: 9 h. 45, culte, M. Porret. Mercredi à 13 h. 30, réunions d'enfants; à 19 h. 45, étude biblique et prière en commun. Jeudi à 14 h. 30, Vert Automne. Vendredi à 17 h. 45, culte de jeunesse.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Bauer; garderie d'enfants; 9 h. 45, école du dimanche; 20 h., célébration (culte du soir). Vendredi à 16 et 17 h. école du dimanche. Vendredi à 18 h. culte de jeunesse.

LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Montandon; sainte cène; garderie d'enfants; 10 h. 45, école du dimanche au Crêt et à la Cure; 10 h. 45, culte de jeunesse à la Cure. Lundi à 20 h. 15 à la Cure: « La crise actuelle et les chrétiens ». Entretien. Mercredi à 20 h. 15 à la Cure: « Jésus d'après son enseignement aux disciples »: partage d'un texte biblique: Marc 1-1 à 20.

LES PLANCHETTES (salle de paroisse): 9 h. 45, culte, M. E. Jéquier. LES BULLES (chapelle): 20 h. 15, culte, M. E. Jéquier; sainte cène.

LA SAGNE: 9 h. 35, culte, M. Huttenlocher; 9 h. 30, écoles du dimanche au village; 10 h. 15, école du dimanche des Roulets. Jeudi à 17 h. 15: culte de jeunesse.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Sonntagsschule; kein Gottesdienst.

Paroisse catholique romaine. — SACRÉ-COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45 et de 20 h. à 21 h.; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h., messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 20 h., messe.

HOPITAL: 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: 10 h., messe.

NOTRE-DAME DE LA PAIX: Samedi, confessions de 17 h. à 18 h. 15; 18 h. 30, messe. Dimanche, 8 h., messe;

Les services religieux

9 h. 30, messe; 11 h., messe; 17 h., messe en italien; 18 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 9 h. 15, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h. 15, classes bibliques; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière.

Communauté israélite (synagogue). (Parc 63). — Culte et prédication: vendredi, 18 h. et samedi, 9 h. 30.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de « La Tour de Garde ». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, école du ministère théocratique.

Eglise Néo-Apostolique (chapelle, Combe-Grieurin 46). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche.

Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. Tramaux. Vendredi, 20 h., étude biblique, M. G. Vuilleumier.

Evangelisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Le Tabernacle du Seigneur (Est 6). — Fernand Fait, pasteur. Services dimanche et mercredi, 20 h.

Evangelische Stadtmission (Musées 37). — Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Hl. Abendmahl und Sonntagschule. Montag, 20.00 Uhr, Gebetsstunde. Dienstag, 14.30 Uhr, Bibelstunde. Mittwoch, 20.15 Uhr, Jugendbund. Freitag, 20.15 Uhr, Bibelstunde und Chorsingen.

Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). — Samedi, 20 h., Jeunesse. Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h., étude biblique. Vendredi, 20 h., prière.

Action biblique (Jardinière 90). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Mercredi, 13 h. 45, Groupe Toujours Joyeux; 19 h. 30, réunion de jeunesse. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Samedi, 13 h. 30, Jeune Armée. Diman-

che, 9 h. 45, culte par la major Mme Bovet; 20 h., réunion et causerie sur la quatrième partie du voyage en Israël par le major Bovet.

Le Locle

Eglise évangélique réformée. — TEMPLE: 7 h. 45, culte matinal; 9 h. 45, culte (Missions), M. G. Tissot; 20 h., culte du soir, sainte cène. CHAPELLE DES JEANNERET: 9 h. 15, culte.

SERVICES JEUNESSE: à la Maison de paroisse: 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi, 17 h. 45, culte de jeunesse.

MONTS: 9 h., culte de l'enfance. LES BRENETS: Dimanche, 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, culte.

LA BRÉVINE: Dimanche, 10 h., culte; 9 h., culte de jeunesse; 10 h., école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 10 h., culte; 9 h., culte de jeunesse et école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte au temple; 11 h., culte de jeunesse au temple, culte de l'enfance à la salle de paroisse, les petits à la cure.

PETIT-MARTEL: 20 h. 15, culte. PETITS-PONTS: 20 h. 15, culte.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst. Mittwochabend, Jugendgruppe. Evangelische Stadtmission (Envers 25). — Sonntag, 20.00 Uhr, Gottesdienst mit Hl. Abendmahl.

Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). — Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe en langue italienne.

CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38 a). — Dimanche, 11 h., messe.

LES PONTS-DE-MARTEL: 10 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Chapelle Saint-Jean (Impasse du Lion d'Or 8). — Dimanche, 8 h. 30, messe.

Eglise évangélique (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche. Mardi, 20 h., prière. Jeudi, 20 h., évangélisation.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). — Samedi, 19 h. 30, discours publics; 20 h. 30, étude de la « Tour de Garde ».

Jeudi, 19 h. 30, école du ministère; 20 h. 30, réunion de service.

Eglise évangélique libre. — 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte avec offrande pour la mission, école du dimanche; 20 h., réunion de prière du 1er dimanche du mois. Jeudi, 20 h., étude biblique.

Eglise Néo-apostolique (Girardet 2 a). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Propos du samedi

Pardonnez à ceux qui m'ont tué!

Le texte ci-dessous a été trouvé dans la chambre d'un jeune Libanais de 22 ans. Il l'avait écrit avant de partir pour son village natal, où il devait passer Noël en famille. Il a été tué sur la route en s'y rendant.

« Quand j'ai commencé à écrire ce testament, on aurait dit que c'était une autre personne qui parlait à ma place. Tout le monde, ces temps-ci, Libanais et résidents au Liban, est en danger. Comme je suis l'un d'entre eux, je me vois kidnappé et tué sur la route qui mène à mon village de Nabha. Et si cette intuition se vérifie, je laisse un mot à ma famille, aux gens de mon village et à mon pays. Je dis à ma mère et à mes sœurs en toute assurance: ne soyez pas tristes ou, au moins, ne pleurez pas et ne vous lamentez pas exagérément; cette absence, en effet, si longue soit-elle, est courte: nous nous retrouverons, c'est sûr, nous nous retrouverons dans la demeure éternelle du ciel; là est la joie, et la tristesse si nous sommes séparés. Mais n'ayez pas peur: la miséricorde de Dieu nous réunira tous ensemble.

« J'ai une seule demande à vous faire: pardonnez de tout votre cœur à ceux qui m'ont tué, demandez avec moi que mon sang, même si c'est celui d'un pécheur, serve de rachat (fydia) pour le péché du Liban; qu'il soit mêlé à celui de toutes les victimes qui sont tombées, de tous bords et de toutes confessions religieuses, offert comme de la paix, de l'amour et de l'entente qui ont disparu de ce pays et même du monde entier. Que ma mort apprenne aux hommes la charité; que Dieu vous console, prenne soin de vous, vous aide dans la vie: n'ayez pas peur; je ne regrette absolument pas ce monde. Ce qui me chagrine c'est que vous allez être tristes. Priez, priez, priez et aimez vos ennemis.

(...) « Pour ma sépulture, que le Père Boutros célèbre la messe, sans assistance de nombreux prêtres, ni faire-part officiel. Et si Abou-Khalil pouvait faire mon cercueil de quelques vieilles caisses, je m'en trouverais fort bien. Pas de repas d'enterrement. Que les gens me pardonnent... sans tirer de coups de feu; en effet, je suis poussièrè: mais la Force de Dieu va me faire participer à la vie divine.

(...) « Matériellement, j'ai quelques dettes à payer, d'une manière ou d'une autre: en vendant un terrain ou en donnant du sang; l'important c'est de payer.

« Je demande pardon à tous car je suis pécheur devant tous.

« Courage.

« Moi pécheur, dans le Christ Jésus Sauveur. »

Ghasibé KAYROUZ

OFFRES D'EMPLOIS

Maison bourguignonne, propriétaire de vignobles à Beaune, cherche bon

représentant

pour clientèle privée en Suisse.
Travail sur carte-réponse.

Ecrire à AGENCE HAVAS No 42.810 -
Boîte postale 610 - 21016 Dijon Cedex -
FRANCE.

HÔTEL ERMITAGE
1837 CHÂTEAU-D'ŒX (VD)
Tél. (029) 4 60 03

cherche

femme de
chambre-lingère

sachant repasser à la main et avec ca-
landre. Nourrie, logée. Entrée 1er février
ou à convenir.



Notre nouvelle usine de La Chaux-de-Fonds produit des mini-piles sèches.

Afin de compléter notre équipe de fabrication, nous sommes encore à la recherche de

personnel de production

hommes et femmes, désirant se créer une situation stable au sein d'un groupe jeune et dynamique.

Si vous êtes habile, consciencieux (se) et que vous cherchez actuellement un travail intéressant nous vous prions d'adresser votre curriculum vitae avec photo et prétentions de salaire à :

UNION CARBIDE EUROPE S. A.
M. Ph. Vuille, chef du personnel
43, rue Joseph-Chevrolet
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Garage et Carrosserie
de l'EST

VISINAND & ASTICHER
Est 31 - Tél. (039) 23 51 88

Ouvert tous les samedis

nos belles occasions

DATSUN Cherry	blanche	4 000 km.	1975
DATSUN Cherry Break	rouge	9 000 km.	1973
DATSUN Cherry	verte	41 000 km.	1974
SAAB 99 L	jaune	38 000 km.	1974
ALFASUD	blanche	13 000 km.	1974
MAZDA 818, 1300	bleue	40 000 km.	1973
MINI 1000	orange	26 000 km.	1974
MINI 1000	bleue	42 000 km.	1971
MINI 1000	bleue	60 000 km.	1970
OPEL Rekord Break	blanc	70 000 km.	1972
DATSUN 1200 Break	blanc	80 000 km.	1971

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE FABRIQUE D'HORLOGERIE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

bijoutier-
modéliste

pour la création et la réalisation de
prototypes, connaissant parfaitement
la fabrication de la boîte de montre.

Veillez adresser vos offres de services avec curricu-
lum vitae sous chiffre 28 - 900034 Publicitas Terreaux
5, 2001 Neuchâtel.

Mariages

- Contacts
- Rencontres
- Amitiés
- Mariages

Ecrivez à agence
Pro-Contact, case
postale 106, 2300 La
Chaux-de-Fonds 2.
Discrétion assurée.

MARIAGE

Monsieur du qua-
trième âge, cherche
pour rompre soli-
tude et amitié,
COMPAGNE
sympathique et
gentille. Région La
Chaux-de-Fonds.
Mariage si conve-
nance.
Ecrire sous chiffre
AS 1847 au bureau
de L'Impartial.

1^{re}
SIMCA 1307
1308

la voiture
de l'année

Garage et Carrosserie
de l'Étoile

F.-Courvoisier 28, tél. 039/23 13 62
La Chaux-de-Fonds

Pas de publicité

=

Pas de clientèle

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre production de bijoux

GRAVEUR

qualifié, surtout en matière taille douce et relief
(chevalières).

Nous offrons une place très agréable et stable avec
possibilités de progresser, un salaire bien rétribué
et en rapport avec les capacités.

Veillez nous appeler (01) 25 15 25 en demandant M.
Aschmann.

MEISTER + Co, Bürglistrasse 29, 8027 Zurich-Enge

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Dimanche
1^{er}
février

La Brévine

participation des meilleurs fondeurs

1^{er} départ: La Brévine dès 13 h.

11^e journée du ski

PROFITEZ
de nos derniers jours
de soldes
DES PRIX
ENCORE PLUS BAS



F. Pittet

Le Locle

Au Bon Vin de France

LE GARDOT

Fermé du 2 au 28 février (inclus)

RÉOUVERTURE le 29 février 1976

M. et Mme J. PATTON

À LOUER
AUX BRENETS
pour le 30 avril 76
appartement

de 2 chambres, con-
fort, éventuellement
avec garage.

S'adresser: E. Was-
ser, Bourg-Dessous
69, 2416 Les Bre-
nets, tél. (039)
32 12 52.



VILLE
DU LOCLE

Château des Monts
Musée d'Horlogerie

En raison des travaux de trans-
formation en cours, la salle des
automates Sandoz sera fermée
jusqu'à nouvel avis.

Conseil communal.

A vendre
au
Col-des-Roches

petit immeuble avec atelier au re-
ze-de-chaussée (environ 100 m²) plus
4 appartements, dont 2 avec salle de
bain.

Chauffage central général au mazout,
citerne de 11 000 litres.

Pour tous renseignements, téléphoner
au (039) 23 26 12.

Une
CURE efficace!



Circulan vous soulagera et combattra avec
succès les troubles de la circulation, une
trop haute pression artérielle, l'artériosclé-
rose et les malaises découlant de ces affec-
tions: sang à la tête, étourdissements, pal-
pitations fréquentes, papillotements, bour-
donnements, varices, les troubles de la
circulation de l'âge critique, hémorroïdes.
Circulan chez votre pharm. et drog.
Fr. 6.-, 1/2 litre Fr. 13.60, 1 litre Fr. 24.-

Cercle Ouvrier
LE LOCLE

SAMEDI dès 20 h. 30

DANSE

avec le trio

● LES DÉCIBELS ●

JE VENDS

immeuble
locatif

14 appartements.
Prix: Fr. 725 000.-.
Hypothèques: Fr. 550 000.-.
Fonds propres: Fr. 175 000.-.
Rentabilité: 8,50 %.

Ecrire sous chiffre 14-900022 à
Publicitas S. A., 2800 Delémont.

GARAGE

EST CHERCHÉ au
Locle, quartier Est,
pour le 1^{er} mai ou
date à convenir.
Tél. (039) 31 31 73.

Meubles - tapis

MAURICE MEYLAN — LE LOCLE

Tél. (039) 31 23 79 Grand-Rue 1

AVIS OFFICIELS

Mise à ban

Madame Jeanne-Yvonne NICOLET, à Neuchâtel,
met à ban le domaine de la Rive, qu'elle possède au
Pré-du-Lac, rière Les Brenets, soit les articles 970
et 971 du Cadastre des Brenets.

En conséquence, défense formelle et juridique est
faite de pénétrer sur ces terrains, de pique-niquer,
de faire du feu et d'abandonner des déchets de toute
nature. Le droit de passage par les chemins dus et
le droit de marche-pied de 90 cm. au bord de l'eau
sont réservés.

Neuchâtel, le 22. 1. 1976.

Jeanne-Yvonne Nicolet

MISE À BAN AUTORISÉE

Le Locle le 28 janvier 1976

Le Président du Tribunal:
J.-L. Duvanel



VILLE DU LOCLE
MISE AU CONCOURS
du poste de

chef
de voirie

Les exigences de la fonction sont:
Connaissances pratiques
Expérience de responsable de groupe
Etablissement des coûts de travaux
Elaboration de rapports.

Entrée en fonction: début mai.
Le cahier des charges ainsi que les possibilités de
salaire peuvent être consultés au Secrétariat des
Travaux publics (Hôtel de Ville, 1^{er} étage).
Les personnes que cette offre intéresse sont invitées
à faire parvenir leur postulation jusqu'au 18 février
1976 à la Direction des Travaux publics.

L'offre doit comprendre le curriculum vitae, la for-
mation acquise, ainsi que le montant du salaire
demandé.

CONSEIL COMMUNAL

DISPOSONS DE CAPITAUX
À PLACER

sous forme de prêts (dès Fr.
500 000.-). — Ecrire sous chiffre
87-488 aux Annonces Suisses
SA (ASSA), 2 fbg du Lac, 2001
Neuchâtel.

Heureuses innovations au téléski Le Locle-Sommartel

Nouvelle installation pour enfants et débutants

Après un début de saison que les conditions d'enneigement défavorables ont rendu difficile, le téléski Le Locle-Sommartel a pris un départ réjouissant, la semaine dernière déjà, alors que le nombre des remontées a dépassé les prévisions les plus optimistes.

L'installation de La Combe-Jeaneret est exploitée par une société anonyme dont la ville de Locle est majoritaire. Les Services industriels assument la gérance du téléski par l'intermédiaire

de M. Baillod, chef d'exploitation. Des conditions idéales permettent donc maintenant un fonctionnement à plein rendement du remonte-pente, ceci grâce aussi au soin avec lequel M. Matthey et son équipe ont préparé et entretenu les pistes dont la qualité est irréprochable.

Cette saison des améliorations judicieuses ont été apportées au complexe sportif de La Combe-Jeaneret. Les horaires de fonctionnement ont tout d'abord été revus. Ainsi le téléski fonctionne désormais les mercredi et vendredi de midi à 17 heures, les samedis et dimanches de 9h. à 17h. ainsi que les jours de congés scolaires et autres journées de sport. Un service de cars postaux permet en outre d'accéder ces jours-là à pied d'œuvre.

PANNEAU INDICATEUR

Sur l'initiative intéressante de l'ADL un panneau indiquant si l'installation fonctionne ou non a d'autre part été mis en place au carrefour Jehan-Droz, juste en dessous des panneaux routiers parmi lesquels la direction du téléski est indiquée. Ce panneau à fond vert ou rouge peut être en tout temps et facilement modifié. Il donne ainsi, en ville, une information précieuse pour les automobilistes de l'extérieur. Rappelons par ailleurs que les horaires et indications de fonctionnement sont affichés à la poste ainsi qu'au magasin des SI rue M.-A. Calame et à l'usine de l'avenue du Technicum.

Mais la grande innovation de cette année, réside dans la réalisation d'un projet attendu qui ouvrira l'accès des pistes de Sommartel aux enfants et débutants.

A la suite de nombreuses démarches, la société a en effet eu la possibilité d'installer un mini-téléski, à une centaine de mètres à l'est du départ du remonte-pente principal.

SKI EN FAMILLE

D'une longueur de 150 mètres, cette petite installation permettra de prati-

quer un vaste champ de neige d'une dénivellation de 40 mètres.

Elle a été mise en place hier après-midi et ce matin. Elle devrait pouvoir fonctionner dès demain dimanche. Doté d'un moteur électrique, le remonte-pente est démontable chaque printemps. Le système de traction du skieur est très simple et ne présente de surcroît aucun risque d'accident pour les plus jeunes skieurs.

Les pistes de La Combe-Jeaneret se voient ainsi complétées de façon avantageuse puisqu'elles offriront aux familles la possibilité d'apprendre à skier à leurs plus jeunes membres, ceci à proximité immédiate de pistes plus difficiles. Les responsables des installations ont en outre respecté le caractère familial de celles-ci en maintenant des tarifs d'utilisation très abordables.

Voici donc un atout supplémentaire pour la cité qui offre dans ses modestes capacités, des possibilités enviables dans la pratique des sports d'hiver.

AR



Vendredi après-midi le matériel était sur place, et ce matin le câble et l'installation devraient être prêts à fonctionner. A l'arrière-plan, un vaste champ de neige pour débutants. (Photos Impar-ar)



Au carrefour Jehan-Droz une indication claire et fort utile.

Gare au verglas !

Conduisant une auto, M. J.-J. G., de Pesieux, circulait hier à 14h.35 rue Alexis-Marie-Piaget en direction du centre ville. Peu avant le no 35, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la chaussée verglacée, voiture qui est venue heurter une auto en stationnement.

Au Conseil général des Brenets

Budget et instruction publique: chaud débat

C'est donc sans joie que les 23 conseillers généraux brenassiers ont accepté, ainsi que nous le relations dans notre édition de jeudi, le projet de budget qui leur était soumis mercredi soir au cours d'une séance rondement menée par le président du législatif, M. J.-M. Veya.

Avant d'aborder l'ordre du jour par la lecture du procès verbal de la précédente assemblée, M. Veya salua tout particulièrement M. Willy Gerber qui siègeait pour la première fois sur les bancs. PPN, en remplacement de Mme Marguerite Brunner, nommée au Conseil communal.

Divers problèmes furent évoqués lors de l'examen du projet de budget. Ainsi M. Matthey, président de commune à propos d'une question de M. Guinchard (soc) touchant aux Travaux publics, répond que ce poste a fait l'objet d'une compression de 70.000 fr. à 40.000 fr. et qu'il conviendra d'étudier, après l'hiver, les besoins urgents en matière de restauration des chemins.

En ce qui concerne le surfaçage du parc des Pargots, M. Matthey précise qu'il n'y a aucun espoir d'obtenir une aide quelconque de l'Etat.

M. Mahieu (rad) rapporteur de la Commission du budget relève au chapitre de l'Instruction publique que les prix d'écolage facturés par la Ville du Locle ont pu être bloqués en attendant qu'une commission de contrôle ayant droit de regard puisse entrer en fonction. M. Mahieu déplore en outre que les difficultés croissantes de Cridor doivent être supportées en partie par Les Brenets, actionnaire. Au nom de la commission il propose au législatif de voter le budget tel qu'il a été présenté.

ÉCHAUFFEMENT POUR UNE CLASSE

Au travers des différentes interventions, celle de M. Sieber (rad), président de la Commission scolaire et au nom de celle-ci, déplore qu'une réduction de 8000 fr. à 3000 fr. ait été décidée par l'exécutif sur le poste concernant l'entretien du collège sans consultation de ladite commission. En termes vifs, il déplore encore le manque de collaboration et de contact avec le Conseil communal. Celui-ci par la voix de M. Zurcher tout d'abord, lui répond que le souci de ne pas engager de dépenses non absolument indispensables ont motivé cette décision. Certes une classe doit être refaite, mais c'est au chef du département des TP qu'il incombe de proposer l'entreprise, ajoute-t-il. La

balle est alors renvoyée en ce qui concerne l'absence de collaboration. M. Matthey, calme le débat, estimant qu'il n'y a pas lieu de faire une montagne avec une souris. « L'autonomie de manœuvre du Conseil communal de 5000 francs permettra de procéder dans tous les cas à la restauration d'une classe » ajoute-t-il. M. Mahieu (rad) soulève encore le problème de l'insuffisance du chauffage dans certaines circonstances à la halle de gymnastique. Impossible de chauffer mieux, répond M. Zurcher.

C'est alors que la motion signée par M. Pilloud (PPN) et d'autres signataires demandant la convocation dès après les élections, d'une commission chargée d'étudier et de prendre connaissance de toute la gestion communale est repoussée par 12 voix radicales et socialistes. Les rapporteurs de ces deux groupes estiment qu'il était malvenu d'introduire telle motion alors même que les autorités ont pas encore été désignées pour la législature à venir et que par ailleurs il n'y a pas de raisons de ne pas faire confiance au Conseil communal.

M. Matthey s'étonne lui aussi de telle intervention estimant que tout a été mis en œuvre pour limiter les dépenses dans la mesure des pouvoirs locaux, et que par ailleurs on attend toujours les résultats des travaux de la commission nommée l'an dernier pour trouver de nouvelles ressources.

Répondant enfin à M. Jequier (ppn), M. Matthey rappelle que la commission à laquelle proposition avait été faite l'an dernier de participer à l'élaboration du budget, a refusé tel principe arguant du fait que son rôle était de superviser et de contrôler.

PÉNURIE DE DENTISTE

Le problème que constitue l'absence de dentiste aux Brenets fait encore l'objet d'une question de M. Guinchard (soc) et consorts.

M. Matthey, président de l'exécutif apporte des nouvelles fraîches ayant, eu le jour même un contact avec le Département cantonal de l'intérieur. Des démarches ont été entreprises dès le départ du précédent dentiste, déclare M. Matthey et nous avons fait paraître des annonces dans plusieurs organes spécialisés. Tous les candidats étaient de nationalité étrangère. D'entente avec le Service cantonal de la santé, nous pensons que l'installation de l'un d'eux aurait été admis et qu'il eût pu pratiquer sous le contrôle d'un dentiste suisse, comme c'était le cas du temps du précédent. La société des médecins dentistes du Locle a toute-

fois opposé une résistance à ce principe arguant du fait qu'un grand nombre de jeunes médecins dentistes seront prochainement promus et qu'il faudrait alors craindre de les voir suppléants, ajoute M. Matthey. D'entente avec l'Etat, un dentiste du Locle viendra donc exercer aux Brenets certains jours étant entendu que d'ici deux ans devra s'établir un nouveau dentiste.

Une dernière question concerne les arbres situés à proximité de la fabrique Walther. Le Conseil communal s'efforcera de prévenir leur dépérissement.

En fin de séance le président du Conseil général lit la lettre de l'abbé Roulin dont le départ de la localité entraîne la démission à la Commission scolaire. La séance est levée vers 21 h. 30.

A.R.

Entre Monts et Communal

Pointe de ski maculée, facture : 1075 francs

Nous relations au mois de novembre dernier l'acte stupide qui avait été commis envers le monument en forme de pointe de ski, installé dans la descente de la route du Crêt-du-Locle, peu avant l'entrée de la ville. Un gigantesque cœur avait été peint par un mauvais plaisant qui aura à assumer de lourdes conséquences d'une action sans doute irréfléchie.

En effet, l'ADL, promoteur du monument de bienvenue au Locle, après avoir déposé plainte vient d'être renseignée sur l'identité de l'auteur (récemment arrêté avec d'autres compères).

Ce dernier devra s'amender en payant le montant devisé de la restauration qui s'élève à... 1075 francs.

En effet, la peinture ayant pénétré profondément dans le béton, il conviendra de boucherer entièrement le monument, de mastiquer ensuite certains endroits, afin de prodéder à un vernissage partiel.

Un échafaudage devra bien sûr être dressé et plusieurs jours de travail fastidieux seront nécessaires à une remise en état correcte. (r)

mémento

Ce week-end au Locle

Casino : Samedi, dimanche, 20 h. 30, Le fantôme de la liberté. Samedi, 17 h. 30, dimanche, 14 h. 30 et 17 h. 30, Mon nom est personne.

Lux : Samedi, dimanche, 20 h. 30, Karaté, les 5 doigts de la mort. Samedi, 23 h. 15, Les garces.

Le Perroquet : Dancing.

Le Dragon d'or : bar-dancing.

Pharmacie d'office : Mariotti, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial : tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales : tél. (039) 24 76 80.

communiqués

Salle Dixi : aujourd'hui, dès 14 h. 30, match au loto organisé par les sections du Locle-Sports.

Comœdia au Casino-Théâtre

« Interdit au public »

Le public loclois semble avoir interprété à la lettre le titre de cette œuvre théâtrale, boudant tout à la fois les vétérans du F.-C. Ticino, organisateurs du spectacle et les excellents animateurs de « Comœdia ». Et c'est dommage, car les nombreux absents, mardi soir, au Casino-Théâtre, ont eu tort. Cette fresque du monde du théâtre, colorée, vivante, est une très bonne pièce, avec ses intrigues, ses quiproquos.

Créée en 1967 au Théâtre Saint-Georges, à Paris, par Jean Marsan, auteur de 10 autres œuvres et d'une quarantaine de films, « Interdit au public » met en scène les gens de théâtre, auteurs, comédiens, vedettes, cabots et directeurs. On y trouve le sublime et le ridicule, le dramatique et le torlant, le pathétique et le burlesque. Jean Marsan a résolu de nous faire rire. Il a réussi, choisissant l'aspect comique tel qu'il existe dans la réalité quotidienne de la comédie que se jouent à eux-mê-

mes les auteurs et les acteurs. Au dialogue percutant de Nicole Guise (Elsa Pipoz) et de Gabrielle Tristan (Marie-Josée Geyer), succèdent les répliques cinglantes de Gisèle Montagne (Madeleine Calame). Son mari, Hervé Montagne (René Geyer), qui est aussi un metteur en scène endiablé, incarne un auteur haut en couleurs, truculent, savoureux, débordant, énorme, contrastant avec le calme et débonnaire Bayard, bien campé par Ulysse Brandt. On a retrouvé avec plaisir Jean-François Drozler, dans ce rôle ingrat et pénible de directeur de théâtre et tout le brio des autres acteurs de Comœdia, troupe homogène et bien rodée. « Interdit au public », sans nul doute, est assuré d'une belle et longue carrière dans notre région. Le public loclois aura d'ailleurs l'occasion de jouer une fois encore de ce spectacle, sous peu et de rechef sur les planches du Casino-Théâtre.

(me)

Les Ponts-de-Martel: belle réussite des semaines de sports des classes



L'école secondaire a été la première à se mettre en bonne forme physique. Elle y était obligée car le camp de ski était fixé depuis longtemps à l'avance. Une soixantaine d'élèves accompagnés de leurs moniteurs de ski se sont rendus à Thyon pour une semaine.

Sous la direction du chef de camp, M. Eric Benoît, cette semaine a passé à toute allure et c'est avec regret que tous les participants ont vu leur séjour prendre fin. Malgré un certain manque de neige, les conditions étaient tout à fait acceptables. Il n'a été relevé aucun incident grave durant cette semaine de sports.

Les enfants restés au village ont fait des promenades, du ski de fond, un peu de ski de descente.

Cette semaine ce fut le tour des élèves de l'école primaire d'avoir leurs vacances de sports. Les conditions étaient excellentes et rarement la réussite n'a été aussi complète. Les enfants ont vraiment pu se défouler tant à la patinoire que sur les pentes des Prises. Vu la neige en suffisance, le téléski a fonctionné à plein rendement ce qui a de quoi satisfaire les dirigeants du skiclub. A relever encore la précision de l'organisation.

(ff)

Zaneth à La Lucarne des Brenets

Deux récitals en un

Zaneth, le grand public le connaît surtout par ses chansons « Le café des Alpes », où il chante, joue de la guitare et du cor des Alpes, et « Zwiebeli musik », désopilant texte aux consonances de « schwitterzdutch ». Les spectateurs nombreux qui se sont rendus mercredi à La Lucarne ont découvert un autre Zaneth, poétique et réaliste. Cette seconde face de l'artiste est peut-être moins originale que la première, elle fut sans doute aussi moins appréciée par la majorité. Pourtant de très belles chansons la composent, comme « Ramatuel », qui est un hommage à Gérard Philippe, « Papa », « Hommage à Paul Fort », et toute une série de textes sur le thème de la ville.

Les musiques, accompagnées au piano et au piano électrique par Daniel Perrin, sont jolies et intéressantes, pleines de recherches. Zaneth sait être un poète sensible, délicat, mais aussi mordant, au regard aiguisé et au verbe dru.

Le reproche que l'on pourrait lui

adresser est que la transition entre les deux genres offerts dans son récital est trop grande, trop sèche. On a un peu l'impression d'assister à deux tours de chant dans le même programme. L'auditeur a quelque peine à assimiler un tel changement de personnalité chez l'artiste.

Mais c'est finalement à une excellente soirée qu'a assisté le public de la petite salle brenassière, et à un spectacle d'une grande variété musicale et instrumentale. Car Zaneth joue remarquablement du cor des Alpes (en même temps qu'il chante et gratte sa guitare, ce qui est une performance), il danse les claquettes, tire des mélodies d'un tuyau d'arrosage, bref sait divertir les spectateurs de maintes façons. Ses talents sont multiples et il use de chacun avec une maîtrise consommée, ce qui est assez rare chez un artiste.

De tout autre style sera le prochain spectacle de La Lucarne puisque son parrain, Jacques Debronckart, en sera l'hôte. (dn)



AUDI - NSU
Jean DUBAIL
Garage Central
2720 TRAMELAN
Tél. (032) 974502

TV
RADIO
HI-FI - STÉRÉO



TRAMELAN
Reconvilier - Bienne
MACHINES À COUDRE
ET À REPASSER

elna

APPAREILS
ÉLECTRO-MÉNAGERS



2720 TRAMELAN
Concessionnaire des
Forces Electriques
de La Goule

Avant et après
les matches
rendez-vous au

bar à café
CRI - CRI
2720 TRAMELAN

PATINOIRE DE SAINT-IMIER
CE SOIR à 20 h. 15
TRAMELAN - WIKI

Il ne fait plus aucun doute, Tramelan doit absolument gagner ces dernières rencontres alors que son prédécesseur au classement ne devrait pratiquement plus faire de points. Voilà en terme clair ce qui permettrait à Tramelan de se sauver de la relégation cette saison. Si les chances paraissent bien mince, il est vrai, mathématiquement tout est encore possible et pour cette seule raison, il est absolument nécessaire que chacun comprenne cette situation, ceci tant les joueurs que les responsables. Tramelan se trouve à trois longueurs de Steffisbourg et il reste 3 matches à disputer. C'est bien mince pour refaire le chemin perdu, mais tant que le championnat n'est pas terminé, il

Tramelan en mauvaise position

faut espérer. Il est vrai que Steffisbourg aura des rencontres plus faciles (Wasen, Adelboden et Thoune), que Tramelan, qui aura la lourde tâche d'affronter Rotblau et Moutier, les deux équipes de tête de classement dans ce groupe 3. Une chance de pouvoir reprendre conscience, puisque ce soir c'est Wiki qui sera l'adversaire de Tramelan. Wiki, qui cette saison a eu aussi quelques difficultés, mais qui a pu se sortir plus facilement de sa mauvaise position, devrait être un adversaire à la portée de Tramelan, mais faut-il encore que ces derniers saisissent une toute dernière chance qui s'offre à eux.

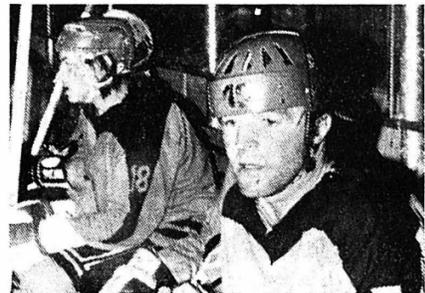
Du côté du public, nous ne saurions assez le répéter, ce n'est pas le moment de lâcher l'équipe qui traverse des moments bien pénibles, car nous en avons tous la certitude, les joueurs font tout ce qu'ils peuvent et avec des moyens bien limités. Alors plus aucune hésitation, c'est en masse que l'on se rend à Saint-Imier ce soir et non seulement en spectateur, mais en encourageant l'équipe comme elle le

mérite. Les encouragements n'ont-ils pas été quelquefois à la base de succès? alors, pourquoi pas encore cette fois-ci et tous ensemble Hop Tramelan, aidés très certainement par les membres du FAN'S Club qui eux aussi doivent montrer que leur soutien n'est pas seulement lorsque l'équipe se trouve en bonne position, mais surtout lorsqu'elle joue son avenir en première ligue.

JCV

CLASSEMENT

1 Moutier	15	14	0	1	28
2 Rotblau	14	12	0	2	24
3 Thoune	14	11	1	2	23
4 Etoile-Thoune	15	5	4	6	14
5 Saint-Imier	15	6	2	7	14
6 Wasen-Sumiswald	15	6	1	8	13
7 Adelboden	15	5	0	10	10
8 Wiki	15	4	1	10	9
9 Steffisbourg	15	4	0	11	8
10. Tramelan	15	2	1	11	5

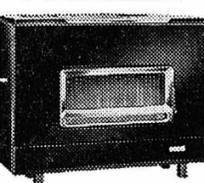


Denis Giovannini, qui souvent blessé, a tout de même tenu sa place en arrière avec une grande maîtrise... (au deuxième plan, G. Doriot qui a fait sa rentrée dernièrement.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1888

vous apporte régulièrement les nouvelles de votre région

Bureau de Tramelan
Grand-Rue 147 - Tél. (032) 97 58 58
Rédaction et administration :
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 35



Distribution Suisse:
Tramelan

Mazout + Gaz
Nombreuses possibilités
Chauffe tout et partout
Tél. 032/97 42 20
97 52 82

Jean Stolz S.A.
Radio - Télévision
2720 TRAMELAN

Grand-Rue 131
Tél. 032/97 57 57

MOUTIER
DELEMONT



2720 TRAMELAN

Fournisseur des maillots
d'entraînement du
Hockey-Club
Tramelan

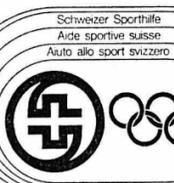


TEL 032 97 58 58

Les vacances de
demain se préparent déjà
aujourd'hui
Adressez-vous à

MULTI-VOYAGES TRAMELAN

suivre..



LES JEUX comme si vous y étiez,

c'est possible grâce à un TV couleur
MEDIATOR
PHILIPS, TELEFUNKEN ou GRUNDIG

livrable de notre stock: PAL-SECAM

à partir de Fr. **2'098.-**

chez votre spécialiste de confiance :

radio TV HI-FI **Frésard** Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS



SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
AUREOLE BOREL CYMA DOXA
2002 NEUCHÂTEL - SUISSE

Dans le cadre du renouvellement de notre personnel, nous offrons les places suivantes devenant vacantes ces prochains mois :

une téléphoniste-réceptionniste
ayant de l'entregent, capable de répondre à la réception ou au téléphone en français, allemand ou anglais et être à même de dactylographier.

une sténodactylo
pour le secrétariat du marketing ayant de bonnes connaissances de français, d'allemand et d'anglais.

une apprentie de commerce
ayant suivi les classes modernes.

Le début de l'activité de ces trois places intéressantes sera fixé d'un commun accord.

Faire offres détaillées à :
Direction de Synchron S.A., FHR
Maladière 71
2002 NEUCHÂTEL



LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas • La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 • Tél. (039) 22 11 00

OFFRES D'EMPLOIS

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL - TRAVAUX PUBLICS

Edouard Bosquet

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire

pour son service de facturation et correspondance technique.
Prestations sociales avancées.
Ambiance agréable et jeune.

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à adresser à :

EDOUARD BOSQUET
Entrepreneur
Rue du Pont 38
2301 La Chaux-de-Fonds

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



HELLO, COUSIN GOUPIL! POUVONS-NOUS VENIR SOUS TON PARAPLUIE?
POURQUOI? IL Y A JUSTE ASSEZ DE PLACE POUR MOI!
EH! AIDEZ-MOI! LE VENT M'EMPORTE!
LE VOILÀ BIEN PUNI POUR SON ÉGOÏSME!
ET LA PLUIE A CESSÉ...

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Cérémonie de promotion pour 106 nouveaux caporaux



Le Lt-colonel Addor félicitant un des nouveaux sous-officiers.

Arrivés au terme de leur quatre semaines de cours de l'Ecole de sous-officiers inf 2, 106 soldats ont reçu le grade de caporal, hier en fin d'après-midi. La cérémonie s'est déroulée dans la grande salle de Boudry, la caserne de Colombier ne possédant pas de locaux suffisamment grands pour ac-

cueillir non seulement la cohorte des soldats mais aussi et surtout le nombre plus grand de parents et d'amis qui tiennent à assister à cette importante étape franchie par un homme.

Le Lt-colonel Paul-Edouard Addor, commandant de l'école, procédait pour la première fois à une telle cérémonie.

Il a félicité les nouveaux caporaux, leur a défini le rôle de chef qu'ils assumeront dès lundi en prenant leurs fonctions à l'Ecole de recrues qui s'ouvre à Colombier et leur a rappelé les six règles d'or à appliquer: conception du service, discipline, enthousiasme, rayonnement, volonté de chercher le contact et courage. Les nouveaux chefs devront se montrer fermes mais réfléchis, user mais ne jamais abuser de leur autorité.

C'est aux parents que s'adresse ensuite le commandant, les remerciant du sacrifice que beaucoup d'entre eux ont consenti afin que leurs enfants prennent leurs responsabilités et servent leur pays.

Le capitaine-aumônier Vial a apporté le message de l'Eglise.

De nombreuses personnalités entouraient les nouveaux sous-officiers: le colonel-divisionnaire Christie, cdt de la division frontière 2, M. Sandoz, premier secrétaire au Département militaire, le colonel Junod, chef de recrutement de la zone 2 ainsi que les autorités des communes avoisinantes.

Caporaux, parents et instructeurs se sont ensuite retrouvés au Château de Colombier pour passer quelques instants fort sympathiques, en dégustant une collation. (Photo Impar-RWS)

LES CRITÈRES MÉTÉOROLOGIQUES 1975 À NEUCHÂTEL: COMME EN 1974

L'Observatoire de Neuchâtel communique que du point de vue météorologique, un fait caractérise 1975: les trois critères principaux, soit la température, l'insolation et les précipitations, sont pratiquement identiques à ceux de 1974. L'année a été assez chaude, peu ensoleillée et peu pluvieuse dans son ensemble. Les autres critères sont presque normaux.

La température annuelle moyenne, qui vaut normalement 9,2 degrés, est de 9,6 degrés en 1975 (1974: 9,7). Les moyennes prises par saisons montrent que l'hiver a été spécialement chaud: hiver: 3,3 degrés (valeur normale: 0,8); printemps: 8,6 degrés (9,0); été: 17,7 degrés (17,7); automne: 10,0 degrés (9,4). Le mois de janvier possède l'écart positif maximal de température, soit 3,4 degrés, tandis que juin est le mois au déficit thermique le plus important — 1,3 degré.

Le thermomètre a atteint sa valeur maximale les 3 et 4 août: 31,8 degrés, contre un minimum annuel de — 7,8 degrés le 21 décembre. L'amplitude absolue de la température, qui vaut normalement 43,6 degrés est de 39,6 degrés en 1975. Au cours de l'année, il y a eu 39 jours d'été, 53 de gel et 9 d'hiver; ces derniers sont groupés en novembre (1) et décembre (8). Le dernier gel de printemps date du 11 avril (— 1,9 degré) et le premier passage du thermomètre en-dessous de 0 degré en fin d'année s'est produit le 22 novembre (— 1,3 degré).

La durée totale de l'insolation est de 1503 heures, ce qui donne un déficit annuel de ce critère de 12 pour cent

ou 196 heures (En 1974, l'insolation totale fut de 1513 heures). Février possède le plus grand écart positif: 51 pour cent (+ 40 heures), tandis que mars est le mois le plus déficitaire: — 55 pour cent (— 82 heures). L'insolation journalière maximale date des 6 et 7 juin avec 13,7 heures, tandis que 102 jours n'ont pas été ensoleillés et que 30 jours ont reçu une insolation inférieure à 1 heure. Au cours de l'année on compte 171 jours très nuageux ou couverts et 42 jours clairs.

La hauteur totale des précipitations atteint 922 mm. (1974: 924 mm.). Cette valeur est inférieure de 6 pour cent à la normale annuelle de 981 mm. Les mois avec excès de précipitations sont: septembre: 64 pour cent, novembre: 63, août: 42 et janvier: 12 pour cent. Les autres mois sont déficitaires ou normaux: — 84 pour cent en février, suivi de octobre: — 68 pour cent, décembre: — 65, juillet: — 35, mai: — 14, juin: — 11 et mars: — 8 pour cent. Les précipitations mensuelles vont de 10,6 mm. en février à 147,4 mm. en août, la récolte journalière extrême datant du 14 septembre avec 42,6 mm. Il a plu au cours de 134 jours, ce qui est assez élevé, tandis que la neige ne s'est manifestée que pendant 14 jours: 6 en mars, 4 en avril, 1 en novembre et 3 en décembre. Le sol fut recouvert de neige également pendant 14 jours, soit 3 en mars et 11 en décembre, la couche le recouvrant étant toutefois bien mince: 8 cm. au maximum en décembre. La dernière neige de printemps date du 10 avril et sa première apparition en fin d'année s'est produite le 22 novembre. Les orages proches de la

station sont au nombre de 11. Il y a eu 42 jours de brouillard au sol.

Les vents ont été normaux. La distance totale de 62.900 km. parcourue en 1975 représente une vitesse moyenne de 2,0 m.-seconde. Les parcours mensuels extrêmes sont de 7110 km. en avril (2,7 m.-s.), prédominance: sud-ouest et nord-est, et de 4100 km. en octobre (1,5 m.-s.), prédominance: nord-est et est. Le 3 février possède le parcours journalier maximal, 671 km., de direction nord-est, soit une vitesse moyenne du vent de 7,8 m.-s., tandis que le jour le plus calme s'est produit 4 jours plus tard, le 7 février, 42 km. La répartition du parcours annuel selon les 8 directions principales est la suivante: nord-est: 24 pour cent, sud-ouest: 19, est: 18, ouest: 15, nord: 8, sud: 8, nord-ouest: 5 et sud-est: 3 pour cent.

Dans l'ensemble, les vents continentaux ont donc dominé. La vitesse de pointe maximale du vent en 1975 est assez faible: 105 km.-h. le 3 février de direction nord-est; elle est suivie de 100 km.-h. les 27 janvier et 8 avril, de direction sud-ouest. Au cours de chaque mois, exception faite pour octobre (70 km.-h.), le vent a atteint ou dépassé la vitesse de 75 km.-h.

mémento

Ce week-end à Neuchâtel

Galerie Media: Samedi, 14 à 18 h. 30, exposition Jean-Pierre Zaugg.
Musée d'ethnographie: 10 à 12, 14 à 18 h., expos. Amazonie du Nord-Ouest.
Musée d'art et d'histoire: 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., collections du Musée.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice.
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le solitaire de Fort Humbolt; 17 h. 30, Le milieu du monde. Samedi, 23 h., America Graffiti.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, L'île sur le toit du monde; 17 h. 15, Sérieux comme le plaisir.
Bio: 14 h. 30, Tintin et le temple du Soleil; 16 h., 18 h., 20 h. 45, L'éducation amoureuse de Valentin. Samedi, 23 h. 15, Femmes vicieuses.
Palace: 15 h., 20 h. 30, Adieu Poulet.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45 (samedi 23 h.), Docteur Françoise Gaillard.
Studio: 15 h., 21 h., Histoire d'O; 17 h. 30, Et si tu n'en veux pas...

Val-de-Ruz

Cernier: Halle de gymnastique, samedi, 20 h., soirée de la Société d'accordéonistes L'Épervier. Danse dès 22 h. 30.
Médecin de service: du samedi 12 h., au lundi 8 h., Dr Maurice Perriard, hôpital Landeyeux, tél. 53 34 44.
Pharmacie d'office: Pierviviani, Fontaines, tél. 53 22 56, samedi dès 16 h., dimanche, 10 h. 45 à 12 h. et dès 18 h. 30.
Service d'aide familiale du Val-de-Ruz: tél. (038) 53 10 03, Mme Ruttimann, Dombresson.
Hôpital et Maternité du Val-de-Ruz, Landeyeux, tél. 53 34 44.

Val-de-Travers

St-Sulpice: Samedi, halle de gym, 20 h. 15, match au loto organisé par la Société de tir.
Médecin de service: de samedi midi à dimanche, 22 h., Dr Schmidt, Les Verrières, tél. (038) 66 12 57.
Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., Pharmacie des Verrières.
Ambulance: tél. (038) 61 12 00.

Un chauffeur de taxi de Neuchâtel assommé aux Geneveys-sur-Coffrane

Son véhicule retrouvé abandonné au Locle

Le paisible village des Geneveys-sur-Coffrane a été, dans la nuit de jeudi à hier, le théâtre d'un drame qui aurait pu coûter la vie à un chauffeur de taxi de nationalité française, mais travaillant pour une entreprise de Neuchâtel.

Il était en effet environ minuit et quart, hier, lorsque l'on retrouva dans ce village du Val-de-Ruz le corps inanimé de M. Jean-Louis Bézy, 30 ans, père de deux enfants. Souffrant de plusieurs fractures du crâne, le malheureux fut immédiatement transporté à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

Selon les premiers résultats de l'enquête ouverte par la police de sûreté, le chauffeur de taxi avait pris en charge, jeudi peu avant minuit, un client inconnu sur la place de la Gare, à Neuchâtel. Ce dernier demanda à M. Jean-Louis Bézy de le conduire aux Geneveys-sur-Coffrane. Arrivé à destination, le client attaqua soudain le chauffeur, qu'il frappa violemment à la tête, avant de l'abandonner et de s'enfuir au volant du taxi, une Mercedes blanche, immatriculée NE 1005.

Ce véhicule devait d'ailleurs être retrouvé peu après, vers minuit trente, abandonné au Locle. En l'inspectant, la police relevait des traces de lutte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la voiture.

Pour l'instant, les mobiles de cette sauvage agression restent encore inconnus, le vol ne semblant pas être à l'origine de cet acte criminel. Le fait que le véhicule ait été retrouvé à proximité de la frontière française fournira peut-être un début de piste à la police.

Quant à la victime, malgré ses graves blessures, elle a pu fournir quelques indications sur son agresseur qui répond au signalement suivant: environ 25 ans, corpulence moyenne à svelte, visage rond, teint neutre, cheveux foncés et fournis, sans coiffure ni moustache. Pantalon bleu ciel, veste matelassée gris brun, parle avec un fort accent étranger.

Les personnes susceptibles de fournir des renseignements au sujet de cette affaire sont priées de téléphoner à la police cantonale, tél. (038) 24 24 24.

Importance de la population active

Le Bureau fédéral de statistique a publié le nombre de travailleurs domiciliés dans chaque commune. Voici ces totaux pour le Val-de-Ruz: Boudevilliers, 290; Cernier, 844; Chézard-St-Martin, 531; Coffrane, 236; Dombresson, 539; Engollon, 30; Fémin-Vilars-Saules, 129; Fontainemelon, 789; Fontaines, 283; Les Geneveys-sur-Coffrane, 798; Les Hauts-Geneveys, 259; Montmolin, 118; Le Pâquier, 84; Savagnier, 222; Valangin, 202; Villiers, 74.

Il y avait donc au moment du recensement fédéral de 1970, 5428 travailleurs domiciliés au Val-de-Ruz, ce qui représente environ 50,4 pour cent de la population totale. Certaines communes s'écartent nettement de cette moyenne. Montmolin (population totale: 281, population active: 118), Le Pâquier (population totale: 185, population active: 84 et Villiers (population

totale: 172, population active: 74) ont par conséquent davantage, toute proportion gardée, d'enfants, d'étudiants, de ménagères, de rentiers et de personnes âgées. Par contre Boudevilliers (population totale: 465, population active: 290), Fontainemelon (population totale: 1414, population active: 789) et Les Geneveys-sur-Coffrane (population totale: 1405, population active: 798) abritent un pourcentage plus important de travailleurs que les autres communes du district. (jlc)

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

30 janvier: Hurni Edmond Arthur, né en 1902, époux de Marie Adèle, née L'Éplattener, domicilié à Cernier.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Assises des gardes-forestiers neuchâtelois

Plus d'apprentis que de places disponibles

L'assemblée générale de l'Association neuchâteloise des gardes forestiers s'est tenue en ce début d'année, à Bôle sous la présidence de son chef de file, M. J.-P. Jeanjaquet.

Outre les affaires courantes l'assemblée a approuvé le rapport présidentiel relatant l'activité de l'association au cours de l'année écoulée, ainsi que les comptes justifiant une saine gestion. Aux nominations statutaires une mutation est enregistrée au sein du 2e arrondissement où M. Sausser, de Rochefort, remplace M. Béguin, de Bôle. La course d'étude annuelle se déroulera en deux jours dans la région lucernoise.

Les mesures de sécurité et la formation professionnelle furent une nouvelle fois des objets importants de l'ordre du jour, tout comme le choix des futurs apprentis qui sont deux à trois fois plus nombreux que le nombre de places disponibles, ce qui est réjouissant en soit mais ne va pas sans causer

de nombreux problèmes. Les gardes-forestiers ont ensuite fait preuve de beaucoup d'attachement à la conservation de la forêt, tant sur le plan du respect dont elle devrait être l'objet, que sur celui de sa rentabilité financière. C'est ainsi que dans cet ordre d'idée, ils ont demandé à ce que des dispositions légales soient créées afin de réglementer la pratique du « trial » et de l'équitation en forêt et que le poids et la charge tant des engins de débardage que du transport des bois soit fixé ou abaissé afin de préserver au maximum les voix d'accès existantes. En fin de séance et pour la première fois, le président eut le plaisir de remettre un prix et de féliciter M. J.-D. Romy du Locle qui a obtenu les meilleurs résultats en pratique et en technologie aux derniers examens de fin d'apprentissage, formé qu'il fut par un collègue M. R. Haldimann, des Ponts-de-Martel. (comm.)

Couvet: le Judo-Club à la veille d'un nouveau départ

Réunis récemment dans leur local, lors de l'assemblée générale présidée par M. Bernard Borel, président, les 21 membres présents ont fait le bilan de l'an écoulé et renouvelé le comité. L'an 1975, qui peut être qualifié de favorable sur le plan de l'équipement puisque le nouveau a été mis en place, ne l'est pas autant sur le plan administratif, le comité n'ayant pu siéger au complet.

Le rapport financier est assez favorable ainsi que le budget pour 1976, présenté par M. Ronzi, caissier. Après un rapport circonstancié de M. Borel, président, on passe alors aux nominations du comité pour ce nouvel exercice. Il sera composé comme suit: président, M. Bernard Borel; vice-président, M. A. Schimmer; secr. correspondance, M. W. Perrin; secr. verbaux, M. M. Bernd (nouveau); caissier, M. W. Dreyer (nouveau); caissier suppléant, M. G. Ronzi; matériel, M. W. Von Burg. Les entraîneurs du club seront MM. Joseph Della Ricca et Marco Pressello. Sont nommés vérificateurs de compte MM. M. Chanez et M. Sanchez, Mme L. Chanez sera suppléante. Les délégués de la société à l'USL, en-

fin, seront MM. Borel B. et Perrin W. Pour le proche avenir, le Judo-Club du Val-de-Travers prévoit un recrutement de jeunes membres, à qui il sera donné la formation de base nécessaire, tandis que les actifs actuels compléteront par un entraînement assidu les bonnes dispositions acquises lors de l'entraînement bi-hebdomadaire (lundi et mercredi). Le club ne sera donc pas engagé dans la compétition car il s'agit de former une équipe représentative. Avec l'apport de sang neuf et la belle cohorte de jeunes judokas qui s'entraînent actuellement, l'engagement d'une équipe pour la compétition peut logiquement être prévue pour ces toutes prochaines années, ce qui serait une belle récompense pour le dévouement de M. Joseph Della Ricca, entraîneur. Avec un matériel adéquat, des finances assez florissantes, un comité restructuré et dévoué, le judo est reparti d'un bon pied à Couvet et le club peut nourrir à brève échéance de saines ambitions. Outre le côté sportif, les membres se sont d'ores et déjà donné rendez-vous pour la traditionnelle soirée annuelle prévue à mi-mars. (gp)

Pour les 150 ans du Collège latin: une cure de beauté



Le Collège latin, imposant bâtiment sis entre la route nationale et le lac, soit en pleine ville, a été inauguré le 22 mai 1826. Pour ses 150 ans d'existence, la ville a décidé de lui offrir une cure de beauté. Son teint de pierres jaunes est, il faut le dire, bien brouillé: la pollution de l'air lui a donné un air sinistre et sale.

Un fait amusant est à signaler: le Collège latin est né illégalement, en ce sens que le Conseil de ville, qui siègeait le 22 mai 1826, accepta sa construction... alors que les travaux avaient déjà commencé!

Neuchâtel n'a pas attendu « l'Année européenne du patrimoine architectural » pour restaurer et mettre en valeur ses principaux bâtiments: palais DuPeyrou, Collégiale, Maison des Halles pour ne citer que les principaux.

Les projets ne manquent pas. Ce sont hélas les finances qui mettent un frein à ces travaux. Le Collège latin devrait subir une restauration extérieure complète mais, prudemment, la ville ne demandera qu'un crédit de 303.000 fr. au Conseil général, qui siègera lundi soir, pour procéder à une première étape des réfections, comprenant des « urgences » tels la couverture, la ferblanterie, la charpente, les vitrages.

Les travaux prévus dans la seconde étape sont évalués présentement à 270.000 francs et seront — si tout va bien — entrepris en 1977, alors que la 3e étape, prévue plus tard, exigera plus d'un million de francs.

Les assurances ont été données que la valeur architecturale du bâtiment sera rigoureusement respectée. (Photo Impar-RWS)

Dimanche 1er février
dès 16 heures

grand match au loto

Abonnements
25 tours = Fr. 12.-

Serre 64

2 cartes = 3e gratuite

du Cercle de Billard

VENTE SPÉCIALE

Légalement autorisée du 28.1.76 au 21.2.76

Vous obtenez à

1/2 prix

tous nos modèles de fin de série

Qualité, service, garantie sont bien sûr assurés

et sur tout notre assortiment

en stock **10%** de rabais supplémentaire sur nos prix nets
Brechbühl

TV BRECHBÜHL
radio television hi-fi stereo

CORGÉMONT 032 97 15 97 WALLERAY 032 92 22 66 SAIGNELEGIER 039 51 17 00 TAVANNES 032 91 41 61

MIELE

VAISSELLE ou LINGE, machine spéciale pour locatifs. Conditions spéciales de vente gros et détail.

D. DONZÉ
Département Appareils ménagers
2725
Le Noirmont
Tél. 039/53 12 28

Mélanges

COCKER

Une nichée, roux, pedigree, vaccinés. Fr. 400.-. Tél. 032 97 54 38.

Appartements à louer

A LOUER tout de suite appartement, 2 1/2 pièces + cuisine, chauffé. Rocher 18, rez-de-chaussée. Tél. (039) 22 35 45.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir

grand studio meublé

tout confort. Rue du Commerce 15. Loyer mensuel Fr. 275.- + charges.

S'adresser à Manufacture Moblot, tél. (039) 22 52 02.

A LOUER pour fin février ou date à convenir, beau

STUDIO

avec hall, cuisine, salle de bain. Loyer Fr. 275.-, charges comprises. Tél. (039) 23 58 40, heures repas.

On cherche en dehors centre de Saint-Imier ou Villeret,

appartement

4 PIÈCES, confort, balcon ou petit jardin.

Ecrire sous chiffre 06-120 008 à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

A louer à Cernier, APPARTEMENT

2 pièces, confort. Fr. 210.- par mois. Tél. (038) 53 14 49, de 18 à 20 h.

Ecole d'horlogerie et de microtechnique Porrentruy

MISE AU CONCOURS

Pour assurer la formation pratique et théorique des apprentis, l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique met au concours un poste d'

ingénieur ETS

Le nouveau maître prendra en charge le bureau technique, le laboratoire d'automation (électronique et pneumatique appliquées), le laboratoire de métrologie, éventuellement la préparation du travail (selon formation), ainsi que quelques heures hebdomadaires d'enseignement théorique.

La préférence sera donnée à candidat jeune et dynamique avec formation pratique de micromécanicien, de mécanicien ou de mécanicien-électricien ayant si possible été en contact avec l'industrie horlogère ou micromécanique et les problèmes d'automation. En cas de besoin, la formation du candidat peut encore être complétée par les soins de l'école. Sont admis à postuler les candidats âgés de 28 à 35 ans environ.

Entrée en fonction : août 1976 ou à convenir.

Traitement : selon directives cantonales en vigueur.

M. Etienne Fueg, directeur de l'Ecole professionnelle, fournira les renseignements nécessaires.

M. Jean Rubeli, président de la sous-commission de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, Minoux 1, 2900 Porrentruy, recevra les postulations manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et diplômes jusqu'au 20 février 1976.

PERSPECTIVES D'AVENIR OFFERTES A

reviseurs bancaires

titulaires du diplôme fédéral de comptable, d'une licence universitaire ou du diplôme fédéral d'expert-comptable.

Possibilité de faire partie des

cadres de la société

avec avantages appropriés et d'exercer une activité variée et indépendante.

Place stable.

Faire offre à la Direction de la Société Fiduciaire Romande OFOR S.A., Case postale 890, 1211 Genève 1. Tél. (022) 31 70 50 - Direction

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE BOÎTES DE MONTRES DE MOYENNE IMPORTANCE

cherche

chef polisseur

Nous demandons :

- Connaissance approfondie du polissage de la boîte de montre laiton.
- Sens de l'organisation.

Nous offrons :

- Rémunération en fonction des capacités.
 - Avantages sociaux d'une grande entreprise.
- Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 28 - 20 097 à Publicitas, Terreaux 5 2001 NEUCHÂTEL.

Ceinture obligatoire! Ceinture accablante?



Pas de contrainte avec la ceinture de sécurité **KANGOL automatique**

qui vous assure une sécurité optimale une liberté totale de mouvement un automatisme commandé d'une seule main

Prix du jubilé Fr. 165.-

Pose comprise pour toutes marques de voitures

VOTRE SPÉCIALISTE Garage et Carrosserie de l'Étoile

Rue Fritz-Courvoisier 28
Tél. (039) 23 13 62

Entreprise de la région lémanique cherche en vue de compléter son bureau technique, avec entrée immédiate ou à convenir

un micromécanicien

avec de bonnes connaissances en construction et en dessin. Une expérience de plusieurs années dans un domaine similaire est indispensable. Notre nouveau collaborateur sera appelé à collaborer étroitement à la normalisation et au développement de notre nouvelle gamme de produits.

Nous offrons :

- Un travail intéressant et varié, au sein d'une équipe jeune et dynamique
- La semaine de 5 jours
- Une rémunération en rapport avec les capacités et l'expérience
- Les prestations sociales d'une entreprise moderne
- Un horaire variable.

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions d'adresser vos offres écrites avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffre PM 900262 à Publicitas 1002 Lausanne.

ÉCOLE DE RECRUES

Futurs soldats,

Souscrivez un abonnement à **L'IMPARTIAL** pendant la durée de l'école de recrues

Nom et prénom _____

Grade _____ Incorporation _____

Période : du _____ au _____

4 mois : Fr. 28.-

Montant à verser à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23-325, en timbres-poste, ou domicile d'encaissement.

Administration de **L'IMPARTIAL** La Chaux-de-Fonds

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Mieux faire connaître le district de Courtelary

Vers la création d'un comité de coordination touristique

Les mêmes personnes qui avaient participé le 20 janvier dernier à une séance forgeant les bases d'une collaboration entre l'Association de régionalisation du district de Courtelary et les sociétés de développement existantes dans ce dernier (voir Impar du jeudi 22 janvier), se sont retrouvées jeudi soir dans le chef-lieu en compagnie cette fois-ci des délégués des communes (un conseiller) ne possédant pas de sociétés de développement. Dans notre édition d'hier, nous avons relaté en grandes lignes les points principaux de cette séance qui venant immédiatement après l'autre, tend à démontrer que certaines personnes de la région du Vallon de Saint-Imier et Tramelan veulent aujourd'hui absolument donner un élan nouveau au tourisme et à d'autres domaines bien précis ayant trait au développement de leur petit coin de pays, ceci en travaillant en collaboration.

Cette initiative fort louable est d'autant plus sympathique qu'elle est inattendue dans une région où les traditions villageuses par villages, parfois solidement établies sont souvent encore à l'origine d'un certain esprit de clocher ainsi que l'a déclaré l'un des participants au débat.

BRILLANT EXPOSÉ
DE M. F. ERARD, DIRECTEUR
DE PRO JURA

A cette assemblée d'une importance particulière pour toute une région en ce qui concerne son développement futur les initiateurs avaient invité M. Francis Erard, directeur de Pro Jura, l'Office jurassien du tourisme, qui collabora comme de coutume à la mise sur pied des structures visant aux buts recherchés. Axant son exposé sur le « tourisme qui est devenu une civilisation de loisirs actifs ou forcés et une industrie », M. Erard expliqua les infrastructures et l'organisation de ce tourisme à tous les niveaux pour en arriver à une région comme celle du Vallon de Saint-Imier.

Relevant qu'il fallait « repenser toutes les structures, préparer à l'efficacité, conjuguer les efforts (comme vous le faites ce soir) », il clôtura la 1re partie de son récit en affirmant que le tourisme n'avait plus sa raison d'être sans la collaboration de l'hôtellerie, « l'accueil » que peut offrir une région.

COURTELARY

Jambe fracturée

Le petit Claude-Alain Jennerat, 11 ans, s'est fracturé la jambe droite alors qu'il skiait à proximité du domicile paternel. Cet enfant joue véritablement de malchance puisqu'il avait déjà été victime d'un même accident, dans des conditions identiques, le 16 décembre 1974. (ot)

VILLERET

Gare CFF

Le Conseil communal a appris par la presse et la rumeur publique qu'il était question de supprimer la gare CFF. En l'absence de tout autre donnée, il a pris nettement position contre cette éventualité. (mb)

LES PONTINS

Deux personnes blessées dans une collision

Hier vers 17 heures, dans le double virage se trouvant entre le Restaurant des Pontins et les Savagnières, un automobiliste de Saulcy qui roulait en direction de Saint-Imier a dérapé sur la chaussée glissante, a été déporté sur la gauche et est entré en collision frontale avec un automobiliste de Neuchâtel. Le chauffeur et le passager du véhicule jurassien ont été légèrement blessés et ont reçu des soins à l'hôpital pour pouvoir ensuite regagner leur domicile. Les dégâts s'élevaient à environ 10.000 fr. et c'est la police cantonale de Saint-Imier qui a procédé au constat de cet accident. (rj)

SONVILIER

L'école en camp de ski à Tête-de-Ran

C'est probablement dans la joie et l'enthousiasme que les écoliers de Sonvilier, 4e à 9e années, prépareront aujourd'hui ou demain avec leurs parents leur « baluchon » pour le grand départ de lundi en camp de ski. Ils pourront y jouir des sports d'hiver à Tête-de-Ran où les conditions sont paraît-il excellentes. Les cantonnements se trouvent dans le chalet des Amis de la Nature de La Serment, soit tout près des remontées mécaniques. Le retour est fixé au vendredi soir. Pour les petits, 1re à 3e années, une semaine blanche est prévue à Sonvilier même, sous la forme de 6 jours de vacances que chacun peut consacrer à son sport favori. (rj)

Du tourisme de passage que connaît le Jura et qui n'est plus valable au point de vue économique, il prôna un tourisme d'actualité, soit de séjour, ce à quoi d'ailleurs l'Office qu'il dirige s'attache à promouvoir aujourd'hui. Selon son argumentation, M. Erard en arriva à dire que ce dont avait réellement besoin toute la région de l'Erguel, c'était avant tout un Bureau officiel de Renseignements indépendant avec une personne qui puisse consacrer une partie de son temps pour établir des contacts et préparer l'accueil. M. S. Luthert qui tient aujourd'hui, selon les possibilités offertes, le bureau de Saint-Imier non indépendant appuya les remarques émises par le directeur de Pro Jura ; il fit ensuite part des divers points à régler de prime abord pour le développement du tourisme dans la région, dont notamment la réédition du prospectus Vallon de Saint-Imier pour lequel un soutien devrait être demandé aux communes. (Financement à raison d'un tiers). Avant l'exposé de M. Erard, M. Luthert s'était déjà exprimé au nom des sociétés de développement et des buts précis qu'elles cherchent à atteindre à courts et à longs termes, points déjà évoqués lors de l'assemblée du 20 janvier et dont les principaux sont « mieux faire connaître le district de Courtelary, faire l'inventaire de toutes les possibilités offertes et aider à la création des équipements manquants, par exemple dans le domaine sportif, envisager à court terme la création d'un organe de coordination entre les communes et les sociétés de développement du Vallon de Saint-Imier et de Tramelan, etc ». Egalement présent à la séance, M. Marcel Monnier, préfet, a lancé un appel aux délégués des communes pour qu'ils appuient auprès de leur Conseil municipal le travail envisagé au cours des délibérations. Ainsi, en conclusion, l'assemblée a admis le projet de création d'un comité de coordination touristique, point principal qui sera porté à l'ordre du jour d'une prochaine séance et qui recevra sans aucun doute un écho favorable à la suite des délibérations de jeudi soir.

R.J.

SAINT-IMIER

Incidents : version du « Sanglier »

« Unité jurassienne » tenait mercredi soir, à Saint-Imier, une assemblée qui a été perturbée. Selon un communiqué émanant du groupe « Sanglier » d'Erguel, celui-ci « n'est pas à l'origine de cette manifestation. Quelques responsables se sont rendus sur les lieux dans le seul but de calmer les esprits et d'éviter des affrontements ». Selon le groupe « Sanglier », « aucune personne n'a été molestée et aucun manifestant n'était muni de gourdin » et « tous les participants ont pu regagner leur domicile sans incident ». D'autre part, indique encore le communiqué, « si des pneus de voitures (d'autonomistes) ont été crevés, cet acte est dû à des éléments incontrôlés. Le groupe « Sanglier » condamne de tels actes ».

Côté autonomiste, on constate la version du groupe « Sanglier ». Trois personnes indiquent qu'elles s'apprêtent à porter plainte pour avoir été molestées. (ats)

CORMORET

Sympathique innovation pour les aînés

Un groupe de dames du village, désireuses d'offrir quelques heures de détente aux personnes du 3e âge ainsi qu'aux isolés, leur a proposé de se retrouver chaque semaine au local des Jeunes du Foyer. Samedi dernier en signe d'inauguration, une première rencontre a eu lieu à la Salle communale et l'assistance a pu voir des productions d'une classe du home d'enfants, dirigée par Mme Danièle Vaucher. Dorénavant tous ceux et toutes celles qui aiment jouer en société, tricoter et se retrouver autour d'une bonne tasse de thé ou de café, accompagnée de pâtisseries, pourront donc le faire mais à l'avenir le jeudi après-midi. Une initiative louable pour les aînés et les isolés de la localité. (rj)

SONCEBOZ

Pour les aînés

Un club des aînés est en train de voir le jour dans la localité. En effet, désireux de resserrer plus encore les liens entre les personnes du 3e âge de Sonceboz-Sombeval, un comité s'est mis à la tâche. Pour l'instant il demande à tous ceux et toutes celles qui se sentent intéressés à participer à diverses activités, de se retrouver chaque mardi après-midi à la cure. On créera ensuite officiellement le club certainement appelé à accueillir beaucoup de monde. (rj)

Création officielle de la région de montagne « Jura »

Sous la présidence du préfet Jean Jobé, de Porrentruy, hier après-midi, en présence des délégués de 64 communes sur les 82 que comptent les districts de Porrentruy, Delémont et Franches-Montagnes s'est tenue l'assemblée constitutive de la Région de montagne « Jura ». Elle pourra donc désormais être reconnue définitivement par les instances fédérale et cantonale en vue de bénéficier de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagnes (LIM) du 28 juin 1974.

La région « Jura » s'est ainsi déjà installée dans les frontières du futur canton du Jura. Les statuts adoptés hier reprennent pour l'essentiel ceux de l'Association interrégionale Inter-Jura.

Les communes des districts de Porrentruy, Delémont et Moutier avaient créé, le 9 mai 1974, à Courrendlin, Inter-Jura. Toutefois, en mai 1975, le gouvernement bernois annonçait qu'à la suite des plébiscites, il ne pourrait plus apporter son appui à des régions

de montagnes enjambant les nouvelles frontières cantonales. C'est ainsi que les communes du district de Moutier demeurées bernoises se virent contraintes de se retirer d'Inter-Jura, alors que celles des Franches-Montagnes qui, jusqu'alors, faisaient partie avec Le Locle et La Chaux-de-Fonds de Centre-Jura, étaient invitées à adhérer à la nouvelle région remodelée. Comme cette région épouse les frontières du futur Etat jurassien, on décida de la nommer la région « Jura ».

C'est à l'unanimité que les délégués des communes, hier après-midi, ont adopté les nouveaux statuts après quelques modifications. Ils ont donné ensuite mandat à la Commission d'initiative de la région « Jura » de poursuivre ses travaux durant un an, après quoi on procédera à l'élection statutaire du bureau exécutif. Il s'agit notamment pour les responsables de l'Association régionale de faire procéder à l'élaboration d'un programme de développement et d'un plan d'aménagement régional. (ats)

Espoirs et exigences

A la fin de l'année dernière, la Centrale pour le développement économique régional du Département fédéral de l'économie publique a octroyé, sur proposition des autorités cantonales compétentes, une reconnaissance provisoire comme région de montagne de la région « Jura ».

Cette reconnaissance prend un caractère définitif depuis que les communes concernées se sont groupées en une association régionale comme l'exige la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) du 28 juin 1974.

AIDE AUX RÉGIONS DE MONTAGNE

Au moyen de la LIM, la Confédération entend améliorer les conditions d'existence et le niveau de vie dans les régions de montagne et freiner l'exode rural. En vue d'atteindre ces objectifs, la loi prévoit l'octroi d'une aide destinée à faciliter les investissements

en faveur de projets d'équipements collectifs. Cette aide consistera à procurer ou à cautionner des prêts à des conditions plus favorables que celles qui sont usuelles sur le marché (taux d'intérêt faible et délai de remboursement long) et, au besoin, à assumer des charges d'intérêt. Il est à noter que le canton participera également aux mesures d'encouragement ; il a d'ailleurs édicté une loi d'application de la loi fédérale à cet effet.

L'aide est accordée à ceux qui assument la réalisation des projets d'équipements collectifs, c'est-à-dire aux communes, aux groupements de communes, aux collectivités de droit public et aux particuliers dont l'activité est d'intérêt public.

L'apport de la Confédération est subsidiaire, il n'est fourni que lorsque toutes les possibilités de financement sont épuisées et ne suffisent pas au point de compromettre la réalisation d'un projet.

De l'utilité de l'association

Dans le cadre de l'encouragement des régions de montagne, la Confédération a prévu d'autres mesures à côté de l'aide à l'infrastructure. C'est ainsi que les possibilités d'aide financière de la loi fédérale sur l'encouragement de crédit à l'hôtellerie et aux stations de villégiature du 1er juillet 1966 ont été étendues aux régions de montagne constituées. D'autre part, un projet de loi pour l'encouragement de cautionnements aux petites et moyennes entreprises dans les régions de montagne sera incessamment discuté par les Chambres fédérales.

La LIM exige un certain nombre de travaux préalables avant que l'aide ne puisse être accordée. C'est ainsi que la région devra élaborer un programme de développement et un plan d'aménagement régional. Véritable moyen d'action pour la promotion économique de la région, le programme consistera en un inventaire des potentialités de la région ; il fixera des objectifs et des moyens d'action dans les domaines de la population, du revenu, des activités économiques, de l'équipement collectif et des finances communales. Il constituera l'image de marque économique de la région et servira de référence à ceux dont le rôle consiste à investir, c'est-à-dire les banques et les industriels. C'est dire que ce programme de développement sera d'une très grande utilité dans les années futures, aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

Ces études, exigées par la Confédération, font l'objet de subventions fédérales et cantonales se montant à respectivement 80 pour cent et 12 pour cent. L'économie jurassienne est confrontée aux problèmes conjoncturels actuels mais également à des changements structurels difficiles. Or il importe de veiller à ce que ce processus de restructuration ne s'opère pas au détriment de l'économie de la région. Dans ce sens, le programme de développement régional sera d'une grande utilité en tant qu'instrument d'action

L'udc bernoise salue une décision de l'udc jurassienne

Le comité directeur de l'Union démocratique du centre (udc) du canton de Berne indique avoir pris connaissance avec satisfaction de la décision de l'udc du Jura-Nord de présenter une liste aux élections à la Constituante, le 21 mars prochain et de participer ainsi à la création du nouveau canton. Pour l'udc bernoise, l'udc jurassienne a choisi la seule voie réaliste, celle qui ne conduit pas à l'isolement. Le comité directeur de l'udc bernoise se déclare persuadé que l'udc du Jura-Nord a un rôle important à jouer dans la résolution des problèmes qui se posent au nouveau canton.

Lorsqu'il en sera temps, l'udc du Jura-Nord se constituera en parti cantonal. (ats)

pour la promotion et le développement futur de la région.

En s'organisant comme le prévoit la LIM, les communes auront ainsi la possibilité de veiller à ce que leurs problèmes en matière d'équipement collectif soient pris en considération dans les études qui seront menées ; la commune se donne également les moyens de leur trouver des solutions soit à l'échelon communal, soit à l'échelon régional.

La collaboration des communes dans le cadre de la région « Jura » permettra sans doute de mettre sur pied des formules de collaboration intercommunale dans les domaines administratif, technique, pour la création de services communs, etc.

DES EXIGENCES POUR LES COMMUNES

Mais la constitution d'une association régionale dans le cadre de la LIM est également synonyme d'exigences.

Les oublier ou ne pas les respecter, c'est se condamner à l'échec.

Au niveau des frais d'études, il faut le rappeler : les communes y contribuent pour 8 pour cent. Il apparaît cependant qu'une double exigence s'impose à l'évidence :

EXIGENCE D'ABORD DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Il appartient à chaque commune de résoudre ses problèmes en matière économique, démographique ou d'équipement. Mais en adhérant à une association régionale, n'est-ce pas admettre qu'une partie importante des problèmes ne trouveront leur solution qu'à l'échelon régional ?

Collaboration intercommunale maintes fois affirmée au niveau du principe, mais fréquemment oubliée dans les faits ! La création de la région permettra d'institutionnaliser et de concrétiser cette collaboration. Elle implique un nouvel état d'esprit, une véritable solidarité qui n'exclut nullement les affrontements. C'est là une condition clé du succès de toute association régionale.

EXIGENCE DE PARTICIPATION

L'avenir économique de chaque région dépendra toujours pour une bonne part de la volonté de ses habitants et de ses autorités. Encore faut-il que l'affirmation soit suivie de l'action et de l'engagement.

L'association sera dotée d'organes dirigeants et d'une assemblée des délégués des communes. Il ne s'agit là toutefois que d'un des volets de cette participation. Sur ce plan, le programme de développement a également ses exigences. En effet, il ne débouchera sur l'efficacité que pour autant qu'il bénéficie de l'appui des communes, et ceci dès son élaboration.

Le programme est élaboré par des spécialistes de l'économie et de l'aménagement, mais en collaboration étroite avec la population de la région. C'est à ses représentants qu'il appartiendra, au sein de groupes de travail, de définir l'avenir économique des trois districts. Les études sont d'abord l'affaire des habitants de la région. L'oublier, c'est condamner ces études à l'échec et à l'inutilité.

L'adhésion à la région « Jura » et par là la possibilité de bénéficier des prestations fédérales en faveur des régions de montagne n'est pas la solution miracle de tous les problèmes économiques des trois districts et de chaque commune en particulier. Loin de là, mais la région « Jura » permettra d'offrir des moyens et des avantages en matière de développement économique et d'équipement collectif. La création de la région « Jura » n'est pas un acte isolé et particulier. En effet, environ une trentaine de régions sont actuellement constituées en Suisse avec les mêmes objectifs et la même organisation. Les communes des districts de Delémont, des Franches-Montagnes et de Porrentruy prennent donc le même chemin qu'un grand nombre de communes suisses. Aux communes des trois districts d'assumer leurs responsabilités. Les instances fédérales et cantonales sont prêtes à les aider dans ce but.

Michel REY et
Edmond FARINE
Bureau du délégué au

mémento

Pour les cinémas de St-Imier, Tramelan, Tavannes, Le Noirmont, Bévillard, voir page 2.

SAINT-IMIER

Samedi, 14 h., salle du Club, rencontre de karaté.
Pharmacie de service, samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11 h. à 12 h., 19 h. à 20 h., Voilrol, tél. 41 20 72.
Médecin de service : Dr Moser, St-Imier, tél. 41 26 50.
A.A. Alcooliques anonymes : tél. (039) 41 12 18.
Service du feu : tél. (039) 41 34 03 ou 41 19 50.
Service technique : tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.
Police cantonale : tél. (039) 41 25 66.
Police municipale : tél. (039) 41 20 46.
Hôpital et ambulance : tél. (039) 41 27 73.
Sœur garde-malade : tél. (039) 41 42 81.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale : tél. (039) 51 11 07.
Hôpital et maternité : tél. (039) 51 13 01.
Ambulance Nuffer, Le Noirmont : tél. (039) 53 11 87.
Médecins : Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.
Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service du feu : tél. (039) 51 11 45 (professionnel) ; 51 17 32 (privé) ou 51 16 55 (professionnel), de nuit 51 15 58 (privé).

COURTELARY

Samedi, 20 h. 15, Halle de gymnastique, soirée musicale et théâtrale

présentée par le « Männerchor » Eintracht de Courtelary-Cormoret. Danse.

Police cantonale : tél. (039) 44 14 27.
Service du feu : (039) 44 12 29 ou No 118.
Sœur visitante : (039) 44 11 68.
Médecin de service : M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 ; MM. B. Barich (032) 97 17 66 et E. Leuenberger (032) 97 11 67, à Corgémont.

TRAMELAN

Halle de gym Tramelan-Dessus, 20 h., concours de danse organisé par le Cercle italien.
Service du Feu : (032) 97 40 69 ; cdt des sapeurs - pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.
Police cantonale : (032) 97 40 69 ; en cas de non réponse (039) 44 17 27.
Police Municipale : (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins : Dr A. Haemmig (032) 97 40 16.
Dr G. Parrat (032) 97 61 13.
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.
Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48. J. von der Weid (032) 97 40 30.
Urgences médico-dentaires de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.
Centre social protestant : service de consultation personnelle, conjugale et sociale, sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud : service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

FOURRURES SOLDES

Du 15 janvier au 4 février 1976

Noblesse oblige

Malgré la très forte hausse des pelleteries aux dernières ventes internationales, nous **sacrifions** à des **prix dérisoires** les derniers modèles de notre COLLECTION 1975/1976.

Que les clients prévoyants en profitent!

➡ Gros rabais sur jaquettes.

**benjamin
fourrures
Lausanne**

13, rue Haldimand
tél. (021) 20 48 61-62

17, rue de Bourg
(Galerie du Lido)
tél. (021) 20 48 63



et animaux

Les enfants et les animaux ne sont pas un danger pour vos stores LUXAFLEX.

De construction solide, ils supportent les mauvais traitements. Grâce au procédé Thermofort, les lames sont indéformables, et ne s'écaillent pas.



STORES VENITIENS A LAMES D'ALUMINIUM

Demandez notre brochure gratuite ou une démonstration

Fabrication toile et autres

Réparations : sangles, etc.

Confection : rideaux d'intérieur, rideaux d'obscurcissement

G. BELPERROUD

Numa-Droz 195

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/26 50 04, heures des repas

OFFRES D'EMPLOIS

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
AUREOLE BOREL CYMA DOXA
2002 NEUCHÂTEL - SUISSE

Nous sommes une fabrique d'horlogerie fabriquant des montres de marques de haute qualité, vendues dans tous les marchés mondiaux et cherchons à engager :

la secrétaire de la direction générale

qui remplacerait la titulaire actuelle.

Notre collaboratrice devra :

- avoir de l'initiative et le sens des responsabilités
- être discrète
- être à même de parler et rédiger couramment en français, allemand et anglais
- assumer les tâches importantes du secrétariat des directions générale, administrative et marketing.

En contrepartie, nous offrons :

- un salaire correspondant à l'importance du poste
- des avantages sociaux
- un horaire mobile.

Le début de l'activité sera fixé d'un commun accord.

Nous vous prions de faire vos offres détaillées avec indication de références et spécimen d'écriture à :

Direction générale de SYNCHRON S.A., FHR
Maladière 71
Case postale 131
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 41 41

Si vous désirez obtenir préalablement de plus amples renseignements relatifs à ce poste, la secrétaire actuelle et notre directeur général sont volontiers disposés à vous les donner et peuvent être également atteints à leur domicile privé en dehors des heures de travail :

Mlle L. Juvet Tél. (038) 25 41 63
M. le Dr A.-M. Schütz Tél. (065) 8 69 28

Jeunes gens...



jeunes filles!

C'est parce qu'elles répondent aux nécessités des temps modernes qui incitent la jeunesse à acquérir un métier le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles, que les

écoles privées de formation professionnelle

connaissent un essor toujours croissant

L'ACADÉMIE de COIFFURE S.A. — LAUSANNE

garantit une formation complète en coiffure pour dames avec examen et diplôme, en un stage de 8, 12 ou 18 mois, selon l'âge des candidats.

Cosmétologie, prophylaxie, soins et esthétique de la chevelure, un métier plein de charme et d'intérêt!

Demandez tous renseignements et prospectus à :

Académie de coiffure S.A., Grand-Saint-Jean 16, Lausanne. Tél. (021) 23 12 84.

HIRSCHI ameublement



Rue de la Paix 70
tél. 039 22 12 06
La Chaux-de-Fonds

LE DIMANCHE ouvert de 9 h. 30 à 11 h. 30

AU BORNICAN

BAR ALIMENTATION SPORT

Pâtisseries, pains frais, fruits et légumes

Produits laitiers et viandes

JONCHÈRES 3

Tél. (038) 53 26 58

FONTAINEMELON

➡ Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes»
➡ vous assure un service d'information constant ➡

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 49

André BESSON

Folle avoine

Roman

(Editions Mon Village - Vulliens)

Si ces visites à l'hôpital psychiatrique étaient devenues une pénible corvée pour la fermière de «La Rouvière», l'attente des événements qui devaient se produire, selon Galtier, était encore plus éprouvante. Chaque nuit tombait non seulement sur sa peine, sur sa solitude, mais aussi sur son impatience. Malgré son extrême fatigue, elle restait éveillée le plus longtemps possible, prêtant l'oreille au moindre bruit venu de l'extérieur. Avant de s'endormir, elle se mettait même à prier pour que s'accomplisse le tragique processus que le gendarme prévoyait. Avec la douloureuse inconscience de ceux qui souffrent, elle pria pour qu'un nouvel incendie se déclare.

La nuit où le tocsin se remit à sonner lugubrement pour l'annoncer, elle s'agenouilla et remercia Dieu. Elle déchantait dès le lendemain

matin. C'était une grange à foin qui avait grillé. On imputa le sinistre à la fermentation du fourrage. Personne n'émit l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un nouvel incendie criminel. Pour Yvonne Mouget, l'attente recommença, l'attente morbide, désespérante.

Au deuxième incendie, lorsque le feu prit, à minuit, dans une vaste pièce de blé mûr en plein milieu du Finage, les habitants de Rabron, catastrophés, comprirent que le chauchmar de l'année précédente venait de recommencer.

Galtier rendit visite à la fermière. Il avait vu juste. Le retour des grosses chaleurs du plein été avait ranimé le funeste penchant du pyromane. A présent, il était prévisible que chaque semaine il bouterait le feu quelque part.

— Le dénouement est proche madame, s'écria-t-il exclaimé le gendarme. Je vous jure que cette fois je démasquerai le vrai coupable!

Il tint parole. A tour de rôle, sans se faire repérer, les hommes de la brigade de Chaussin firent la planque autour du village. Une nuit, ils remarquèrent qu'une ombre quittait subrepticement Rabron et s'engageait à travers champs. Ils suivirent la silhouette suspecte à distance. De loin, à la jumelle, ils virent que l'individu enflammait une torche de papier et mettait le feu à la moisson. Sans se douter qu'il venait d'être surpris en pleine action, l'incendiaire revint en courant vers le pays. Les gendarmes le cueillirent au passage.

Galtier eut alors la confirmation que ses soupçons étaient exacts. L'année précédente, avant l'arrestation de Jeanjean, au cours d'une enquête de routine, il avait envoyé des demandes de renseignements concernant tous les non-résidents de Rabron. Il y avait une quinzaine de personnes sur la liste. Principalement des vacanciers qui logeaient soit chez des membres de leur famille, soit dans d'anciennes demeures paysannes transformées en résidences secondaires.

L'un de ces étrangers au pays s'appelait Gabriel Braucourt. Il avait une trentaine d'années. Il était célibataire, issu d'une très bonne famille. Son père avait un cabinet d'expertise comptable à Paris et il travaillait avec lui. Chaque été, les Braucourt, soit cinq personnes, les parents, la fille aînée, son mari et le frère venaient passer les mois de juin et juillet dans l'ancien moulin désaffecté qu'ils avaient merveilleusement restauré. Les trois hommes étaient des pêcheurs acharnés qui pratiquaient leur sport dans tous les cours d'eau de la région. Mais ces gens-là ne s'étaient guère intégrés au village. Les femmes Braucourt tenaient leurs distances avec les habitants de Rabron et ceux-ci les trouvaient fières.

Le rapport concernant les Parisiens causa un véritable choc au chef Galtier lorsqu'il en prit connaissance vers la mi-septembre. Selon les renseignements transmis par la préfecture de police, le fils Braucourt avait été soup-

onné, une dizaine d'années plus tôt, d'avoir mis le feu à une forêt de pins, dans les environs de Draguignan. La note précisait que l'enquête menée à l'époque par le parquet, n'avait pu aboutir faute de preuves...

Le rapprochement entre cette vieille affaire et la série des incendies de Rabron se fit immédiatement dans l'esprit de Galtier. Mais il était trop tard pour agir. Gabriel Braucourt et sa famille avaient quitté leur maison pour rentrer à Paris vers le 15 août. Il eût été hasardeux de faire interroger le pyromane présumé par les policiers de la capitale. D'une part ils ne connaissaient pas le contexte des événements qui venaient de se dérouler, d'autre part, les témoignages accumulés contre Jeanjean offraient beau jeu au suspect de se disculper.

Malgré son impatience, malgré son désir de venir en aide moralement à la fermière de «La Rouvière», le gendarme décida de garder le silence et d'attendre l'année suivante pour passer à l'action.

Son expectative ne fut pas vaine. Pris en flagrant délit, Gabriel Braucourt avoua qu'il était l'auteur de tous les incendies criminels commis à Rabron depuis le mois de juin de l'année précédente. Il expliqua que, périodiquement, durant la nuit, une force mystérieuse et impérieuse le poussait à mettre le feu. Qu'il éprouvait une intense jouissance à voir les flammes tourbillonner dans les ténèbres.

(A suivre)

D'un bout à l'autre du pays

Tribunal criminel d'Avenches

Quinze ans de réclusion pour un assassin

Le Tribunal correctionnel d'Avenches a condamné hier soir le nommé Pierre-André G., 31 ans, originaire des Ormonts (Vaud), à quinze ans de réclusion (moins 494 jours de détention préventive) et à deux ans d'incapacité d'occuper une charge publique, pour meurtre sans préméditation.

Le 25 mai 1974, cet homme avait tué de six balles de revolver le ressortissant allemand Heinz Schmidt, à qui il avait tendu un guet-apens dans un bar de la localité belge d'Athus, près de la frontière franco-luxembourgeoise. Le guet-apens fut commis à l'instigation du patron du bar, dans lequel la femme de la victime travaillait comme serveuse tout en se prostituant. Son coup fait, Pierre-André G. s'était réfugié chez ses parents, dans la région d'Avenches, puis avait été arrêté.

Dans ses considérants, le tribunal a remarqué que Pierre-André G., décontenancé par l'attitude de Schmidt et excédé de constater que les événements ne prenaient pas la tournure envisagée, avait été rendu furieux et avait tiré. La Cour admet donc qu'il a tiré intentionnellement, même si c'est au dernier moment, et retient l'homicide intentionnel sans préméditation.

Le procureur général du canton de Vaud, lui, avait retenu l'assassinat et requis la réclusion à vie, c'est-à-dire pratiquement une peine de quinze ans.

BALE : TRAFIQUANT DE DROGUE SÈVÈREMENT PUNI

Le Tribunal criminel de Bâle a condamné par contumace un ressortissant allemand âgé de 24 ans à quatre ans et trois mois de réclusion et à douze ans d'expulsion du territoire suisse pour infraction à la loi sur les stupéfiants. Il l'a en outre condamné à verser à l'Etat le produit du trafic incriminé, qui a été chiffré à environ 120.000 francs. Le prévenu avait introduit en Suisse quelque 80 kilos de haschich, soit lui-même, soit pour la plus grande part, par l'intermédiaire de complices.

CHUTE MORTELLE A BRAMOIS (VS)

Dans la matinée d'hier, un accident mortel s'est produit à Bramois près de Sion. Un homme occupé à réparer la toiture d'un immeuble glissa et bascula dans le vide. Il trouva la mort. La victime est M. Martial Mayor, né en 1947 habitant Bramois.

MAISON ENGADINOISE EN FEU

Une vieille maison engadinoise a été complètement anéantie par un incendie qui s'est déclaré dans le petit village grison de La Punt. La maison appartenait à une famille bâloise. Au moment de l'incendie, elle était inoccupée. Les dégâts matériels s'élèvent à environ 400.000 francs.

CRISSIER (VD) : LE CAMBRIOLAGE N'AVAIT RIEN DE POLITIQUE

Les bureaux de l'administration communale de Crissier, dans la banlieue de Lausanne, avaient été cambriolés dans la nuit du 30 au 31 octobre 1975, et d'aucuns avaient alors attribué à ce délit un caractère politique, faisant même un rapprochement avec « une célèbre affaire américaine ». Or, la police vaudoise a annoncé hier que ses recherches avaient permis d'identifier l'auteur du cambriolage et d'établir que celui-ci n'avait rien de politique.

Le voleur était un Uranais de 32

ans, récidiviste, habitant précédemment les Grisons, qui séjournait à l'époque dans la région lausannoise. Arrêté à Coire le 25 novembre, il a été ramené récemment à Lausanne. Il a reconnu être l'auteur de plusieurs cambriolages dans le canton dont celui de l'administration communale de Crissier. Il est établi qu'il ne connaissait pas du tout ces locaux et ne cherchait que de l'argent. Il a aussi commis des délits ailleurs en Suisse, délits qui lui ont rapporté environ 15.000 francs. Cet individu sera vraisemblablement jugé à Coire.

SCHAFFHOUSE : PEINE AGGRAVÉE

La Cour suprême du canton de Schaffhouse a aggravé hier, en appel, la peine infligée à un travailleur de 43 ans, en octobre 1975 par le Tribunal cantonal. La peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis a été transformée en une peine de réclusion avec sursis, de même durée. L'homme, un tourneur employé par l'entreprise Georg Fischer (GF) avait, en février de l'année dernière, tiré six coups de feu contre son supérieur après que son employeur lui eut demandé de démissionner. La victime avait été blessée au bras. La Cour suprême a considéré la démarche en appel interjetée par le ministère public, contre le jugement du Tribunal cantonal, comme partiellement fondée.

L'accusé, un tourneur au casier judiciaire vierge jusqu'à ce jour, était employé depuis 25 ans par « GF », lorsque le 24 février 1975 son employeur lui laissa entendre qu'il devait démissionner en raison de ses « traits de caractère négatifs », sans quoi il se verrait congédié. Le tourneur quitta alors prématurément son lieu de travail pour rentrer chez lui, s'armer d'un pistolet — ni sa femme ni son frère ne parvinrent à le raisonner — prit sa voiture et roula au hasard jusqu'à la nuit tombante avant de commettre son forfait. Le Tribunal de première instance avait reconnu le travailleur coupable de tentative de meurtre par passion. Le ministère public réclamait une peine ferme de quatre ans de réclusion pour tentative d'homicide. (ats)

Au service, les recrues gagnent entre 450 et 850 francs par mois

Au cours de leur service militaire, les recrues gagnent environ 450 fr. par mois s'ils sont célibataires et 850 s'ils sont mariés. Ces chiffres passent respectivement à 1100 et 1700 francs pour les caporaux. En effet, depuis le relèvement au 1er janvier dernier des taux minimaux du régime des allocations pour perte de gain (APG), nos jeunes soldats en service reçoivent, en plus de la solde d'importantes indemnités.

Si la solde est restée inchangée à 3 francs par jour pour les recrues et à 5 francs pour les caporaux — avec pour ces derniers un supplément de solde de 2 francs —, l'indemnité journalière APG a elle été sensiblement augmentée. Pour une recrue célibataire, elle a passé de 7 fr. 20 à 12 francs, pour son camarade marié de 18 à 25 fr., pour les caporaux, respectivement de 18 à 30 fr. et de 37 fr. 50 à 50 francs. Pour ces quatre catégories de militaires on arrive donc à des totaux minimaux journaliers de respectivement 15, 28, 37, et 57 francs ou en chiffres « mensualisés » 450, 850, 1100 et 1700 francs.

De plus, souligne le Département militaire fédéral, les recrues et les caporaux ont droit à deux voyages gratuits (train, poste) pendant l'école de recrues pour se rendre à leur domicile ou chez leurs parents. Pour les autres voyages, ils paient la demi-taxe dans

les entreprises publiques de transport. Ces avantages ne sont pas uniquement valables pour les voyages en congé, mais aussi pour ceux qui sont entrepris pendant le congé. Enfin, on peut rappeler que le logement, la nourriture et les soins médicaux sont évidemment à la charge de la Confédération et que le militaire a droit aux prestations de l'assurance militaire. (ats)

Pommes de terre

Pas de risque de pénurie

Des articles de presse publiés récemment et faisant état d'une pénurie de pommes de terre et de prix élevés dans différents pays d'Europe, ont pu donner l'impression qu'en Suisse aussi cette denrée était devenue rare. Or, il n'en est rien puisque la récolte de 1975 a été abondante et d'excellente qualité et que les prix ne sont pas plus élevés qu'en 1974, affirme la Régie fédérale des alcools.

Cette situation favorable résulte non seulement des efforts des producteurs, mais aussi de notre législation sur l'alcool. Les producteurs et les consommateurs étrangers sont à la merci des

grandes fluctuations de prix provoquées par le tonnage variable des récoltes. Chez nous, la loi sur l'alcool garantit un approvisionnement suffisant du marché et des prix stables, grâce aux mesures prises pour soutenir l'utilisation sans distillation des pommes de terre. De plus, l'Office fédéral du contrôle des prix surveille aussi ceux des pommes de terre, afin d'empêcher des hausses exagérées. Si, lorsque les récoltes sont excédentaires, le consommateur suisse paie ses pommes de terre un peu plus cher qu'à l'étranger, il bénéficie en revanche d'un approvisionnement assuré pendant toute l'année, à des prix raisonnables. (ats)

L'ACTUALITÉ SUISSE

A quand une baisse des loyers ?

La Banque Cantonale Neuchâteloise abaissera dès le 1er avril le taux d'intérêt applicable aux anciennes hypothèques à 5,75 %

L'éventualité d'une prochaine baisse des loyers en Suisse dépend essentiellement de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché hypothécaire. Une réduction des taux pour les hypothèques antérieures au 1er janvier 1974 jouerait à cet égard un rôle particulièrement important. Interrogé par l'ATS, un porte-parole de l'Union des Banques Cantoniales Suisses a indiqué qu'une telle décision n'avait pas encore été prise, exception faite de Neuchâtel où la Banque Cantonale abaissera dès le 1er avril le taux d'intérêt applicable aux anciennes hypothèques à 5,75 pour cent. D'autres banques cantonales envisageraient également une réduction. Quant aux autres banques, et notamment certaines grandes banques de Zurich, elles déclarent qu'elles ne prévoient aucune diminution d'intérêt sur les anciennes hypothèques.

L'Union des Banques Cantoniales souligne qu'une baisse du taux hypothécaire ne va pas sans baisse des intérêts sur l'épargne. Comme les banques cantonales sont financées de manière très variable, il ne faut en aucun cas s'attendre à des mesures uniformes de leur part.

LA SURVEILLANCE DES PRIX SERAIT-ELLE UN OBSTACLE ?

Selon des déclarations récentes du directeur de la Banque Cantonale de Bâle, l'une des raisons de la réserve observée à l'égard d'un abaissement des taux des anciennes hypothèques tiendrait à la surveillance des prix. Vu l'instabilité actuelle des taux d'intérêt, il serait en effet à craindre que les corrections à la hausse qui pourraient s'avérer nécessaires après coup ne se heurtent à l'opposition du Bureau

de la surveillance des prix. Cependant, celui-ci s'efforce actuellement de rechercher avec les banques une simplification de la procédure applicable à l'adaptation des taux hypothécaires.

LES LOCATAIRES DEVRAIENT PROFITER D'UNE BAISSÉ

À en croire de récentes déclarations émanant d'associations de propriétaires d'immeubles, la majorité des locataires devrait profiter d'une baisse des intérêts sur l'ensemble du marché hypothécaire, à la condition toutefois que leurs loyers aient été majorés à l'occasion de la dernière hausse des taux hypothécaires. Mais la législation introduite en 1972 sur le plan fédéral pour lutter contre les abus dans le secteur locatif ne permettra pas au locataire d'imposer une baisse de loyer qui lui serait refusée. (ats)

Rapport de politique économique extérieure du Conseil fédéral

Tous les secteurs de l'exportation en recul

à l'exception de l'industrie des biens de production

Persistance de la récession en Europe, indices de reprise aux Etats-Unis et au Japon, diminution de l'inflation, mais encore insuffisante, plan de relance modéré un peu partout, tels sont les principaux phénomènes relevés dans le sixième rapport de politique économique extérieure du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale publié hier. Des phénomènes qui sont d'ailleurs en grande partie également une réalité suisse. Notre pays connaissant en outre un recul marqué des exportations dû à la récession mondiale, au cours élevé du franc ainsi qu'à des facteurs

d'ordre structurel. Pour ce qui est des exportations suisses, seule l'industrie des biens de production (machines) a été en progression l'an passé par rapport à 1974. En revanche tous les grands secteurs d'exportation enregistrent un recul, les plus fortes diminutions étant enregistrées dans l'horlogerie (moins 23 pour cent), l'industrie chimique (moins 14 pour cent), la métallurgie (moins 8 pour cent), les textiles et l'habillement (moins 7 pour cent).

Autre grave problème, le marché du travail, à fin novembre dernier, avec 20.316 chômeurs complets, le taux de chômage a atteint 0,7 pour cent. Quant aux chômeurs partiels, selon les estimations les plus récentes, leur nombre était de 117.000 environ.

LUEURS D'ESPOIR

Il y a pourtant des raisons d'espérer. Il n'y a certes pas encore de renversement de la situation, mais les tendances

récessives s'affaiblissent progressivement. En outre, le Conseil fédéral constate dans son rapport que notre tourisme a étonnamment bien résisté, malgré une baisse des nuitées plus sensible pour les hôtes suisses (plus de 5 pour cent) que pour les étrangers (3,3 pour cent).

Dans le domaine monétaire, le niveau du franc suisse a constitué un grave souci pour les autorités. Il faut cependant signaler les interventions de la Banque Nationale sur le marché des devises afin de modérer la hausse du franc et les cinq réductions successives du taux de l'escompte et des avances sur nantissement, qui ont contribué à déclencher un repli général des taux d'intérêt et à réduire les poussées que subit le cours du franc.

VERS UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ?

Après avoir souligné les efforts accomplis en vue de sauvegarder les résultats obtenus en matière de libéralisation des échanges et des paiements internationaux malgré la récession, le rapport aborde le problème d'un nouvel ordre économique international. En effet, depuis quelques temps, les pays en développement ont commencé à intervenir fermement pour une refonte des relations économiques internationales qui tiennent mieux compte de leurs intérêts. Les relations nord-sud se sont tendues en 1974. Le climat s'est pourtant amélioré l'an passé et des efforts ont été entrepris en vue d'adapter les structures des relations économiques internationales aux nouveaux rapports de forces. On citera à ce sujet la 7e session spéciale des Nations-Unies et surtout la réunion à Paris d'une conférence sur la coopération économique

internationale (CCEI). En ce qui concerne notre pays, le rapport souligne qu'il ne devrait pas rester en-dehors d'une telle concertation, les petits pays risquant en outre d'être progressivement évincés des forums où se forment l'avenir des relations internationales. Et de citer à ce propos les travaux qui ont été faits ou sont en cours au sein de l'Agence internationale de l'énergie de l'OCDE, les négociations commerciales multilatérales du GATT ou encore la coopération au développement menée principalement par la CNUCED.

En conclusion, le rapport souligne l'évolution qui s'est produite au cours des dernières années. Les rapports de force se sont déplacés de manière fondamentale. La crise des relations internationales, la récession, la dégradation des structures monétaires, le problème de l'énergie, ceux d'approvisionnement, l'état de pauvreté de la majorité de l'humanité en sont les signes les plus manifestes.

Pour résoudre progressivement ces problèmes, la Communauté internationale doit rechercher un nouveau mode de coopération. Si la tâche s'avère longue et malaisée, les possibilités existent. Le Conseil fédéral n'est pas certain que la voie choisie aboutisse au résultat escompté, mais elle permettra de dégager des solutions praticables. La Suisse quant à elle ne doit pas craindre cette évolution, mais pas la subir non plus.

C'est pourquoi le gouvernement s'efforce de définir une conception de la défense de nos intérêts qui aille au-delà de ce que l'on a fait jusqu'à présent et permette d'influer sur le développement en cours dans toute la mesure de nos moyens tout en s'intégrant aux circonstances. (ats)

Collaboration horlogère soviéto-suisse

Une délégation horlogère suisse et le comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour la science et la technique ont signé vendredi à Moscou un protocole de collaboration. Cet accord, indique un communiqué de la Fédération horlogère suisse (FH), qui remplace une première convention signée le 19 juin 1970, comporte trois chapitres consacrés à la collaboration scientifique-technique, à la protection de la propriété industrielle et à la collaboration économique. Les parties sont ensuite convenues d'un programme et d'un horaire pour la poursuite de leurs travaux.

Les deux industries horlogères suisses et soviétique rappelle le communiqué, sont les deux producteurs les plus importants du monde de produits horlogers. A elles seules, elles comptent pour 50 pour cent de la production mondiale. (ats)

(Réf. — Dans les milieux horlogers, on veut croire que cet accord portera des fruits plus mûrs que le précédent qui a laissé beaucoup de Suisses sur leur faim. (b)

Selon l'Organisation mondiale de la santé

Grippe: peu de risques

Il est peu probable que l'épidémie de grippe qui s'est manifestée au Japon se répande largement en Europe, ont indiqué hier à Genève deux médecins de l'Organisation mondiale de la santé spécialisés dans le domaine de la grippe. En effet, les poussées de grippe ne commencent généralement pas au-delà du mois de janvier, et pour le moment l'OMS n'a enregistré aucune poussée, ni en Europe, ni aux Etats-Unis.

Les deux souches de grippe qui ont pu être isolées au Japon et analysées montrent qu'il s'agit de variantes restant dans la même famille de grippe que ces dernières années, et les vaccins actuels protègent donc contre ces nouvelles souches « jusqu'à un certain point ». Ainsi l'OMS

conseille la vaccination, notamment pour les personnes âgées. Le nouveau vaccin contre la grippe qui sera utilisé l'hiver prochain sera modifié dans sa composition et protégera de ces nouvelles formes de la maladie.

L'OMS a indiqué en outre, après être entrée en contact avec le Centre national de la grippe au Japon, que les chiffres concernant cette épidémie varient fortement selon les sources. Pour sa part, l'OMS indique qu'il y a eu entre 600 et 700.000 cas de grippe enregistrés au Japon depuis le mois de novembre ce qui, par rapport à la population totale, reste encore relativement modeste. (ats)

TARIFS DOUANIERS

Harmoniser les règles dans le cadre européen

Au mois de juillet dernier, le Conseil fédéral a pris une ordonnance concernant l'octroi de préférences tarifaires aux pays en développement. Il s'agissait de s'adapter à la décision des pays européens d'harmoniser le mieux possible leurs règles d'origine en matière tarifaire. A ce sujet, le gouvernement a publié hier matin un rapport aux Chambres fédérales leur demandant d'approuver et de maintenir en vigueur les mesures prises.

Les modifications introduites par l'ordonnance sont de deux ordres: les unes touchent au fond, les autres à la forme. Pour ce qui est du fond, elles entraînent principalement dans le secteur de la chimie, une légère extension

du nombre de produits pouvant bénéficier de préférences tarifaires. D'autre part, un nouveau critère d'origine, plus restrictif que celui qui était appliqué jusqu'à présent, a été institué pour certains tissus comprenant des couches de matières plastiques. Quant à la forme, il s'agit de modifications rédactionnelles ou portant sur la présentation du texte de manière à se rapprocher le plus possible du libellé des règles établies par la CEE. Enfin, il faut signaler que le projet d'ordonnance a été soumis aux milieux économiques touchés qui ont approuvé les modifications envisagées. En outre, et selon les prescriptions, la Commission d'experts douaniers a également été consultée.

LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE : Après la légère consolidation de la semaine dernière, la première séance hebdomadaire était nettement mieux orientée dans une ambiance normalement active. Compte tenu de l'absence d'informations susceptibles d'avoir un impact direct sur la cote, la bonne tenue du marché était attribuée à la nouvelle vague d'optimisme qui déferlait à nouveau sur Wall Street, ainsi qu'au niveau toujours élevé des liquidités dans notre pays.

Mardi, on a assisté à un nouvel ajustement technique avec toutefois des écarts de cours restreints. Seules les compagnies d'assurances se mettaient en évidence avec une amélioration des cours pour tous les titres.

Mercredi, les pertes l'emportaient sur les gains dans un volume de transactions en-dessous de la moyenne. De plus, la séance était marquée par une nette réserve de la part des opérateurs qui ne prenaient aucune initiative.

Jeudi, les acheteurs restaient à nouveau dans l'expectative avant la publication des premiers résultats des grandes entreprises suisses. On ne remarquait pratiquement pas de modifications au secteur bancaire, les assurances fluctuaient dans d'étroites limites à l'exception de Réassurance porteur (-85 francs). Le compartiment des industrielles était un peu plus animé alors que le secteur des alimentaires et des grands magasins était bien soutenu.

FRANCFORT : Les bourses européennes étaient généralement irrégulières cette semaine. En Allemagne, les investisseurs ne prenaient pas d'initiatives lors des premières réunions et après trois jours de faiblesse, le marché se ressaisissait légèrement jeudi. Les services publics se trouvaient au centre de l'intérêt avec en tête RWE (+1,60), les grands magasins gagnaient jusqu'à 2 DM et les métaux jusqu'à 1 DM (Thyssen).

TOKYO : Depuis le début de l'année la bourse japonaise fait preuve d'une grande fermeté. En début de semaine le mouvement haussier s'accroissait encore alors que, mercredi, on enregistrerait un vif recul qui provoquait une baisse de 23,05 points à l'indice.

A court et moyen terme, les perspectives paraissent toujours encourageantes. Le fléchissement continu des taux d'intérêt, un nouvel abaissement du taux d'escompte à prévoir, la confiance dans un redémarrage progressif de l'activité économique sont autant de facteurs qui devraient exercer un effet stimulant sur la cote ces prochains temps. Etant donné que le marché pourrait devenir un peu plus spéculatif, les actions de secteurs cycliques comme l'acier, le papier, le textile, la chimie devraient retenir davantage l'attention. Vu l'orientation favorable de la bourse et le grand volume de transactions, les titres de brokers (Nikko, Nomura et Daiwa Securities) pourraient être aussi favorisés, ces valeurs étant avant tout destinées au « trading ».

NEW YORK : A l'ouverture hebdomadaire, le marché poursuivait sur sa lancée de vendredi dernier avec une hausse de 7,56 points à 961,51. Les analystes relevaient que les investisseurs étaient encouragés par la solidité fondamentale de Wall Street qui, après chaque correction de cours, drainait immédiatement un nouveau courant d'argent frais. La bourse tire également profit de la publication de résultats encourageants des sociétés, de l'amélioration de la confiance des consommateurs et de la baisse des taux d'intérêt à court terme. Le Dow Jones va-t-il atteindre le niveau des 1000 dans l'immédiat ? Il est hasardeux de le prédire. Selon certains analystes, ce palier pourrait plus facilement être atteint après une phase de consolidation alors que quelques uns estiment que le marché est techniquement suracheté et qu'une vive et brève réaction à la baisse ne serait pas surprenante.

Mardi, après une forte avance en début de séance (+12 pts), le Dow Jones reculait en clôture de 3,62 points. La publication de résultats trimestriels favorables et l'augmentation du dividende annoncé par plusieurs sociétés de premier plan ont constitué un élément de soutien. Par la suite d'importantes prises de bénéfices ont dû être absorbées, ce qui provoquait un retournement de tendance.

DU PONT terminait en progrès après l'annonce d'une forte progression de son bénéfice trimestriel à 2,87 dollars par action contre 0,67 cent précédemment. Pour l'exercice 1975, le bénéfice

net ressort à 272 millions de dollars (5,43 par action) contre 404 millions (8,20 dollars par action) pour l'année précédente. En présentant ces résultats, le chairman de la société a indiqué que l'élément déterminant des résultats de l'année dernière a été la grande faiblesse du marché des fibres durant le premier semestre.

Mercredi, l'indice Dow Jones abandonnait 6,46 points à 951,35 et les valeurs en recul l'emportaient sur celles en progrès dans la proportion de deux contre une avec un volume d'affaires en contraction (27,07 millions contre 32,07).

Jeudi, après un certain flottement en début de journée, un fort courant acheteur s'esquissait par la suite. L'optimisme des opérateurs provoqua une nouvelle poussée à la hausse (+17,40 points) sur l'ensemble de la cote jusqu'à la fin de la séance.

A l'origine de cette très bonne performance, on voit essentiellement la confiance de l'investisseur dans l'économie américaine. Cette confiance a encore été renforcée par les excellents résultats des sociétés qui continuent d'affluer et confirmée par les chiffres de ventes des principaux magasins. Ces facteurs ne pouvaient qu'engendrer confiance et optimisme.

G. JEANBOURQUIN

Le tableau mobile de la bière

Si l'on désire connaître la quantité de bouteilles de bières remplies en Suisse durant l'année brassicole écoulée ou même au cours des années précédentes, il n'y a qu'à consulter le nouveau tableau mobile de la bière. Il suffit en effet de tirer le curseur pour savoir aussitôt que ce sont 700 millions de bouteilles qui ont été remplies. Par ailleurs, on apprendra que les brasseries suisses possèdent au total quelque 55 millions de bouteilles, représentant une valeur de 15 millions de francs. Une autre impulsion au curseur et l'on sait que les 43 brasseries, qui emploient environ 5000 personnes, ont produit 4,34 millions d'hectolitres de bière et rapporté 78,4 millions de francs d'impôts à la Confédération. Depuis l'introduction de la charge fiscale spéciale sur la bière, les brasseurs ont versé 1546 millions de francs à l'Etat.

Le tableau mobile contient tous ces chiffres et bien d'autres données encore sur la production, la structure des ventes et les matières premières. (cps)

Le Fonds de compensation AVS/AI/APG, second semestre 1975

Le second semestre 1975 a été principalement marqué par une diminution des placements fermes. La réduction de la contribution de la Confédération pour l'AVS n'a pu être que partiellement compensée par l'augmentation des cotisations entrées en vigueur au 1er juillet 1975, ce qui n'a pas permis aux autorités du fonds de renouveler les placements à moyen terme arrivés à échéance durant cette période. Ces capitaux récupérés d'un montant de 98 millions et les remboursements des placements à long terme, s'élevant à 117,2 millions de francs ont été utilisés pour compenser le déficit de trésorerie mentionné ci-dessus et pour financer l'augmentation des moyens

d'exploitation des caisses de compensation. La situation de trésorerie évoquée ci-dessus, n'a pas permis aux autorités du fonds de procéder à de nouveaux placements.

Parmi les placements fermes arrivés à échéance — il s'agit essentiellement de placements à long terme et de séries de lettres de gage — 334,2 millions ont pu être convertis.

L'ensemble des placements a diminué durant la période en question de 215,2 millions et se montait à fin décembre de la manière suivante : Confédération : 445,8 millions (5,2 pour cent) ; cantons : 1227,3 millions (14,4 pour cent) ; communes : 1312,4 millions (15,5 pour cent) ; centrales des lettres de gage : 2330,5 millions (27,5 pour cent) ; banques cantonales : 1547,3 millions (18,3 pour cent) ; corporations et institutions de droit public : 280,8 millions (3,3 pour cent) ; entreprises semi-publiques : 1188,6 millions (13,9 pour cent) ; et obligations de caisse 162,0 millions (1,9 pour cent).

Le rendement moyen des conversions effectuées durant le second semestre 1975 est de 6,24 pour cent contre 7,70 pour cent au premier semestre. Celui de l'ensemble des placements au 31 décembre 1975 est de 5,06 pour cent contre 4,86 pour cent à fin 1974. (cps)

Céramique Laufon : chiffre d'affaires en diminution

La Céramique holding S.A. Laufon qui produit en Suisse, Allemagne, Autriche, Espagne et au Brésil des appareils sanitaires, des carreaux céramique, de la porcelaine de table et électrique, des briques et des tuiles, a réalisé en 1975 un chiffre d'affaire de 236,3 millions de francs, ce qui présente une diminution de 11 pour cent par rapport à l'année précédente. Sans changement des cours indique un communiqué, le groupe serait arrivé à une augmentation du chiffre d'affaires de 1,5 pour cent. La participation des usines suisses est de 28,5 pour cent et celle des sociétés étrangères de 71,5 pour cent. Le résultat financier s'est développé différemment dans les diverses entreprises. En valeur il a légèrement diminué. La diversité des produits et la répartition géographique ont compensé dans une certaine mesure « les effets positifs et négatifs ». Ce sont surtout les entreprises suisses qui jugent les perspectives pour l'année 1976 plutôt réservées, indique pour terminer le communiqué. (ats)

Caisse d'épargne de Bienne

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 1975. Le total du bilan s'est accru de 30.107.000 fr. et atteint 622.639.000 fr. Le renchérissement des fonds étrangers qui est encore intervenu pendant tout l'exercice écoulé, ainsi que l'accroissement des frais d'administration (salaires, charges sociales, etc) n'ont pas permis une augmentation considérable du bénéfice net.

Après prélèvement d'amortissements sur mobilier et de provisions, l'établissement a réalisé durant l'année écoulée, un bénéfice net de 1.283.947,25 fr. (1.280.950,32 fr. en 1974). Compte tenu du solde reporté, l'assemblée générale dispose d'une somme de 1.297.161,11 fr. (1.298.213,86 fr. en 1974).

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de répartir le bénéfice net de la façon suivante : versement statutaire de 720.000 fr. (730.000 fr. en 1974) à la réserve ordinaire ; distribution d'un dividende brut inchangé de 9 pour cent, représentant 90.000 fr. ; attribution de 400.000 fr. (inchangé) à la réserve spéciale ; attribution de 65.000 fr. (inchangé) au Fonds des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique ; report à compte nouveau 22.161,11 fr. (sp)

SIBRA HOLDING S.A. : situation consolidée

Le 28 janvier 1976, les actionnaires de SIBRA HOLDING S.A., société suisse de participation de l'industrie des boissons, ont tenu à Bâle leur 5e assemblée générale ordinaire. Avec un effectif de 1712 personnes, le groupe SIBRA a réalisé au cours de l'exercice 1974-75 un chiffre d'affaires consolidé de 247 millions de francs (+19,25 pour cent). Celui-ci se répartit à raison de 53 pour cent (57 pour cent) pour la bière, 24 pour cent (27 pour cent) pour les boissons sans alcool, 12,3 pour cent (7 pour cent) pour les vins et 10,7 pour cent (11 pour cent) pour les spiritueux. La capacité d'autofinancement du groupe a baissé de 3,7 millions de francs (-16,4 pour cent) pour s'inscrire à 18,9 millions.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a voté un dividende de 6 fr. par action, diminué de 2 fr. par rapport à l'exercice précédent.

Pour la première fois, SIBRA présente une situation consolidée de l'ensemble de ses sociétés. Il s'agit-là d'un premier pas important qui permettra aux actionnaires et au public de mieux cerner la réalité du groupe. Le succès de l'emprunt obligataire lancé en octobre 1975 et les efforts de consolidation des dettes à court terme devraient apporter des améliorations structurelles appréciables.

Dans son allocution, Me Theodor Gullotti, président du conseil d'administration, a estimé notamment que l'industrie des boissons n'était pas au bout des difficultés amorcées par le revirement conjoncturel et que les signes d'une reprise n'étaient pas encore perceptibles. L'évolution générale au niveau de l'emploi et des salaires dans différents secteurs de l'économie, le départ de nombreux travailleurs étrangers exercent en effet une influence très directe sur la vente des biens de consommation. (sp)

1976 : des chances pour l'industrie textile

Au cours des neuf premiers mois de 1975, les exportations de textiles et de vêtements ont diminué de 351 millions de francs, soit de 16 pour cent, après avoir déjà stagné l'an dernier. Les commandes rentrent à une cadence très irrégulière et à court terme, les prix étant par ailleurs tout à fait insuffisants. E moyenne, les réserves de travail ne dépassent pas quelques mois et il n'est pas exclu qu'en 1976, également, certaines firmes doivent par moments réduire leurs horaires, écrit Ulrich Albers, de la Maison Schoeller et Co, Zurich, dans l'édition de fin d'année du « bulletin » publié par le Crédit Suisse.

Les perspectives pour 1976 ne doivent, cependant, pas être considérées comme exclusivement négatives. Sous la pression des circonstances, d'import-

tantes mesures de rationalisation ont été prises et de meilleures performances réalisées durant l'année écoulée. Grâce au recul du taux d'inflation, on peut escompter de nouvelles améliorations dans ce domaine. Les efforts entrepris pour adapter le développement des produits et les organisations de vente aux modifications du marché mondial ont également leur importance. Ceux de l'industrie textile n'ont pas été vains, mais les possibilités ne sont certainement pas encore épuisées.

Le meilleur moyen d'assurer le plein d'emploi sera de créer de nouveaux postes de travail en mettant à contribution l'esprit créatif et novateur dont nos industries en particulier l'industrie textile, ont donné tant de preuves au cours de notre histoire économique. (sp)

Regain d'intérêt pour les séjours de travail à l'étranger

Le service de l'émigration de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a enregistré une augmentation considérable du nombre des demandes relatives aux possibilités d'emploi à l'étranger. Pendant la longue période de haute conjoncture, on a quelque peu oublié l'intérêt d'un séjour à l'étranger. On ne saurait, toutefois, sous-estimer les avantages qu'une telle possibilité présente soit pour notre économie basée sur l'exportation et le tourisme, indique un communiqué de l'OFIAMT.

Il est certain, cependant, qu'en raison de la récession mondiale et du chômage plus ou moins important qui règne également dans les pays d'émigration, il devient bien plus difficile aujourd'hui d'effectuer des séjours de travail ou de formation à l'étranger. La section de l'émigration de l'OFIAMT se tient cependant à la disposition de toutes les personnes intéressées par l'émigration. Elle leur fournit gratuitement des renseignements à ce sujet. Ce même service publie également, tous les mois, une documentation sur des places vacantes à l'étranger. (ats)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 29 janvier		B = Cours du 30 janvier	
NEUCHÂTEL		ZÜRICH	
Cr. Fonc. Neu.	560 d	560 d	
La Neuchâtel.	280 d	275 d	B.P.S.
Cortailod	1300 d	1300 d	Bally
Dubied	250 d	250 d	Electrowatt
			Holderbk port.
			Holderbk nom.
LAUSANNE			Interfood «A»
Bque Cant. Vd.	1185	1185	Interfood «B»
Cdit Fonc. Vd.	790	785	Juvena hold.
Cossonay	1350	1300	Motor Colomb.
Chaux & Cim.	505	505 d	Oerlikon-Bühr.
Innovation	256	259	Italo-Suisse
La Suisse	2300 d	2300 d	Réassurances
			Winterth. port.
			Winterth. nom.
GENÈVE			Zurich accid.
Grand Passage	320	320	Aar et Tessin
Financ. Presse	400	410	Brown Bov. «A»
Physique port.	115	115	Saurer
Fin. Parisbas	109	108 1/2 d	Fischer port.
Montedison	1.60	1.60	Fischer nom.
Olivetti priv.	3.55	3.55	Jelmoli
Zyma	950	925	Hero
			Landis & Gyr
			Globus port.
			Nestlé port.
			Nestlé nom.
ZÜRICH			Alusuisse port.
(Actions suisses)			Alusuisse nom.
Swissair port.	457	470	Sulzer nom.
Swissair nom.	435	435	Sulzer b. part.
U.B.S. port.	3470	3555	Schindler port.
U.B.S. nom.	490	505	Schindler nom.
Crédit S. port.	2735	2770	
Crédit S. nom.	372	377	

BALE	A	B	Billets de banque étrangers
Girard-Perreg.	300 d	300 d	Dollars USA
Portland	1960 d	1950 d	Livres sterling
Sandoz port.	5000	5100	Marks allem.
Sandoz nom.	2070	2075	Francs français
Sandoz b. p.	4010 d	4125	Francs belges
Von Roll	585	585	Lires italiennes
			Florins holland.
			Schillings autr.
			Pesetas
(Actions étrangères)			
Alcan	62	62 1/4	
A.T.T.	141	144	Ces cours s'entendent pour
Burroughs	265	271 1/2	de petits montants fixés par
Canad. Pac.	39	40	la convention locale.
Chrysler	35 3/4	36	
Colgate Palm.	74	75 1/2	Prix de l'or
Contr. Data	61	66 3/4	Lingot (kg. fin) 10650.- 10850.-
Dow Chemical	273 1/2	277	Vreneli
Du Pont	403	418	Napoléon
Eastman Kodak	288	298	Souverain
Exxon	240	240	Double Eagle
Ford	128 1/2	128 1/2	
Gen. Electric	140 1/2	146 1/2	
Gen. Motors	161	163 1/2	
Goodyear	62 1/4	64 1/2	
I.B.M.	655	673	
Int. Nickel «B»	75	75	
Intern. Paper	174 1/2	180	
Int. Tel. & Tel.	71	73	
Kennecott	84 1/2	86 1/2	
Litton	20 1/4	21 1/2	
Marcor	79 1/2	80	
Mobil Oil	138	141 1/2	
Nat. Cash Reg.	73	76 3/4	
Nat. Distillers	51 3/4	54 1/2	
Union Carbide	183	188	
U.S. Steel	207 1/2	215	
			Communiqués par la BCN
			Dem. Offre
			VALCA
			IFCA
			IFCA 73

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	35.— 36.—
BOND-INVEST	68.— 69.—
CANAC	88.— 90.—
CONVERT-INVEST	78.50 80.75
DENAC	68.50 69.50
ESPAC	235.50 237.50
EURIT	113.50 115.50
FONSA	87.— 89.—
FRANCIT	74.50 75.50
GERMAC	100.— 102.—
GLOBINVEST	64.— 65.—
HELVETINVEST	99.— 99.60
ITAC	102.— 104.—
PACIFIC-INVEST	70.50 71.50
ROMETAC-INVEST	327.— 337.—
SAFIT	191.— 196.—
SIMA	169.— 171.—

Syndicat suisse des marchands d'or

26.176 OR classe tarifaire	257/108
2.2.76 ARGENT base 350	

FONDS SBS

	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL.	75.50	78.75
UNIV. FUND	92.17	95.47
SWISSVALOR	200.75	—
JAPAN PORTOFOLIO	358.50	380.75

SWISSIM 1961

	Dem.	Offre
SWISSIM 1961	1070.—	1080.—
FONCIPARS I	1950.—	1970.—
FONCIPARS II	1110.—	1130.—
ANFOS II	104.—	105.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre
Automation	70.5	71.5
Eurac.	287.0	288.0
Intermobil	75.0	76.0

INDICE BOURSIER SBS

	29 janv.	30 janv.
Industrie	290,7	293,4
Finance et ass.	301,3	307,1
Indice général	295,5	299,3

Les Jeux Olympiques dans votre fauteuil

Jeux d'hiver à Innsbruck, du 4 au 15 février 1976



Les représentants suisses sous la loupe

(Suite en page 17)

La Suisse sera représentée par 63 athlètes (7 dames et 56 messieurs) aux 12^{es} Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck. A Sapporo, il y a quatre ans, la délégation helvétique ne comprenait qu'un athlète de moins (elle avait rapporté dix médailles). Il y a douze ans, à Innsbruck déjà, la sélection helvétique comportait 77 noms (ce qui constitue le record de participation suisse à des Jeux d'hiver).

La Suisse sera représentée dans toutes les spécialités inscrites au programme, à l'exception de la luge. Parmi ces sélectionnés, dix-huit étaient déjà présents en 1972 à Sapporo et notamment Marie-Thérèse Nadig, Bernhard Russi et Werner Camichel (dans le bob de Jean Wicky), qui avaient obtenu une médaille d'or (deux même pour Marie-Thérèse Nadig), Walter Steiner (médaille d'argent au saut) et les « fondeurs » Alfred Kaelin, Albert Giger et Edi Hauser (médaille de bronze dans le relais). Walter Tresch, également retenu pour Innsbruck, avait pris la deuxième place du championnat du monde du combiné, au Japon.

La benjamine de la sélection est la patineuse chaux-de-fonnière Danielle Rieder, qui fêtera, en mars, son 15^e anniversaire.

TREIZE SKIEURS NORDIQUES

Robert Miesching, Gstaad, né le 23.11.1954, célibataire. 174 cm. pour 69 kg. Dessinateur-couvreur.

Hans Schmid, Muemliswil, né le 24.6.1948, marié, 178 cm. pour 72 kg. Tourneur.

Walter Steiner, Wildhaus, né le 15.2.1951, célibataire, 184 cm. pour 70 kg., sculpteur sur bois. Médaille d'argent au grand tremplin aux J.O. 1972.

Ernst von Gruenigen, Gstaad, né le 23.3.1950. Célibataire. 168 cm. pour 68 kg. Electro-mécanicien.

Venanz Egger, Plasselb, né le 8.11.1954. Célibataire. 174 cm. pour 64 kg. Garde forestier.

Heinz Gaehler, Davos, né le 23.3.1952, célibataire. 174 cm. pour 68 kg. Mécanicien de précision.

Albert Giger, St-Moritz, né le 7.10.1946, ma-

rié. 164 cm. pour 58 kg. Typographe-secrétaire sportif.

Edi Hauser, Obergoms, né le 26.11.1948, célibataire. 172 cm. pour 58 kg. Agriculteur. Médaille de bronze du relais des J.O. 1972.

Alfred Kaelin, Einsiedeln, né le 16.1.1949, célibataire. 169 cm. pour 67 kg. Outilleur. Médaille de bronze du relais des J.O. 1972.

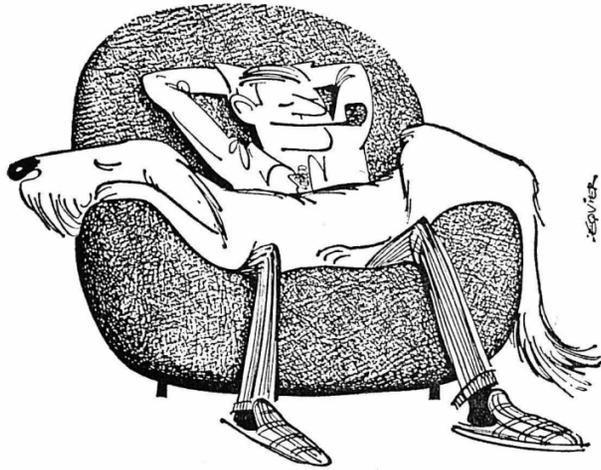
Hansueli Kreuzer, Obergoms, né le 20.4.1950, célibataire. 178 cm. pour 74 kg. Mécanicien sur machines.

Christian Pfeuti, Sangernboden, né le 6.11.1950, célibataire. 172 cm. pour 69 kg. Garde forestier.

Franz Renggli, Splügen, né le 1.9.1952, célibataire. 168 cm. pour 62 kg. Garde-frontière.

Karl Lustenberger, Marbach, né le 10.10.1952, célibataire. 175 cm. pour 67 kg. Monteur-électricien.

Réservez aujourd'hui la meilleure place à Innsbruck... un fauteuil confortable de

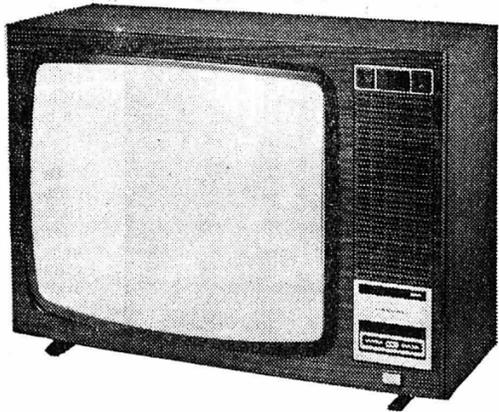


grabber

qui vous le livrera encore à temps!

AU BÛCHERON, L.-Robert 73, tél. 22 65 33

+ 1 tv couleur

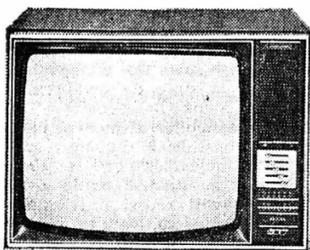


GRUNDIG SUPERCOLOR 6072

Multinormes complet, système de contrôle à diagnostic. Télécommande intégrale à ultrasons. Consommation de courant minimum mais confort maximum. Images précises et lumineuses.

Prix au comptant Fr. 3495.-

Location **124.-/mois**

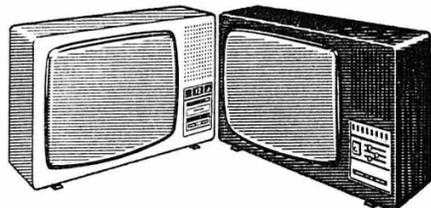


MEDIATOR 66 K 365

Multinormes universel. Tous les programmes noir-blanc et couleur, 12 touches électroniques, pré-régulation à mémoire. Curseurs linéaires pour toutes les commandes.

Prix au comptant Fr. 3390.-

Location **120.-/mois**



GRUNDIG 2222

Pal + Secam. Nouveau tube lynitron à image plus brillante; télécommande sans fil. Dimensions idéales pour la chambre de ménage

Fr. 2998.-

Location **99.-/mois**

GRUNDIG 2210

Pal + Secam. Commutateur de programmes électronique. Image fine et brillante.

Fr. 2698.-

Location **92.-/mois**

ESSAI 5 JOURS SANS ENGAGEMENT!



Une entreprise 100% régionale avec 25 employés et techniciens. Depuis plus de 25 ans à votre service!

Affiliée à la grande chaîne « Expert ».

L.-Robert 23-25, Tél. 231212 - 231213, La Chaux-de-Fonds

Le spécialiste en télévision couleur

Pierre Crivelli



Toujours à votre service, c'est le moment, n'hésitez plus, demandez une démonstration gratuite.

Vente à crédit

Réparations, service rapide, toutes marques, toutes provenances.

Deux magasins :

Rue Fritz-Courvoisier 18-20
Tél. (039) 22 53 40

Succursale :

Rue Neuve 11
Tél. (039) 23 03 37

Télévision



Tél. (039) 23 42 40
La Chaux-de-Fonds
Concorde 8

La valeur n'attend pas le nombre des années!



SONY TRINITRON

LA MEILLEURE IMAGE
COULEUR DU MONDE!

Fr. 1255.- 33 cm.

Fr. 1795.- 46 cm.

TÉLÉ-MONDE SA av. L.-Robert 100

Un coup de téléphone suffit (039) 23 85 23

Dernier match de préparation des hockeyeurs helvétiques, avant les JO

A Genève, Roumanie bat Suisse 5-4

(1-2, 1-1, 3-1). — Les Vernets, 2500 spectateurs. — ARBITRES: MM. Schweiger et Sommerschuh (RDA). — BUTS: 3' Tureanu, 0-1; 11' Berger, 1-1; 13' Durst, 2-1; 27' Tureanu, 2-2; 28' Durst, 3-2; 46' Gheorghiu, 3-3; 49' Dubois, 4-3; 50' Hutzanu, 4-4; 60' Pana, 4-5. — SUISSE: Jorns; Luthi, Meyer; Koelliker, Zehausen; Henzen, Hofmann; Tschiemer, Durst, Berger; Widmer, T. Neining, Dubois; Mattli, B. Neining, Mathieu. — ROUMANIE: Neteu; Varga, Ionita; Antal, Gall; Justinian, Morosan; Gheorghiu, Hutanu, Pana; Osea, Tureanu, Axinte; Pissaru, Halauca, Miklos; Nistor, Herghelegiu, Visan. — PÉNALITÉS: 3 fois 2 minutes contre la Suisse, 4 fois 2 minutes contre la Roumanie. — NOTES: T. Neining a été honoré avant la rencontre pour son centième match international.

Battus dans les dernières secondes

Il s'en est fallu de trente-quatre secondes pour que l'équipe nationale de Suisse partage l'enjeu avec la Roumanie, dans son dernier match de préparation avant les Jeux olympiques d'Innsbruck. On jouait en effet depuis 59'26" quand Pana a porté le coup de grâce, donnant aux Roumains une courte victoire sur le score de 5-4 (1-2, 1-1, 3-1). Ainsi, après avoir flirté avec la victoire, la formation helvétique s'est retrouvée battue mais sans avoir totalement démérité.

Devant un maigre public (2500 spectateurs), l'équipe de Suisse a même par moments rassuré ses supporters à deux jours du difficile match de qualification qu'elle doit livrer à la RFA, le 2 février à Innsbruck. A

Genève, les hommes de Rudolf Kilias ont pris des risques offensifs — souvent ils pratiquèrent un fore-checking à deux voire trois avants — mais ils n'ont pas trouvé pleinement la récompense de leurs efforts.

Durst, Berger et Tschiemer en vedette

Ceci est dû au fait avant tout que seule la ligne emmenée par Walter Durst avec Berger et Tschiemer a fait preuve de réalisme. Elle inscrivit d'ailleurs trois des quatre buts helvétiques, le premier notamment à la onzième minute au terme d'une action de grande classe. Les deux autres triplettes alignées à Genève ont connu moins de réussite face au gardien roumain Neteu. Widmer fut le plus malchanceux lorsqu'un de ses envois frappa le poteau des buts roumains (37e minute).

Les Roumains ont d'ailleurs connu les mêmes problèmes que les Suisses. La ligne Costea-Tureanu-Axinte a nettement dominé le débat et elle fut souvent mise à contribution par l'entraîneur roumain. Bien organisés sur le plan tactique, les hockeyeurs de Bucarest se sont surtout montrés redoutables lorsqu'ils purent évoluer en supériorité numérique.

Le match en quelques lignes

La Roumanie ouvrit la marque à la troisième minute déjà, Tureanu profitant d'une erreur de Bernhard Neining, lequel perdit le puck dans son camp de défense. Berger obtenait l'égalisation à la onzième minute, après une brillante action collective de sa ligne, et deux minutes plus tard la Suisse prenait l'avantage au score grâce à Durst, bien servi par Tschiemer (13e).

Koelliker étant sur le banc des pénalités, Tureanu remit les deux équipes à égalité d'un tir pris de la ligne bleue et que Jorns, masqué, ne put maîtriser (27e minute). Mais la réplique helvétique fut promptement puisquée une minute plus tard à peine Durst redonnant l'avantage à la Suisse (3-2). Plus rien n'était inscrit dans ce deuxième tiers-temps et il fallait attendre la 46e minute pour voir Gheorghiu égaliser à nouveau, à la suite d'une expulsion de Mattli. Sans se décourager, les Suisses repartaient de plus belle et Dubois signait le 4-3 à la 49e minute. Mais c'était compter sans le sursaut des Roumains, qui égalisèrent une première fois par Hutzanu (50e) avant de parvenir à arracher la victoire, à 34 secondes de la fin, sur une contre-attaque menée par Pana.

Concours de saut jeunesse

sous le patronage de « L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes »

Attention: changement de date

Au dernier moment les organisateurs ont été obligés d'avancer le concours de saut Jeunesse prévu le dimanche 8 février, date des Championnats suisses ouest J.O.

Samedi 7 février

Voici l'horaire de la manifestation: 12 h. - 13 h. 30 Entraînement 13 h. 30 Distribution des dossards près du tremplin. 14 h. 1re manche, 2 sauts comptant pour le classement. 15 h. 30 2e manche, 2 sauts comptant pour le classement. 17 h. Proclamation des résultats et distribution des prix devant le chalet « Chez Cappel ».

Participation

Ouverte à tous les jeunes jusqu'à l'année 1956, membres d'un club ou non, en possession d'une licence FSS ou non. Un classement sera établi pour chaque manche, mais seuls les participants aux deux manches figureront au classement final et recevront un prix. Deux challenges seront mis en compétition.

Catégories

Cat. jusqu'à 11 ans (1965 y compris)
Cat. 12 à 14 ans (1962 - 63 - 64)
Cat. 15 à 18 ans (1958 - 59 - 60 - 61)
Cat. 19 à 20 ans (1956 - 57).

Inscriptions

Uniquement sur carte postale en mentionnant NOM, PRÉNOM, ANNÉE DE NAISSANCE, ADRESSE EXACTE, à envoyer au Ski-Club La Chaux-de-Fonds, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au mercredi 4 février 1976.

Responsabilité

Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds décline toute responsabilité envers les concurrents et les tiers en cas d'accident.

Renseignements

ADC. - Office du tourisme, Léopold-Robert 84, tél. 23 36 10, ou Ski-Club La Chaux-de-Fonds. Le tél. No 181 (039 indicatif) renseignera le jour du concours dès 9 heures en cas de temps incertain.

Boxe: Rodolfo Martinez conserve son titre

A Bangkok, le Mexicain Rodolfo Martinez, champion du monde des poids coq (version WBC), a conservé sa couronne en battant aux points en 15 reprises le Thaïlandais Venice Borkorsor. Les juges américain (arbitre) et mexicain ont donné l'avantage au tenant du titre par, respectivement, 145-141 et 145-140 points. En revanche le juge thaïlandais a vu son compatriote vainqueur par 143-142.

C'est la troisième fois que Martinez mettait en jeu sa couronne à l'étranger. Sa tâche ne fut pas facile. Au 2e round, il fut même compté « huit ». Par la suite, le Mexicain est parvenu à se ressaisir et à prendre résolument la direction du combat. A partir de la 4e reprise, l'oeil gauche de Borkorsor commença à se fermer sous les nombreux jabs précis du champion du monde. Le Thaïlandais faillit même abandonner au 10e round.

Après avoir manifesté sa résignation en levant les deux bras, Borkorsor, sur l'insistance de son entourage, se remit à l'ouvrage. Sa fin de combat fut courageuse. Mais elle ne lui permit toutefois pas de remettre en question la victoire du champion du monde qui possédait un net avantage aux points.

Mateo expéditif, à Genève

Face au puncheur basque Jean Mateo, auquel il rendait 2,8 kilos, le Britannique Larry Paul a été mis k.-o. au 2e round déjà.

Chez les légers, l'Italo-Suisse Pietro Marselli a dominé en six reprises le Genevois Franco de Michiel qui accusait un handicap de poids de 1,8 kg. Celui-ci a été nettement battu aux points.

Le troisième combat professionnel de la soirée a donné lieu à une victoire — prévue — trop facile du welter français Georges Warusfel. « Vieux cheval de retour », l'Italien Nicolas d'Orazio (31 ans, 2e série) rendait de plus 1,5 kg. à son adversaire. Il abandonna au 3e round le visage en sang alors que l'issue de la confrontation ne faisait plus aucun doute.

Voir autres informations sportives en page 22

Un temps à prendre froid!



Libérol

efficace contre la toux, la bronchite, le rhume; réchauffe et calme dans les cas de rhumatisme, névralgies, lumbago. Libérol bébé pour les tout petits. Libérolin Spray pour le nez bouché. Produits éprouvés de Galactina, dans les pharmacies et les drogueries.

De 1924 à 1972, quarante trois médailles suisses aux JO d'hiver

Les skieurs alpins sont les plus titrés

Au cours des onze éditions des Jeux olympiques d'hiver, qui ont eu lieu de 1924 à 1972, les athlètes suisses ont obtenu 43 médailles. Près de la moitié (21) ont été glanées par les skieurs alpins. Voici comment se présente le tableau des médailles helvétiques:

1924 CHAMONIX

Or: bobsleigh (Scherrer-Neveu-H., Schlaeppli - A. Schlaeppli) en bob à quatre; bronze: patinage artistique (Georg Gautschi).

1928 ST-MORITZ

Bronze: hockey sur glace (M. Andreossi, H. Andreossi, Breiter, Dufour, Fasel, Geromini, Kraatz, Martignoni, Meng, Morasani, Ruedi, Torriani).

1932 LAKE PLACID

Argent: bobsleigh (Capadrutt-Geier) en bob à deux.

1936 GARMISCH

Or: Bobsleigh (Musy-Gartmann-Bouvier-Beerli) en bob à quatre; argent: bobsleigh (Feierabend-Beerli) en bob à deux; argent: bobsleigh (Capadrutt - Aichelé - Feierabend - Buttikofer) en bob à quatre.

1968 GRENOBLE

Argent: ski (Alois Kaelin) combiné nordique; argent: ski (Willy Favre) slalom géant masculin; bronze: ski (F. Bochatay) slalom géant féminin; bronze: ski (Jean-Daniel Daetwyler) descente masculine; bronze: ski (Josef Haas) fond 50 km.; bronze: bobsleigh (Wicki - Candrian - Hofmann - Graf) en bob à quatre.

1972 SAPPORO

Or: ski (Marie-Thérèse Nadig) descente féminine; or: ski (Marie-Thérèse Nadig) slalom géant féminin; or: ski (Bernhard Russi) descente masculine; or: bobsleigh (Wicki-Leutenegger-Camichel-Hubacher) en bob à quatre; argent: ski (Roland Collombin) descente masculine; argent: ski (Edmund Bruggmann) slalom géant masculin; argent: ski (Walter Steiner) saut au grand tremplin; bronze: ski (Werner Mattle) slalom géant masculin; bronze: ski (Alfred Kaelin, Giger, Alois Kaelin, Hauser) relais 4 x 10 km.; bronze: bobsleigh (Wicki-Hubacher) en bob à deux.

Les Allemandes renoncent au casque intégral

Les skieuses allemandes, qui depuis le début de la saison étaient les seules à porter un casque intégral, ont renoncé, à une semaine des Jeux, à porter cet équipement. Cette décision a été prise par les dirigeants allemands à la suite de nombreux tests effectués dans la semaine. Ceux-ci ont, en particulier, démontré une perte de temps de 6 dixièmes sur une descente moyenne, perte entièrement imputable au casque. Seule Evi Mittermaier avait réussi à triompher, à Cortina d'Ampezzo, avec un casque intégral.

GUIDE OFFICIEL SUISSE

Le Guide officiel de la délégation suisse à Innsbruck, avec tous les concurrents suisses est sorti de presse. Il est accompagné des souhaits les meilleurs de M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération. Rédigé par M. Hugo Steiner, chef du service de presse de l'équipe olympique, cette publication de 120 pages comprend, à côté de tous les portraits des concurrents et officiels suisses, ainsi que ceux de la Principauté du Liechtenstein, la description des différentes disciplines olympiques.

On peut encore y trouver l'horaire exact des manifestations, d'instructifs tableaux ainsi que les heures d'émission des programmes à la radio et à la télévision.

Ce guide, très captivant, n'est pas utile seulement pour les spectateurs des Jeux olympiques, mais il est également d'un grand intérêt pour tous les amis du sport qui suivent le déroulement des épreuves chez eux à la radio ou à la télévision. L'opuscule est encore complété de tableaux quotidiens que chacun peut remplir au fur et à mesure.



L'objectif à atteindre. (asl)

1948 ST-MORITZ

Or: bobsleigh (Endrich-Waller) en bob à deux; or: ski (Hedy Schlunegger) descente féminine; or: ski (Edi Reinalter) slalom masculin; argent: bobsleigh (Feierabend-Waser) en bob à deux; argent: patinage artistique (Arnold Gerschwiller); argent: ski (Antoinette Meyer) slalom féminin; argent: ski (Karl Molitor) combiné alpin; bronze: ski (Karl Molitor) descente masculine; bronze: ski (Ralph Olinger) descente masculine; bronze: hockey sur glace (Perl, Baenninger, H. Cattini, F. Cattini, Boller, Hanschin, Durst, Torriani, Trepp, U. Poltera, G. Poltera, Rudi, Bieler, W. Lohrer, H. Lohrer).

1952 OSLO

Bronze: bobsleigh (Feierabend-Waser) en bob à deux; bronze: bobsleigh (Feierabend - Madoerin - Filippini - Waser) en bob à quatre.

1956 CORTINA

Or: bobsleigh (Kapus-Diener-Alt-Angst) en bob à quatre; or: ski (Madeleine Berthod) descente féminine; or: ski (René Colliard) slalom féminin; argent: ski (Frieda Daenzer) descente féminine; argent: ski (Raymond Felalay) descente masculine; bronze: bobsleigh (Angst-Warburton) en bob à deux.

1960 SQUAW VALLEY

Or: ski (Yvonne Ruegg) slalom féminin; or: ski (Roger Staub) slalom masculin.

1964 INNSBRUCK

Aucune médaille suisse. On attend donc une revanche cette année...

Le tracé du prochain Tour cycliste d'Italie Départ à Catane, arrivée à Milan

M. Vincenzo Torriani a levé le voile, à Milan, sur le parcours du cinquante-neuvième Giro d'Italia qui se déroulera du 22 mai au 13 juin. Le Tour d'Italie partira cette année de Catane. Il comprendra vingt-deux étapes dont deux contre la montre. Un seul jour de repos est prévu le 4 juin, à Varazze, près de Gènes. Voici le détail des étapes:

Première étape, Catane - Caltanissetta, 170 km.; deuxième étape, Caltanissetta - Palerme, 195 km.; troisième étape, Cefalu - Messina, 210 km.; quatrième étape, Reggio de Calabre - Cosenza, 225 km.; cinquième étape, Cosenza - Matera, 200 km.; sixième étape, course contre la montre à Ostuni, 36 km.; septième étape, Selva Fasano - Lago Lacena, 255 km.; huitième étape, Bagnoli - Roccaraso Aremogna, 205 km.; neuvième étape, Roccaraso - Terni, 205 km.; dixième étape, Terni - Gabicce Mare, 223 km.; onzième étape, Gabicce - Porretta Terme, 205 km.; douzième étape, Porretta Terme - Il Ciocco, 155 km.; treizième étape, Il Ciocco - Varazze, 215 km.; quatorzième étape, Varazze - Omegna, 215 km.; quinzième étape, Ivrea - Arosio, 250 km.; seizième étape, Arosio - Vérone, 208 km.; dix-septième éta-

pe, Vérone - Longarone, 180 km.; dix-huitième étape, Longarone - Torri Vaolet, 132 km.; dix-neuvième étape, Vigo Fassa - Comano Terme, 170 km.; vingtième étape, Comano Terme - Bergamo, 323 km.; vingt et unième étape, course contre la montre sur 35 km.; vingt-deuxième étape, Tour de Milan, 100 km.

Le Delémontain Chételat meilleur Jurassien

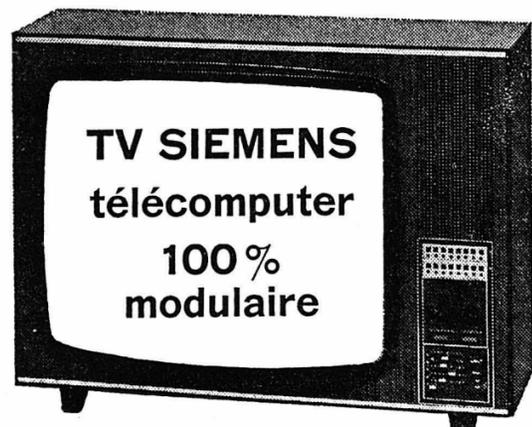
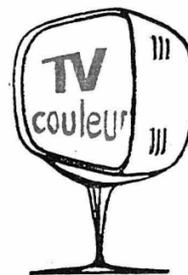
L'Amicale jurassienne des clubs cyclistes qui groupe les Aiglons de Boncourt, le VC jurassien de Bassecour, le VC Moutier, la Pédale de Courtételle et le VC Olympia de Delémont a établi le classement général des coureurs jurassiens d'après les performances réalisées en 1975. Ce classement donne les résultats suivants:

Cadets: 1. Roland Buchstab VC Moutier, 120 points; 2. E. Kobel, Boncourt, 116 pts; 3. J. Flury, Moutier, 111 pts; 4. J. J. Schaffter, Bassecour, 96 pts; 5. D. Simon, Boncourt, 92 pts.

Amateurs juniors et seniors: 1. J. Chételat, Delémont, 137 pts; 2. B. Mouttet, Delémont, 132 pts; 3. R. Montavon, Bassecour, 116 pts; 4. J. P. Vogel, Moutier, 111 pts (premier senior); 5. P. Claude, Delémont, 102 pts (premier junior).

Les Jeux Olympiques dans votre fauteuil

Jeux d'hiver à Innsbruck, du 4 au 15 février 1976



L'appareil le plus moderne à ce jour!

Rien de comparable actuellement sur le marché

8 grands modules enfichables

Voyez nos vitrines!

Image couleur et netteté exceptionnelles

Sans châssis archaïque

Prix catalogue Fr. **4078.-**
 Rabais AVS Fr. **300.-**
 Escompte paiement comptant Fr. **278.-**
 Notre prix Fr. **3500.-**

FACILITÉS DE PAIEMENT

Pas de banque
 Location semestrielle ou annuelle

Service après-vente garanti dans les 8 heures. 1 an de garantie totale

REICHENBACH

Maitre radio-technicien, diplômé fédéral

SERVICE APRÈS-VENTE

Av. Léopold-Robert 70 Tél. (039) 22 36.21

36 ans d'expérience personnelle

22 ans à votre service

Les représentants suisses sous la loupe 13 skieurs alpins

Doris de Agostini, Airolo, née le 28.4.1958, célibataire. 178 cm pour 60 kg. Etudiante.

Lise-Marie Morerod, Les Diablerets, née le 16.4.1956, célibataire. 164 cm pour 55 kg. Etudiante. Championne suisse slalom géant 1972, 1974 et 1975, de slalom 1974 et 1975, du combiné 1974.

Marie-Thérèse Nadig, Flims, née le 8.3.1954, célibataire. 154 cm. pour 63 kg. Etudiante. Championne olympique de descente et de slalom géant 1972.

Marlies Oberholzer, Goldingen, née le 25.4.1958, célibataire. 171 cm pour 62 kg. Vendeuse.

Bernadette Zurbriggen, Saas-Grund, née le 31.8.1956, célibataire. 173 cm pour 69 kg. Etudiante. Championne suisse descente 1974 et 1975, slalom 1971, 1972 et 1973.

René Berthod, Grindelwald, né le 7.2.1948, célibataire. 180 cm pour 80 kg. Cuisinier.

Ernst Good, Flims, né le 14.1.1950, marié. 175 cm pour 72 kg. Maçon.

Heini Hemmi, Parpan, né le 17.1.1949, marié. 163 cm pour 60 kg. Maçon.

Peter Luescher, Romanshorn, né le 14.10.1956, célibataire. 176 cm pour 71 kg. Employé de commerce.

Engelhard Pargaetzi, Arosa, né le 31.7.1949, marié. 175 cm pour 69 kg. Serrurier.

Philippe Roux, Verbier, né le 7.12.1952, célibataire. 176 cm pour 75 kg. Monteur en chauffage.

Bernhard Russi, Andermatt, né le 20.8.1948, célibataire, 182 cm pour 72 kg. Dessinateur. Champion du monde 1970 et champion olympique 1972 en descente.

Walter Tresch, Madranertal né le 4.5.1948, marié. 177 cm pour 70 kg. Serrurier.

3 patineurs artistiques

Karin Kuenzle, Bâle, née le 25.11.1954, célibataire. 162 cm pour 50 kg. Etudiante. Sept fois championne suisse en couple de 1970 à 1976.

Christian Kuenzle, Bâle, né le 25.11.1954, célibataire. 180 cm pour 65 kg. Etudiant. Mêmes résultats que Karin Kuenzle.

Danielle Rieder, La Chaux-de-Fonds, née le 14.3.1961, célibataire. 157 cm pour 42 kg. Ecolière. Championne suisse et 7e au Championnat d'Europe en 1976.



La charmante patineuse chaux-de-fonnière Danielle Rieder, qui aura 15 ans au printemps. - Benjamine de la délégation suisse.

Un patineur de vitesse

Franz Krienbuehl, Zurich, né le 24.3.1929, marié. 179 cm pour 70 kg. Architecte d'intérieur. Neuf fois champion suisse du grand combiné de 1968 à 1976. 34 records nationaux.

Dans l'édition du mardi 3 février, notre page spéciale couleur comprenant tous les programmes Radio/TV des Jeux Olympiques.

Si vous recherchez...

un accueil personnalisé
 un renseignement précis
 des conditions favorables

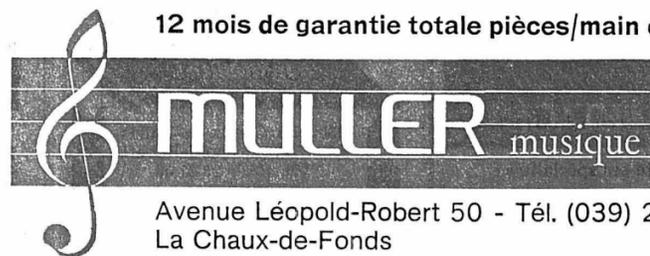
Hi-Fi TV
Toutes les nouveautés
radio
Eric ROBERT
 LA CHAUX-DE-FONDS Numa-Droz 100
 LE LOCLE Daniel-JeanRichard 14

Toutes les possibilités chez votre marchand de confiance:
les meilleurs TÉLÉVISEURS COULEUR au meilleur PRIX DISCOUNT

LOCATION À TARIF TRÈS ÉTUDIÉ
 FACILITÉS DE PAYEMENT

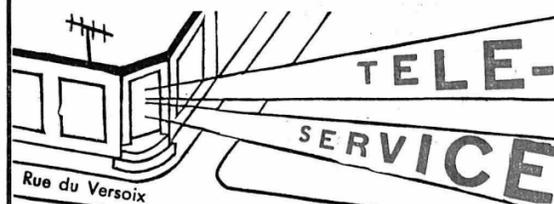
12 mois de crédit sans frais

12 mois de garantie totale pièces/main d'œuvre



Avenue Léopold-Robert 50 - Tél. (039) 22 25 58
 La Chaux-de-Fonds

Aussi à la Maison



L. Girardet

RADIO-TV

Vente - Location - Réparation

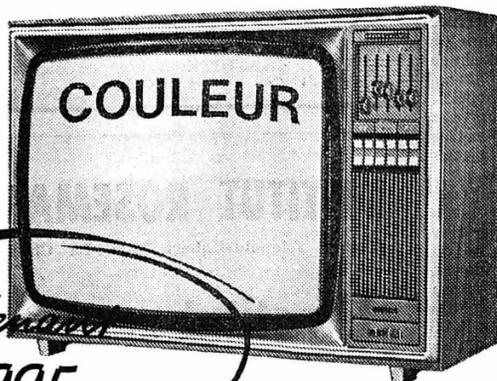
Tél. (039) **22 67 78**

Offre spéciale

Chaque bénéficiaire de l'AVS verra sa facture réduite de Fr. 200.- à l'achat d'un TV PHILIPS couleur.

TV COULEUR PAL / SECAM

Livrables du stock



maintenant
à partir de 2995.-

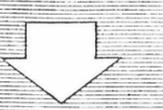
Prix choc... mais avec service à domicile!

RADIO



tv

hi-fi



VAC

RENÉ JUNOD S.A.
 115, av. Léopold-Robert
 2301 La Chaux-de-Fonds

VACANCES - VOYAGES - GASTRONOMIE - SPECTACLES

HALLE DE GYMNASTIQUE TRAMELAN - DESSUS
Samedi 31 janvier 1976, à 20 heures
GRAND CONCOURS DE DANSE
Inscription gratuite
Challenges « Circolo » et « L'Impartial »
Organisation : Cercle italien, Tramelan

Restaurant du Globe
Hôtel-de-Ville 39 - Tél. (039) 22 49 71
CE SOIR SOUPER TRIPES
2 sortes
Fr. 7.50
AMBIANCE - ACCORDÉON

CAFÉ D'ESPAGNE
« CHEZ MARCEL »
Paix 69 - La Chaux-de-Fonds
SAMEDI 31 JANVIER 1976
DANSE
dès 20 h. 30 avec l'orchestre
DUO 70
Tél. (039) 23 29 98
Se recommande : Famille Favet

Restaurant du Sapin
LE BAS-MONSIEUR
FERMÉ
du 1er février au 15 février

AUX ROCHETTES
TRIPES à la NEUCHÂTELOISE

Café du Musée
Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19
MENU DU DIMANCHE
lapin et polenta
à volonté, Fr. 11.— par personne

Café du Musée
CE SOIR
tripes

BAR Restaurant "BEL-ETAGE"
on y goûte ses spécialités :
SCAMPI PROVENÇALE
TOURNEDOS AU POIVRE VERT
PAELA DEL PESCADOR
« ses flambés »

Commission Scolaire de La Chaux-de-Fonds
MARDI 3 FÉVRIER 1976
à 20 h. 15
à l'Aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

être malade en Afrique
par la docteure
Mme **THÉRÈSE STROBEL**
Dias

Temple de l'Abeille
Ce soir à 18 heures
CULTE
(Sainte-Cène)

Vols extraordinaires en Orient inconnu...
Perse
12 jours, avec un circuit confortable de Téhéran à Hamadhan, Ispahan, Persépolis, etc. Envols réguliers. Fr. 3360.—
Afghanistan
13 jours, circuit au départ de Kaboul comprenant la visite des sites inoubliables de ce royaume féérique. Envols réguliers. Fr. 2875.—
Hindou Kouch - Himalaya
17 jours, circuit partant de Kaboul, par le défilé de Kaybar à Peshawar, Islamabad, Lahore, Amritsar, Delhi, Agra, Katmandou, etc. Envols les 7 mai et 24 septembre seulement. Fr. 3990.—
Le minaret de Jam
15 jours, en Landrovers à travers le massif central de l'Afghanistan. Envols : 11 juillet, 25 juillet, 19 septembre. Fr. 3695.—

...à la mer.
Réservez maintenant déjà des vacances balnéaires particulièrement belles ! Nos offres de voyages forfaitaires en avion :
Ile d'Ischia, 15 jours dès Fr. 995.—
Ile de Jersey, 1 semaine dès Fr. 730.—
Grèce, île de Corfou avec circuit, 15 jours dès Fr. 1700.—
Portugal, Madère et Algarve, 13 jours dès Fr. 1620.—

Bon gratuit
Veuillez m'envoyer sans engagement l'intéressant programme de voyages forfaitaires en avion mardi et illustré airtour suisse :
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/Loc. _____



Priorité à la qualité!
2300 La Chaux-de-Fonds
84, Av. Léopold-Robert
Tél. (039) 23 27 03
ainsi que: Berne, Bümplitz, Bienne, Kallnach, Neuchâtel

L'Ordre Rosicrucien A. M. O. R. C.
Siège central unique pour tous les pays de langue française :
CHATEAU D'OMONVILLE LE TREMBLAY
27110 LE NEUBOURG (France)
adresse un vaste appel à tous ceux qui sont prêts à partager, dans la fraternité et la compréhension, sans distinction de race ou de nationalité, la connaissance qu'il perpétue dans le monde moderne. Héritier des enseignements ROSE-CROIX du passé, il peut faire pour vous ce qu'il a fait pour des milliers d'autres dans le monde entier, depuis sa résurgence, il y a plus d'un demi-siècle. Avec une parfaite tolérance et en toute indépendance, sans dogmatisme, sans aucun sectarisme et sans jamais porter atteinte à votre liberté religieuse ou autre, vous laissant libre à tout moment de vous retirer sans aucune réserve ou obligation de quelque nature qu'elle soit, l'ordre rosicrucien A. M. O. R. C. peut être pour vous le départ d'une existence nouvelle, mieux comprise, plus heureuse et plus efficace. Une brochure gratuite : La Maîtrise de la vie vous apportera des explications plus complètes. Demandez-la à l'adresse suivante :

ORDRE ROSICRUCIEN A. M. O. R. C.
CASE POSTALE 48
1224 CHÈNE - BOUGERIES

Sensationnel!
5 millions d'amandiers en fleurs
une merveille de la nature sous le ciel éternellement bleu de

MAJORQUE
Hôtels et cuisine suisse avec spécialités espagnoles Prochains départs :

22 février au 29 février
29 février au 7 mars
7 mars au 14 mars

1 semaine dès Fr. 360.-

Vols directs en Jet-Coronado de Genève, Bâle ou Zurich. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30 degrés. Une température d'été.

Le Spécialiste pour Majorque depuis 25 ans.

UNIVERSAL AIRTOURS BALE
061 / 22 15 44

vacances pedestres vacances 100%

Vos vacances 1976 seront actives, saines et originales ! **LAVANCHY** vous propose un vaste choix d'itinéraires étudiés et rodés, avec marches faciles de 2 à 4 heures par jour. Par exemple :

Cinq Terres-Riviera-Levante 8 jours Fr. 530.-
Provence-Camargue 8 jours Fr. 780.-
Ile de Samos 9 jours Fr. 1150.-

ou **Andalousie - Angleterre - Irlande - Crête - Iles Lipari - Ile de Hvar - Majorque - Sicile - Toscane** ainsi que le grand succès des

CROISIÈRES PÉDESTRES
à bord de confortables voiliers-moteur (max. 35 passagers, randonnées à pied facultatives) en **Dalmatie, 15 jours, dès Fr. 1510.-**, et en **Grèce, 15 jours dès Fr. 2290.-**.

Demandez notre magnifique brochure en couleurs en nous envoyant cette annonce avec vos nom et adresse :

Nom : _____ Adresse (N° postal, ville, rue) : _____

LAVANCHY SA
TRANSPORTS ET VOYAGES INTERNATIONAUX

1002 Lausanne, Rue de Bourg 15, tél. 021/20 36 31. 1006 Lausanne-Ouchy, Av. d'Ouchy 61, tél. 021/26 71 62. 1800 Vevey, Rue du Simplon 18, tél. 021/51 50 44. 1950 Sion, Av. de la Gare 25, tél. 027/22 83 87. 1110 Morges, Grand-Rue 59, tél. 021/71 75 51. 1400 Yverdon, Rue du Casino 2, tél. 024/21 51 61.

DIMANCHE 1er FÉVRIER à 20 heures
TABERNACLE DU SEIGNEUR
Rue de l'Est 6
SOIRÉE - FILMS
● LE PROPHÈTE DU 20e SIÈCLE
● EAUX VIVES
Deux films en couleurs d'un grand intérêt spirituel !
ENTRÉE GRATUITE Bienvenue à tous !

INSTITUT ROSEMARLÈNE
Avenue Léopold-Robert 32 - La Chaux-de-Fonds
L'Institut sera fermé
lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 février
pour un stage de perfectionnement, afin de mieux satisfaire notre clientèle !

« L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'information constant

CINÉMAS

CORSO Le film le plus formidable de toute l'histoire du cinéma
Tél. 22 25 50
LES DENTS DE LA MER
Un combat comme on en a peu vu, va se livrer. Un récit extraordinaire
Soirées à 20 h. 30
Matinées, à 15 heures, samedi, dimanche

CORSO Louis Jouvet, Bernard Blier, Susy Delair
QUAI DES ORFÈVRES
LE BON FILM Une réédition d'un film de H.-G. Clouzot
Un grand classique de l'écran
Samedi, dimanche, à 17 h. 30

EDEN Tél. 22 18 53 Horaire de sam., dim. 18 ans Perm., 15.00, 17.15, 20.30, 22.15
Sylvia Kristel unique, plus belle que jamais !
EMMANUELLE 2 L'ANTI-VIERGE
d'après le roman d'Emmanuelle Arsan. Scope-Couleurs
Samedi, nocturne à 23 h. 55

PLAZA Un des meilleurs romans d'Agatha Christie
Tél. 22 21 23
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS
Une toute grande production internationale
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 heures, samedi, dimanche

PLAZA 4e prolongation... Le succès continue
LA GRANDE AVENTURE DU KALAHARI
Samedi, dimanche, à 17 h. 30, sans limite d'âge
avec le mot fin, les applaudissements fusent !

SCALA Tél. 22 22 01 Tous les soirs à 20.45. Mat. : à 15 h. sam., dim., mercredi
Sans limite d'âge. Un tout grand film d'aventures de Walt Disney réalisé par Robert Stevenson
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE
Vraiment captivant et prodigieux

SCALA Samedi, dimanche, à 17.30 16 ans
Un film de L. Visconti, d'après l'œuvre d'Albert Camus
L'ÉTRANGER
avec Marcello Mastroianni, Anna Karina, Bernard Blier, Georges Geret, Pierre Bertin et Bruno Cremer

abc Tél. 23 72 22 Samedi, dernier soir, à 20 h. 30
JOSÉ BARRENSE DIAS
L'extraordinaire guitariste brésilien

GUILDE DU FILM
AULA DU GYMNASÉ
(Succès 45)
Avec la Guilde, du cinéma de qualité

CINÉMA AU FÉMININ
Des films réalisés par des femmes ou consacrés à des femmes :

SAMEDI 31 JANVIER
17 h. 30 L'HORAIRE DE LA MATINÉE, Japon, 1972
Un film de Susumu Hani
20 h. 30 ADOPTION, Hongrie, 1974
Un film de Marta Meszaros
Fin de soirée COUP POUR COUP, France, 1971. Un film de Marin Karmitz

DIMANCHE 1er FÉVRIER
16 h. COURTS MÉTRAGES DE L. Lannaz, J. Veuve, M. Renault et S. Engel
17 h. 15 DEBAT
20 h. 30 SOUS LES PAVÉS LA PLAGE, Allemagne fédérale, 1974
Un film d'Helma Sanders

Première et unique vision à La Chaux-de-Fonds
Avec la collaboration de l'Association pour le Droit des Femmes.
Entrée libre pour les adhérents Guilde du Film et ADF. Non-membres, par séance: adultes, Fr. 5.—; étudiants et apprentis, Fr. 3.—.

SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS
Dimanche 1er février 1976, à 17 heures
concert d'orgue gratuit
organisé par la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
François Delor
Organiste à Genève

SAMEDI 31 JANVIER 1976, dès 20 h. 15
HALLE DE GYMNASTIQUE SAINT-SULPICE
grand loto
organisé par la SOCIÉTÉ DE TIR
Superbes quines : 10 gros jambons, seilles garnies, bandes de côtelettes, plats de viande, lots de vin, choucroutes garnies, fumés, lapins, fromages et n'oublions pas la PENDULE NEUCHÂTELOISE.
Achat de 2 abonnements à Fr. 18.— = 3e gratuit
Abonnements partiels à Fr. 7.—
Place de parc - Cantine

IMPART-TV IMPART-TV

TVR

17.00 - 18.00 TV-Jeunesse. La science-fiction et le cinéma.

L'émission d'aujourd'hui sera entièrement consacrée au cinéma de science-fiction. Comme lors des précédentes émissions, le choix n'a pas été simple à effectuer. En effet, les réalisateurs, les producteurs, les scénaristes, qu'ils soient américains, européens ou asiatiques, ont puisé abondamment leurs sujets dans le domaine de la science-fiction, et ceci dès les balbutiements du Septième Art.

Il faut toutefois signaler, dans l'émission de ce jour, l'absence d'un des plus beaux films de science-fiction «2001-Odyssée de l'Espace». Malheureusement en effet, les téléspectateurs ne verront aucun extrait de ce film dont les droits sont jalousement réservés et qui, de ce fait, ne peut paraître sur le petit écran. Malgré cela, le choix est vaste et des séquences de treize films, seront proposées au jeune public, films parmi lesquels on peut citer : «La Mouche noire», «Le Voyage fantastique», «Batman», «La Fiancée de Frankenstein», «Metropolis», «La Guerre des Mondes», «La Planète des Singes», etc.

20.30 - 21.55 Les Aventures du Commissaire Maigret. La Maison du Juge. Avec Jean Richard.

Maigret s'ennuie... Victime de la petite guerre que se livrent la Police judiciaire et la Sûreté nationale, il se trouve en «exil» à Luçon, petite ville de Vendée, peut-être moins paisible qu'il n'y paraît,

Sélection de samedi



A la Télévision romande, à 20 h. 05 : A vos lettres. Notre photo : Georges Hardy (à gauche) en compagnie de Mme Personeni, qui a totalisé 281 points en une émission (battant ainsi le record précédemment détenu par Mme Corminbœuf avec 276 points). (Photo G. Blondel - TV suisse)

puisque cette région, d'apparence tranquille, ne va pas tarder à lui réserver quelques surprises.

Un soir qu'il joue tranquillement au billard dans un de ces petits cafés qu'il affectionne particulièrement, Maigret est prévenu qu'une femme le demande d'urgence au commissariat. La vieille Didine, très agitée, lui fait part d'un crime qui paraît avoir été commis dans la maison voisine de la sienne, à l'Ai-

guillon, celle du juge Forlacroix, jadis en poste à Versailles. Elle y a vu un cadavre, et, l'examinant à la jumelle, a constaté qu'il s'agissait d'un homme étranger au pays. Maigret et son adjoint décident d'en avoir le cœur net. Arrivés à proximité de chez le juge, ils voient la porte de la maison s'ouvrir et un homme en sortir en traînant derrière lui une lourde masse empaquetée. Maigret s'interpose alors et

se présente. Forlacroix — car c'est bien lui — qui, indéniablement tentait de faire disparaître le corps au moment où Maigret l'a surpris, est-il le meurtrier ?

A 2

20.35 - 22.05 Dramatique. Pas de frontières pour l'inspecteur. «Le milieu n'est pas tendre».

Sur la route étroite, en rase campagne, l'inspecteur Van der Valk est témoin d'un accident. Le conducteur, le célèbre chef d'orchestre Englebert, succombe. Sa fille Lucienne s'en tire avec de légères blessures.

Van der Valk retrouve Lucienne six mois plus tard. La jeune fille s'était signalée à Amsterdam en soutenant activement des étudiants anarchistes. L'inspecteur interroge Lucienne dans le luxueux appartement qu'elle habite.

Quelques mois plus tard, nouvelle rencontre : ayant dilapidé l'héritage de son père, Lucienne a trouvé un emploi de vendeuse et a commis un vol. Confondue, la jeune fille a fait appeler l'inspecteur. Malgré son intervention, une condamnation de 15 jours de prison est prononcée. A sa sortie, Lucienne annonce à l'inspecteur qu'elle s'en va en Belgique chercher du travail dans un garage.

Deux années passent, Van der Valk est chargé d'enquêter sur une curieuse affaire : un homme d'une quarantaine d'années tué très discrètement, par un coup de couteau porté en pleine poitrine. Aucun signe de lutte, aucun indice. L'homme se faisait appeler Monsieur Stam et avait un gros compte en banque.

L'enquête s'annonce difficile...

A VOIR

Hommage à Bourvil

Parmi beaucoup d'autres, constituant un programme panaché, deux émissions de la Télévision romande nous semblent particulièrement dignes d'attention en cette fin de semaine.

Samedi soir, Bernard Pichon réunira ses invités des «Oiseaux de nuit» autour d'un sujet d'intérêt commun : leur amitié pour l'inoubliable Bourvil.

Le 23 septembre 1970 mourait André Raimbourg. Et l'ouvrier, la vendeuse, le PDG, l'agriculteur, le bureaucrate, tous pleuraient le même ami, celui qui les avait tant fait rire et qu'ils auraient aimé inviter à leur table.

Tenue cachée, la maladie de Bourvil a été un long calvaire. Depuis deux ans, il n'en ignorait rien. Pourtant, il a continué son travail jusqu'au bout de ses forces, élargissant encore l'éventail de ses possibilités avec de nouvelles créations.

Quel cheminement depuis «Pas si bête» et autres rôles de «benêt» calqués sur son personnage de music-hall : celui de chanteur pour notes et banquets. Des «Crayons» à «C'était bien», de «La Ferme du Pendu» au «Cercle rouge», l'évolution de l'artiste est unique. Unique aussi est la simplicité de ce petit Normand issu d'une famille paysanne et devenu un très grand acteur. Mieux : dans un milieu où l'on fait beaucoup de concessions, il a su demeurer un mari et père modèle, un homme !

Cette carrière, cette vie, seront retracées ce soir par celles et ceux qui, professionnellement, ont le mieux connu Bourvil : Françoise Arnoul, vedette de cinéma, Claude Autant-Lara, Christian Jaques et André Hunebelle, metteurs en scène ; Pierre Gerin producteur, ainsi que par sa fidèle habilleuse, sa doublure et Pierre Berruer, auteur de l'une de ses biographies récemment parue.

Pour réunir un même soir et en direct autant de personnalités du Septième Art, Bernard Pichon a pris ses premiers contacts l'été dernier...

Prix de Lausanne 1976

Demain soir, dimanche, en direct, on pourra suivre les épreuves finales du Concours international pour jeunes danseurs, qui se déroule depuis vendredi au Palais de Beaulieu à Lausanne. Créé par la Fondation en faveur de l'Art chorégraphique que préside M. Philippe Braunschweig, ce prix de Lausanne est ouvert aux jeunes danseurs de 16 à 19 ans. La Télévision romande a, chaque année, donné à cette manifestation l'écho qu'elle méritait ; pour 1976, deux émissions furent inscrites au programme, «Tête d'affiche» d'hier, consacré à la danse, et la présente retransmission. Réalisée par Jean Bovon, cette émission sera commentée aujourd'hui par Georges Kleinmann et Claudine Kamoun. Cinq prix de Lausanne seront attribués, qui permettront à leurs lauréats de passer une année dans une grande école de danse internationale, soit l'Ecole de l'Opéra de Paris, le Royal Ballet School de Londres, la Cranko Ballet Schule de Stuttgart, le Centre international de Cannes ou encore la «Mudra» que préside Maurice Béjart à Bruxelles.

Un lauréat européen pourra également bénéficier de quatre semaines d'enseignement gratuit au Briensky Saratoga Ballet Center aux Etats-Unis cet été. Mais ce ne sont là que quelques-uns des nombreux prix et bourses venant récompenser à l'issue de cette rencontre de jeunes artistes ayant choisi de se consacrer à l'art chorégraphique.

A signaler que c'est Claude Pothier, pianiste et compositeur, qui accompagnera les danseurs. Claude Pothier fut l'ancien accompagnateur des Ballets du Marquis de Cuevas... (sp)

HIT PARADE

Résultat de l'enquête No 4 de la Radio romande.

1. Chicago (Frédéric François)*. 2. Quel tempérament de feu (Sheila). 3. Et mon père (Nicolas Peyrac)*. 4. Je t'aime tu vois (Daniel Guichard)*. 5. Quand j'étais chanteur (Michel Delpech)*. 6. Vaisselle cassée (Pierre Perret)*. 7. Le France (Michel Sardou). 8. Ramaya (Afric Simone / Black Connection). 9. Romanella (Gianni Nazarro)*. 10. Bye bye cherry (Martin Circus)*. 11. S.O.S. (Abba/Marie). 12. Pourquoi pleurer (Claude François)*. 13. Frida oum papa (Annie Cordy)*. 14. Aimée ou amoureuse (Carene Cheryl)*. 15. Viens maman on va danser (Noam). 16. Ne lui dis pas (Dalida). 17. Ça va pas changer le Monde (Joe Dassin)**. 18. Rythmo tropical (Chocolat's). 19. Inutile de nous revoir (Mireille Mathieu). 20. Love Hurst (Nazareth).

* En hausse cette semaine. ** Nouveaux venus.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 13.00 Tele-revista
- 13.15 Un'ora per voi
- 14.25 Hockey sur glace
Suisse - Roumanie. En différé de Genève.
- 15.55 TV-Contacts
15.55 Une Autre Vie. - 16.20 Joe Waldys, pick-pocket.
- 16.35 TV-Jeunesse
16.35 Le Trésor du Château sans Nom. - 17.00 Science-fiction jeunesse.
- 18.00 La recette du chef sur un plateau
L'œuf au nid.
- 18.25 Présentation des programmes
Deux minutes...
avec le pasteur Philippe Bécholey.
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Rendez-vous
- 19.05 Affaires publiques
Chômeurs : vos droits.
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 A vos lettres
- 20.30 Les Enquêtes du Commissaire Maigret
La Maison du Juge.
- 21.55 Les oiseaux de nuit
Hommage à Bourvil.
- 23.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.00 Cours de formation pour adultes
- 16.30 Pop scène
«Musigbogg».
- 17.15 Silence on tourne !
Les métiers du cinéma
- 18.00 Magazine féminin
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Väter der Klamotte
- 19.25 Sous le grand chapiteau
Artistes de cirque.
- 19.40 Message dominical
- 19.45 Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Bleib doch zum Frühstück
Comédie.
- 22.20 Téléjournal
- 22.35 Bulletin sportif

SUISSE ITALIENNE

- 13.00 Tele-revista
- 13.15 Un'ora per voi
- 14.25 Devenir
- 14.50 Jubilate
- 15.45 Agriculture, chasse, pêche
- 16.10 Heure J
- 17.00 London rock and roll show
- 18.30 Album de Famille
- 18.55 Sept jours
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.50 L'Evangile de demain
- 20.05 Dessins animés
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Pain, Amour et Jalousie
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Samedi-sports

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 10.20 OFRATHEME
- 11.30 Formations
- 12.30 Midi première
Variétés.
- 12.55 Samedi est à vous
- 13.00 TF1 actualités
- 13.35 Magazines artistiques régionaux
- 14.05 Les musiciens du soir
- 14.35 Samedi est à vous
- 18.34 Le Manège enchanté
- 18.40 Six minutes pour vous défendre
- 18.50 Magazine auto moto 1
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 La vie des animaux
Une saison en Sibérie (2).
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Numéro un
Variétés.
- 21.30 Grand-Père Viking (2)
Série.
- 22.20 La Vision de la Princesse Aurore
- 23.40 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 10.00 Conservatoire national des arts et métiers
- 12.30 R.T.S.
- 13.00 Journal de l'A 2
- 13.35 Magazine régional
- 14.05 Samedi dans un fauteuil
15.00 Reportage. - 15.20 Samoro. - 15.55 Sports. - 17.30 Concert.
- 18.00 Magazine du spectacle
L'actualité cinématographique.
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Y'a un truc
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 Pas de Frontières pour l'Inspecteur
Le «Milieu» n'est pas tendre. (Série).
- 22.05 Dix de der
Variétés.
- 23.35 Journal de l'A2
- 23.45 Astralement vôtre

FRANCE 3 (FR 3)

De 12 h. 30 à 18 h. 50, relais en couleur du programme de TF1

- 18.58 FR 3 actualités
- 19.00 Musique pour de vrai
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Un homme, un événement
- 19.55 FR 3 actualités
- 20.00 Thalassa
- 20.30 Le Bourgeois gentilhomme
- 22.40 FR 3 actualités

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 15.00 Les programmes du week-end
- 15.10 Téléjournal
- 15.15 Pour les enfants
- 15.45 Family Flight
- 17.00 Wilzig witzig
- 17.15 Quelques instants de la vie d'un jeune pasteur
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Téléports
- 18.30 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Spiel mit mir
- 21.45 Tirage du loto
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Un refrain pour La Haye
- 22.50 A chacun son Dü
- 0.20 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 13.00 Les programmes de la semaine
- 13.30 Kalimera
- 14.15 Cordialmente dall'Italia
- 14.58 Téléjournal
- 15.00 Au Royaume des Animaux
- 15.20 Petits vauriens
- 15.35 Sept petits Australiens
- 16.00 En avant la musique !
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Miroir du pays
- 18.00 Kung Fu
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Disco 76
- 20.15 La Canonnière du Yang-Tsé-Kiang
- 21.45 Téléjournal
- 21.50 Téléports
- 23.05 Neugierig wie ein Kind
- 0.15 Téléjournal

IMPART-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Edition principale. 13.00 Demain dimanche. 14.05 Week-end show. 16.05 Musique en marche. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Les mordus de l'accordéon. 20.05 La grande affiche. 22.05 Entrez dans la danse. 23.05 Dis-O-Matic. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Contrastes. 16.00 Soudain l'été dernier. 18.00 Informations. 18.05 Rhythm'n pop. 18.30 Swing sérénade. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Opéra non stop. Qui propose... dispose. 20.45 Opéra-mystère. 21.00 Eugène Onéguine. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Jenufa. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Ou bien quoi. 14.05 Chant choral et fanfare. 15.00 Vitrine 76. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Entre Saint-Moritz et Innsbruck : Soirée folklorique. 22.05 Chansons. 23.05 L'heure tardive. 24.00-1.00 Bal de minuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 23.30. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.30 Informations du soir. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Orch. Radiosa. 21.00 Musique légère. 22.30 Radiojournal. 22.45 Bis, le public a toujours raison. 23.40-24.00 Nocturne musical.

IMPART-RADIO

IMPAR-TV IMPAR-TV

Radio

TVR

11.30 - 12.45 « Table ouverte ». Rail - Route : Complémentaires ou adversaires ?

En quelques mois, le brutal ralentissement conjoncturel enregistré dans notre pays a sensiblement modifié, entre autres, l'équilibre du monde des transports.

Pendant la haute prospérité, répondant difficilement à la demande, le rail et la route avaient trouvé un statut d'entente cordiale raisonnable et rationnel, s'équipant chacun hâtivement en matériels et infrastructures de grande ampleur.

Le boom un peu fou de la surchauffe étant passé, ces deux moyens de transport sont entrés dans une phase de surcapacité et de concurrence plus âpre. Dès lors, les observateurs s'interrogent sur l'avenir avec une certaine inquiétude, car les perspectives sont préoccupantes. D'une part, les CFF et chemins de fer privés sont entrés dans un cycle de plus en plus grave de déficits; d'autre part, les routiers se trouvent confrontés à des problèmes structurels et de survie critiques. Tout naturellement, la rivalité commerciale s'accroît, tandis que les crispations deviennent de plus en plus apparentes, annonçant des polémiques et des conflits existentiels possibles.

Parviendra-t-on à éviter la dégradation de la situation, à mettre sur pied une véritable conception globale des transports? Telles sont les questions importantes qui se posent aujourd'hui.

Avec la participation de MM. André Brocard, ingénieur, directeur Ter arrondissement CFF, Lausanne; Pierre Dreyer, conseiller aux Etats, Fribourg; Alfred Friderici, transporteur routier, Morges; Franz Hegner, directeur commercial CFF, Berne; Robert Rivier, président de l'Union des professionnels suisses de l'automobile Method. (VD).

13.25 - 14.50 Le Rossignol des Montagnes. Un film de Antonio del Amo, interprété par Joselito et Roberto Camariel.

Le petit Joselito — le « Rossignol des Montagnes » — est sans doute déjà familier aux téléspectateurs, puisque la Télévision romande a

Sélection de dimanche



A la Télévision romande, à 18 heures: Les Dossiers secrets des Trésors. 4. Les énigmes de Rennes-le-Château. (Photo TV suisse)

diffusé dernièrement, du même réalisateur Antonio del Amo, « L'Enfant à la Voix d'Or », dont il est également l'interprète principal.

Conçu pour mettre en valeur la voix du jeune Joselito, ce film est sans cesse prétexte à chansons, d'un genre très varié, tandis que se déroule une intrigue relatant les aventures d'un garçon qui a fui sa famille.

Tourné en grande partie en extérieurs, « Le Rossignol des Montagnes » abonde en situations émouvantes, dont l'élément mélodramatique est exploité au maximum, bien que certains épisodes gais viennent alléger l'ensemble. Une douzaine de chansons sont interprétées par Joselito, dont la voix pure et cristalline est le principal atout.

Si vous avez manqué le début: Le jeune berger Joselito descend chaque semaine de la montagne pour aller voir sa mère. Celle-ci, maltraitée par son mari alcoolique qui la bat, tente de dissimuler le mieux possible ses malheurs à son fils, jusqu'au jour où, Joselito, arrivant inopinément, apprend la vérité. Il s'enfuit alors en compagnie

d'un vagabond, Pépino, qui espère tirer profit de la jolie voix de l'enfant. Ils vont ainsi de village en village, et Joselito assure de cette façon sa subsistance et celle de son ami. Puis, un jour, tous deux sont invités par un riche propriétaire, Don Carlos, qui veut faire admirer la voix de Joselito à ses invités...

18.00 - 18.55 Les dossiers secrets des trésors. Les énigmes de Rennes-le-Château

La fièvre s'empara de Rennes-le-Château en 1915, quand le curé de ce petit village mourut. Cet homme laissait une fortune d'autant plus surprenante chez un curé de campagne qu'elle était survenue rapidement. Aux dires de certains, le disparu avait découvert un inépuisable trésor, dont la piste passait par la découverte de mystérieux documents dans l'église, le décryptage de curieuses pierres tombales du cimetière, le tout aboutissant à... un tableau de Nicolas Poussin, « Les Bergers d'Arcadie », inspiré, pensait-on, d'une tombe des environs de Rennes. Ce village, il est vrai, malgré sa petite taille, possède une

histoire mouvementée: Romains, Wisigoths, Arabes, Cathares et Templiers s'y succédèrent. Bref, en quelques mois, cette localité méridionale était dévastée par les fouilles de tous ceux que l'odeur de l'or avait attirés. Ils vinrent de tous pays, et la municipalité dut interdire que l'on creuse. Cela dit, on ne trouva rien. Mais l'équipe de Jean-Jacques Sirkis, auteur de cette série, décida d'entreprendre sa propre enquête...

TF 1

20.30 - 22.10 Cinq cartes à abattre. Un film de Henry Hathaway.

A Rincon, en 1880, dans un salon: au cours d'une partie de poker l'un des joueurs s'aperçoit qu'un étranger triche. Les joueurs se jettent sur lui pour le lyncher, et, parce qu'il veut empêcher le meurtre, Van Morgan est assommé et le tricheur tué. Dégoûté, Van décide de quitter Rincon pour se rendre à Denver.

Il fait ses adieux à son ami Nick Evers et à Nora, la sœur de ce dernier, à qui il demande de l'oublier: il pense ne jamais revenir dans cette ville.

C'est l'époque de la ruée vers l'or. D'étranges personnages arrivent à Rincon. Parmi eux, un certain Jonathan Rudd qui brandit d'une main la Bible, de l'autre un revolver. Il s'est lui-même ordonné prêtre. Une certaine Lily Langford, accompagnée de quelques entraînées professionnelles, fait également son apparition...

Traité à la manière d'un suspense policier ce western, sans chevauchée et sans diligence, réalisé par Henry Hathaway en 1968, réunit deux grandes vedettes du cinéma américain Dean Martin et Robert Mitchum, qui interprètent, l'un, un pasteur étonnant tireur d'élite, l'autre un cow-boy également bon tireur qui sait à l'occasion séduire les dames.

S'attachant surtout au pittoresque de ses personnages, Henry Hathaway (qui réalisa également « Carrefour de la mort », « Nigara », « Le Grand Sam ») prend soin de n'oublier aucun détail et sait bien utiliser les paysages mexicains de Durango qui servent de cadre à son film.

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.15 Quel temps fera-t-il? 7.05 Nature pour un dimanche. 7.50 Memento des spectacles et des concerts. 8.05 Dis-moi dimanche. 11.05 Toutes latitudes. 12.05 Variétés-dimanche. 12.30 Informations. 14.05 Musiques du monde. Musique mexicaine d'hier et d'aujourd'hui. 14.35 Le chef vous propose... 15.05 Auditeurs à vos marques. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Le magazine des beaux-arts. 20.05 Les Chroniques de Cogaron sur Pichette 20.20 Allô Colette! 20.05 Dimanche la vie. 23.05 Harmonies du soir. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

8.00 Informations. 8.05 Sonnez les matines. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Jeunes artistes. 11.30 La joie de jouer et de chanter. 12.00 Midimusique. 14.00 Informations. 14.05 Catalina des Océans (4). 15.00 Musique en jeux. 16.45 Le temps des souvenirs. 17.00 Musiques au présent. Le Bach Quartett de Zurich. 18.15 Les problèmes de l'heure. 18.30 Informations. 18.35 Le temps de l'orgue. 19.00 L'heure des compositeurs suisses. 20.00 Informations. 20.05 Les problèmes de l'heure. 20.25 Vient de paraître. 1. Les disques de l'heure. 2. Musiques au futur. 3. Chrono Rythmes. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 7.05 Bonne route. 8.05 Musique légère. 10.05 Santé. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Extr. de Tannhäuser, Wagner; Extr. du Trouvère, Verdi; Cendrillon, suite de ballet, Prokofiev; Vocalise, Rachmaninov; Polka, Jos. Strauss. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 19.10 Charme de l'opérette: Mélodies de Kalman. 20.05 Controverses. 21.00 Musique légère. 22.10 Sport. 22.30 -24.00 Musique dans la nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 23.30. — 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Messe. 10.15 Concertino. 10.35 Musique sans frontières. 11.45 Méditation. 12.00 Fanfare. 12.25 Informations de midi. 12.30 Actualités. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Ensembles modernes. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Sport et musique. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Informations du soir. 18.15 Sport. 18.45 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 20.20 Extraits d'opérettes. 21.00 Chanteurs et orchestres. 21.30 Studio pop. 22.30 Radiojournal. 22.45 Juke-box. 23.40 -24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.30 Memento des spectacles et des concerts. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Le sac à puces. 12.00 Le journal de midi.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 American short stories in special English. 9.20 Initiation musicale. 9.45 Les écoles de parents. 10.00 Sélection jeunesse. 10.15 A vous la chanson! 10.50 Derniers résultats des recherches sur le conte. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Musique populaire. 10.00 Extraite. 11.05 ...et beaucoup de musique. 12.00 La semaine à la radio.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Ballet de Faust, Gounod; Rhapsody in Blue, Gershwin. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 10.00 Messe
Transmise de l'église Sainte-Claire à Bâle.
- 11.00 Téléjournal
- 11.05 Tél-hebdo
- 11.30 Table ouverte
Rail - route: complémentaire ou adversaires ?
- 12.45 Le francophonissime
- 13.10 Natama
Une production de la TV yougoslave.
- 13.25 Le Rossignol des Montagnes
Un film de Antonio del Amo.
- 14.50 Tous les pays du monde
Indiens des Andes.
- 16.10 Stefan Askenase
ou l'intelligence du cœur.
- 17.10 TV-Jeunesse
La trompette de Mario.
- 17.35 Le travailleur responsable
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Les dossiers secrets des trésors
4. Les Enigmes de Rennes-le-Château. (Série)
- 18.55 Dessins animés
- 19.05 Les actualités sportives
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Bas les Masques
Un film de Richard Brooks.
- 21.20 Concours international pour jeunes danseurs
Prix de Lausanne 1976. Epreuves finales en direct du Théâtre de Beaulieu.
- 22.20 Vespérales
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Concours international pour jeunes danseurs
Prix de Lausanne. Résultats et remise des prix.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.00 Messe
- 11.00 Cours de formation pour adultes
- 12.30 Tele-revista
- 12.45 Un'ora per voi
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Panorama
- 14.30 Cirque d'enfants
Billy Smart
- 15.30 Sapporo 1972
- 16.35 En Taag uf de Mäiesäise vo Riddes
- 17.00 Le Pouvoir de l'Argent
- 17.50 Téléjournal. Sports
- 18.00 Faits et opinions
- 19.00 Télésports
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 La Minute de Vérité
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Musica Helvetica
- 22.30 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 10.00 Messe
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Télérama
- 14.00 Amicalement
- 15.00 Les Sentiers de l'Ouest
- 15.50 Dessins animés
- 16.20 Le Cirque des enfants
Billy Smart
- 17.20 Pays et agriculture
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Sports-dimanche
- 18.00 Jeunes internistes
- 18.50 Collage
- 19.30 Téléjournal
- 19.40 La Parole du Seigneur
- 19.50 Rencontres
- 20.20 Le monde où nous vivons
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Paul Gauguin
- 21.50 Sports-dimanche
- 22.50 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 9.30 La source de vie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 L'homme qui n'en savait rien
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.20 Le petit rapporteur
Jacques Martin et ses comparses.
- 14.05 Les rendez-vous du dimanche
14.05 Variétés. - 15.00 Ciné-hit. - 15.25 Spécial enfants.
- 15.45 Direct... à la une
- 17.05 Hurrricane
Un film de John Ford.
- 18.45 Nans le Berger
5. Laurent. (suite). (Feuilleton).
- 19.17 Les animaux du monde
Le bal des charognards.
- 19.45 TF 1 actualités
- 20.30 Cinq Cartes à abattre
Un film de Henry Hathaway.
- 22.10 Océan Indien, Méditerranée de demain
2. Rivages courtisés.
- 23.10 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des émissions sont en couleurs)

- 9.30 R.T.S.
- 12.00 C'est dimanche
Variétés.
- 12.30 Midi 2
- 13.00 C'est dimanche
13.10 Le Schmilblicabrac. - 13.25 Coup double. - 13.50 Baril de Poudre. - 15.30 Tiercé. - 15.40 Le Schmilblicabrac. - 15.45 Au Pays de la Montagne sacrée. - 16.10 Le Schmilblicabrac. - 16.20 L'heure des enfants. - 17.15 Flash sportif. - 17.20 Monsieur cinéma et ciné-parade. - 18.15 Mash.
- 19.00 Stade 2
- 19.33 Système 2
Variétés.
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 Système 2
Variétés.
- 21.40 Schulmeister, l'Espion de l'Empereur
4. Au Pays de l'Eau tranquille. (Série).
- 22.40 Les cadets de la politique
5. Madame Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe communiste au Sénat.
- 23.10 Journal de l'A 2
- 23.20 Astralement votre

FRANCE 3 (FR 3)

De 12 h. à 18 h. 45, relais en couleur du programme de TF1

- 11.00 A écrans ouverts
- 18.15 Immigrés parmi nous
- 18.47 FR 3 actualités
- 10.00 L'année du gnou
- 19.55 FR3 actualités
- 20.05 Les années épiques du cinéma
- 20.30 Les gendarmes du Pacifique
- 21.30 Le masque et la plume
- 22.30 FR 3 actualités

(La plupart des émissions sont en couleurs)

ALLEMAGNE 1

- 10.30 Les programmes
- 11.00 Le conseiller technique de l'ARD
- 11.30 Pour les jeunes
- 12.00 Tribune internationale des journalistes
- 12.45 Téléjournal
- 13.15 Magazine régional
- 13.45 Les coulisses de la TV
- 14.30 Pour les petits
- 15.00 Spectacle de marionnettes
- 15.30 Le Corso des Tireurs
- 16.55 Task Force Police
- 17.45 « Pamir »
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Téléports
- 19.20 Miroir du monde
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Kann ich noch ein bisschen bleiben ?
- 21.40 Un auteur, un thème
- 22.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Les programmes
- 10.30 Tabula Rasa
- 12.00 Concert dominical
- 12.50 Actualités scientifiques
- 13.00 Téléjournal
- 13.02 Plaque tournante
- 13.45 Pour les petits
- 14.15 Papermoon
- 14.45 Le stress, phénomène des temps modernes
- 15.15 Téléjournal
- 15.25 Roter Staub
- 17.00 Téléjournal
- 17.02 Téléports
- 18.00 Journal catholique
- 18.15 Bonanza
- 19.00 Téléjournal
- 19.10 Ici Bonn
- 19.30 Ashanti, la mine africaine
- 20.15 La Canonnière du Yang-Tsé-Kiang
- 21.45 Téléjournal. Sports
- 22.00 Karl Böhm dirige les Wiener Philharmoniker

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.51 le mm.
Mortuaires —.75 le mm.
Régie extra-régionale
Annonces Suisses S. A. - ASSA
Suisse —.65 le mm.
Réclames —.20 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)
Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

ATTENTION!

journée portes ouvertes

à l'
Ecole Club Migros
La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert
(entrée par rue Traversière)

Exposition des travaux d'élèves

** de 15 à 18 h. les professeurs des arts appliqués vous attendent **

invitation cordiale à tous

samedi 31 janvier de 14 h. à 20 h.

OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

La Division des Ventes de nos produits bien connus: MARLBORO, MURATTI AMBASSADOR, PHILIP MORRIS, BRUNETTE, etc. cherche pour assurer la responsabilité entière d'un rayon de vente, un

représentant

avec domicile à Delémont ou aux environs.

Le poste de travail :
Nous demandons :

- bonne formation commerciale de base
- expérience de la vente (service externe)
- facilité de contact avec les consommateurs et nos partenaires commerciaux
- bonne présentation, entregent
- très disponible de son temps
- permis de conduire
- âge désiré : 23 à 35 ans

Nous offrons :

- formation de base et formation continue par nos soins
- autonomie dans le travail et appui efficace
- excellent esprit d'équipe, jeune et enthousiaste
- conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre complète accompagnée d'une photo et d'une page manuscrite au service du personnel

FABRIQUES DE TABAC REUNIES S. A.
2003 NEUCHÂTEL

Notre service de recrutement se tient également à votre disposition pour un premier contact par téléphone (038/21 11 45, interne 225).

HF

NOUVEAU PROGRAMME D'AGENCEMENT DE CUISINE

Pour toutes les bourses

Toutes dimensions

Pour tous les goûts

Do it your self ou pose par nos soins

Visitez notre EXPOSITION

FORNACHON & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 22 23 26

A louer

machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois (ou avec le système location-vente) chez **Reymond, rue de la Serre 66, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 82 82.**

DEVIÉS
résolues avec efficacité
Tél. 021/951150
ARRANGEMENTS FINANCIERS S.A.
1510 MOUDON

MÉNALUX-LE RÊVE

choix complet de **CUISINIÈRES** libre ou à encastrer. Conditions spéciales de vente. Prix de gros ou détail. - Modèle 3 plaques **Fr. 390.-**

D. DONZÉ
Département Appareils ménagers
2725
Le Noirmont
Tél. 039/53 12 28

PORTE-À-PORTE

article accessoire lucratif pour toute personne exerçant le métier de représentant (e) auprès des particuliers.

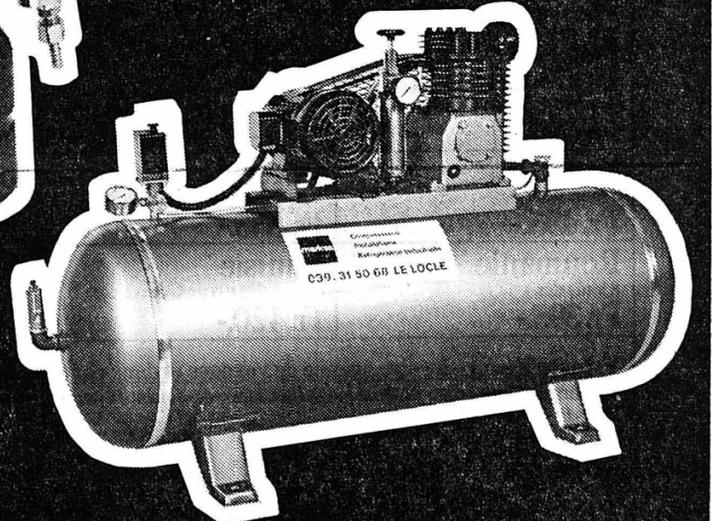
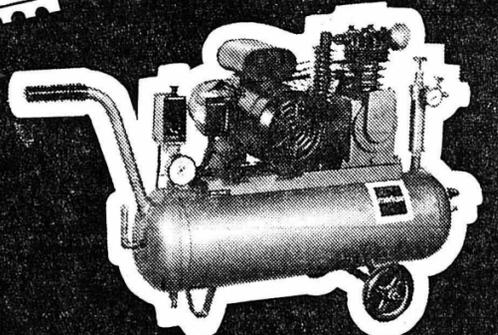
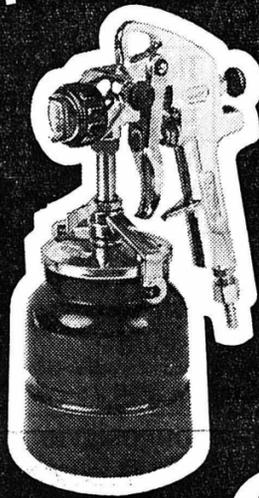
Ecrire sous chiffre 14-980 001, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds, en donnant vos nom, âge et adresse.

COMPRESSEURS DE L'ARTISANAT A LA GRANDE INDUSTRIE 120 MODÈLES

DE L'ARTISANAT A LA GRANDE INDUSTRIE

ACCESSOIRES POUR GARAGES, CARROSSIERS, PEINTRES, VITRIERS, ETC.

Service après-vente **EXPRESS**



MARKSA S.A.
37, av. du Technicum
CH 2400 LE LOCLE
TÉL. 039 / 3150 68

marksa

Nous cherchons **JEUNE FILLE**

pour aider au ménage avec 2 enfants Bon salaire, congé régulier. Vie de famille. Age minimum 18 ans.

Faire offres à :
Fam. L. LAAGER
Avenue de Cour 38
1007 Lausanne
Tél. (021) 26 37 62

LUNETTERIE VERRES DE CONTACT von gunten
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 23
Tél. (039) 223803

À VENDRE tout de suite **JUKE BOX WURLITZER** 200 sélections, à l'état de neuf. Prix très intéressant. Ecrire sous chiffre 87-107 Annonces Suisses SA «ASSA» 2001 Neuchâtel

AVIS FINANCIERS

Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux + durée plus longue + mensualités plus faibles = prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/lieu _____ Rue _____

Remplir et envoyer à: 383

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
Téléphone 022 28 07 55

PERSPECTIVES D'AVENIR OFFERTES A

experts-comptables

ou **reviseurs-comptables (seniors)**

Possibilité de faire partie des

cadres de la société

avec avantages appropriés et d'exercer une activité variée et indépendante.

Place stable.

Faire offre à la Direction de la Société Fiduciaire Romande OFOR S. A., Case postale 890, 1211 Genève 1. Tél. (022) 31 70 50 - interne 28.

La mer. Kuoni a déjà choisi la vôtre.



Nous savons où elle est la plus belle. Nous connaissons les plages les plus propres, les eaux les plus claires, les baies les plus calmes, les hôtels les plus réputés. L'expérience, ça compte.

Costa Brava 8 jours dès Fr. 395.-	Costa del Sol 8 jours départs de Genève dès Fr. 470.-	Iles Canaries 8 jours départs de Genève dès Fr. 555.-
Ibiza 8 jours départs de Genève dès Fr. 370.-	Minorque 6 jours dès Fr. 395.-	Majorque 6 jours dès Fr. 195.-
Sardaigne du Sud 8 jours départs de Genève dès Fr. 645.-	Grèce Athènes Corfou Crète Rhodes 8 jours départs de Genève dès Fr. 595.-	Costa Smeralda 8 jours dès Fr. 395.-
Golfe d'Amalfi 8 jours départs de Genève dès Fr. 495.-		Ischia 8 jours départs de Genève dès Fr. 495.-
Sicile 5 jours dès Fr. 495.-	Corse 8 jours départs de Genève dès Fr. 555.-	Yougoslavie 8 jours dès Fr. 395.-
Roumanie 8 jours dès Fr. 395.-	Tunisie 8 jours départs de Genève dès Fr. 420.-	Ces prix minimum ne seront valables que pendant une période limitée. Vous en apprendrez davantage en parcourant le prospectus «Festival de vacances».

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 45 succursales Kuoni.
Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

 **Les vacances - c'est Kuoni**

026.8.76.71

OFFRES D'EMPLOIS

MISE AU CONCOURS

Maitresse enfantine de méthodologie et d'application

A la suite de la demande de mise à la retraite de la titulaire actuelle, un poste de maitresse enfantine de méthodologie et d'application de l'Ecole normale de Delémont est mis au concours.

Exigences :

- Brevet de maitresse enfantine
- Pratique de l'enseignement en classe enfantine
- Fréquentation de cours de perfectionnement

Traitement :

- Traitement de maitresse enfantine, plus indemnité fondamentale de maitresse d'application

Remarque :

La maitresse de méthodologie et d'application est responsable de la formation pratique et méthodologique de la même série de candidates. Ces candidates, à la suite de la convention signée entre les cantons de Berne et Neuchâtel, auront été recrutées dans les deux cantons. La maitresse d'application est responsable de l'enseignement d'une classe enfantine d'enfants de 4 à 6 ans de Delémont.

Date d'entrée en fonctions :

1er août 1976

Renseignements :

Auprès de la Direction de l'Ecole normale, 2800 Delémont, tél. (066) 22 16 28

Postulations :

A adresser, avant le 10 février 1976, à la Direction de l'instruction publique, Münsterplatz 3 a 3011 BERNE

Le directeur de l'Ecole normale
Jacques-A. TSCHOUMY

Afin de compléter son bureau technique, entreprise industrielle de la région lémanique cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un (e) dessinateur (trice)

en mécanique fine, titulaire du CFC, avec quelques années d'expérience dans ce domaine

- Semaine de 5 jours
- Ambiance jeune et dynamique
- Salaire en rapport avec les capacités
- Avantages sociaux
- Horaire variable.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres écrites avec références sous chiffre PF 900258 à Publicitas 1002 Lausanne.

Concierger

est cherché pour entretien d'une propriété à la périphérie de la ville. Travail à temps partiel avec possibilité de gain accessoire. Ce poste conviendrait à un couple.

Logement 3 1/2 pièces, tout confort à disposition dans un pavillon particulier.

Ecrire sous chiffre AD 1635 au bureau de L'Impartial

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Le ski roi durant ce week-end

Avec la venue de l'indispensable matière première, les manifestations de ski ont refait surface. Pas étonnant donc si, durant ce week-end, ce sport est à l'honneur dans tout le Jura. Une exception pourtant, les championnats romands de lutte libre à Neuchâtel.

Journée du ski de fond, à La Brévine

Pour la onzième fois, les dirigeants du Ski-Club de La Brévine — sous la présidence adéquate de Francis Mathey — mettent sur pied, dimanche leur Journée du ski de fond. On attend à cette occasion près de 400 spécialistes en provenance de tout le pays. Le départ sera, à nouveau, donné à l'entrée du village, côté Chaux-du-Milieu, en ligne, dès 13 heures, pour les différentes catégories. Parcours 10 km. (deux boucles) pour les dames et les juniors et 15 km. (trois boucles) pour les seniors, élite et vétérans. Résultats et distribution des prix, dès 18 heures à l'Hôtel-de-Ville.

Trophée des Franches-Montagnes, aux Bois

Cet après-midi, le Ski-Club Les Bois organise pour la quatrième fois le Trophée des Franches-Montagnes. Cette course est ouverte aux OJ, juniors, seniors et vétérans ainsi qu'à la catégorie populaire. Premier départ, dès 12 h. 30.

Les Alpains au Locle et renvoi à Moutier

C'est également durant ce week-end que se dérouleront les championnats jurassiens de ski alpin. Cet après-midi, à La Combe-Jeanneret, les spécialistes du slalom rivaliseront d'ardeur et d'habileté afin de s'approprier les titres en jeu. Première manche, ce matin, à 10 heures, la seconde étant prévue pour 13 h. Quant au géant prévu pour demain à Moutier, il est renvoyé.

Les « Romands » de lutte libre, à Neuchâtel

Faisant exception, la lutte est également au programme de ce week-end. En effet, les dirigeants de Neuchâtel-Sports organisent les championnats romands de lutte style libre. Inutile de préciser que ces joutes, réunissant l'élite de Romandie, seront de qualité. Début des passes, demain dès 9 heures, à Panespo et proclamation des résultats vers 16 heures.

Réunion internationale de patinage de vitesse, à Davos

Un record mondial et 3 de Suisse tombent

Un record du monde a été battu lors de la première journée de la réunion internationale à Davos, qui a débuté dans d'excellentes conditions. Le Hollandais Hans Van Helden a en effet été crédité de 7'07"82 au 5000 mètres, battant ainsi d'une seconde et un dixième le précédent record qui appartenait depuis deux ans au Soviétique Youri Kondakov. Le 1000 mètres a également été d'un niveau très relevé puisque l'Américain Peter Muller a établi en 1'17"4 la meilleure performance mondiale de l'année.

Côté suisse, trois records nationaux ont été améliorés, par Dolorès Lier et Walter Birk, qui pour leur malheur arrivent en excellente forme trop tardivement. Walter Birk a réussi 1'22"8 sur 1000 mètres (soit un dixième de moins que le précédent record de Hansrudi Widmer) avant de battre, en 4'22"78, de 4"32 le record de Franz Krienbuhl sur 3000 mètres. Dolorès Lier de son côté a été créditée de 4'58"9 sur 3000 mètres, soit 4"4 de moins que son précédent record.

La forme revient, au bon moment, pour les Suisses

Steiner devant Schmid, à Cortina

Sur le tremplin de Cortina d'Ampezzo, le St-Gallois Walter Steiner a remporté le 3e concours comptant pour la Coupe des nations (5e édition). Il s'est imposé devant Hans Schmid, lequel a prouvé, après sa victoire de St-Moritz, qu'il avait retrouvé une certaine efficacité. Dans la première manche, Steiner obtint le meilleur bond avec 87 mètres. La participation, à nouveau, était modeste malgré la présence des Autrichiens Millonig et Walter Schwabl, lequel s'est imposé au classement final. Classement de Cortina d'Ampezzo :

1. Walter Steiner (S) 242,1 (87-85,5). 2. Hans Schmid (S) 235,9 (86-84,5). 3. Rudi Tusch (RFA) 234,3 (84,5-85). 4. D. G. Holmen Jensen (Nor) 233,1 (86-84). 5. Peter Leitner (RFA) 230,9 (87-83,5). 6. Hans Millonig (Aut) 228,9. 7. Walter Schwabl (Aut) 228,8. 8. Ernst von Grunigen (S) 228,7 (82-84). 9. Marcello Bazzana (It) 226,9. 10. Dimitri Abramov (URSS) 224,6.

Classement final de la 5e Coupe des nations: 1. Walter Schwabl (Aut). 2. Gilbert Poirot (Fr). 3. Hans Millonig (Aut).

Basketball: la situation en Coupe d'Europe

Après trois des cinq tours des poules de quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, seuls Varèse, tenant du titre, et le Real Madrid n'ont pas encore perdu le moindre point. Résultats complets :

GRUPE A : Villeurbanne (Fr) - Turku (Fin) 90-71, score final 172-150; Racing Malines (Be) - Varèse (It) 71-62, score final 129-136; Zadar (You) - Akademik Sofia (Bul) 89-90,

score final 167-187. — Classement après trois tours: 1. Varèse 6 points; 2. Racing Malines 4 points; 3. Villeurbanne 4 points; 4. Zadar 2 pts; 5. Akademik Sofia 2 points; 6. Turku zéro point.

GRUPE B : Forst Cantu - Rotterdam 96-67, score final 192-159; Vienne-Maccabi Tel Aviv 75-63, score final 147-165; Real Madrid - Federale Lugano 122-77, score final 234-166. — Classement après trois tours: 1. Real Madrid 6 points; 2. Vienne 4 points; 3. Forst Cantu 4 points; 4. Tel Aviv 4 points; 5. Federale Lugano, zéro point; 6. Rotterdam, zéro point.

CHAMPIONNAT DE PROMOTION FÉMININ

Bienne - Olympic La Chaux-de-Fonds 39-60, mi-temps 23-30.

Abeille La Chaux-de-Fonds - Bienne 86-37, mi-temps 37-20.

Hockey sur glace

La patinoire de la Vallascia suspendue

La patinoire de la Vallascia où évolue Ambri-Piotta, a été suspendue pour un match de championnat en raison du comportement antisportif du public lors du match du 10 janvier contre Bienne et d'un service d'ordre insuffisant. Les Tessinois devront ainsi affronter Kloten, le 24 février, à l'extérieur, dans un lieu distant d'au moins 50 kilomètres de leur patinoire.

CHAMPIONNAT DE TROISIÈME LIGUE

Les Ponts-de-Martel II - Université Neuchâtel 1-10. Courtételle - Courrendlin 3-8. Courrendlin - Ajoie II 3-6.

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Ballod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 · Tél. 039/21 11 35 · Téléc 35 251
Le Locle · Pont 8 · Téléphone 039/31 14 44

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

La Députation du Jura bernois satisfaite des travaux de l'ARP

La Députation du Jura bernois et de Bienne romande (DJBBR) a tenu séance à Sonceboz récemment pour examiner principalement les affaires de la session du Grand Conseil bernois qui s'ouvre lundi.

Son communiqué indique qu'elle a pris acte avec satisfaction que le futur statut du Jura bernois est à l'étude au niveau de l'Association des responsables politiques (ARP) qui le transmettra ensuite à la députation pour examen. Ces propositions seront alors remises au Conseil exécutif et c'est le Grand Conseil qui les examinera à son tour afin que soient garantis constitutionnellement les droits de la minorité de langue française du canton de Berne. Les députés du Jura bernois et de Bienne romande, travaillant dans un réel esprit constructif, soulignent leur communiqué, ont constaté que les in-

térêts de nos populations étaient bien défendus par les responsables politiques, magistrats et représentants du peuple, soucieux du développement harmonieux de la région.

Le communiqué poursuit en précisant que « la DJBBR s'est préoccupée également de la répartition des arrondissements routiers et reviendra à charge auprès des instances compétentes. Elle a aussi examiné le problème de la répartition des travaux effectués par le canton dans le Jura bernois. Elle a souhaité en outre que des décisions rapides soient prises en faveur de l'ouverture de l'école d'infirmières-assistantes prévue à Saint-Imier et Moutier. » Enfin, la DJBBR a décidé d'intervenir devant le Grand Conseil au sujet du problème de la Verrerie de Moutier en déposant une interpellation urgente en début de session. (ats)

MANIFESTATIONS DANS LE JURA

Février

EXPOSITIONS

1 - 22, Delémont, Arcades de l'Hôtel-de-Ville : dessins de Pierre Spori.

THÉÂTRE

4, Bévillard, Salle de spectacles : « Le Dragon », par le TPR. — 14, Le Noirmont, Halle de gymnastique : « Le Dragon », par le TPR.

CONCERTS

14, 15, év. 17, Moutier, Chants d'Asie. — 21, 22, Courroux, église paroissiale : concert.

PATINAGE

1, 2, Porrentruy, Championnats suisses juniors de patinage artistique.

SKI ALPIN

1, Grandval, 48e championnats jurassiens de ski alpin. — 8, Mont-Sujet, ski-cross : « Tour du Spitzberg ». — 15, Nods-Chasseral, « La Coupe des Espoirs ». — 29, Tramelan, slalom spécial.

SKI DE FOND

14, Les Genevez, concours de fond. — 15, Mont-Soleil : concours de fond. — 15, Saignelégier, 1er Tour des Franches-Montagnes. — 21, 22, Le Noirmont, concours de fond.

DIVERS

7, 8, Saignelégier, Championnat d'Europe : courses internationales de chiens de traîneaux. — 13, Tavannes, Centre-Scout : expéditions Jura-Groenland.

CARNAVAL

27, 28, Moutier. — 29, Bassecourt. — 29, Delémont. — 29, Laufon.

FOIRES

2, Saignelégier. — 16, Porrentruy. — 17, Delémont.

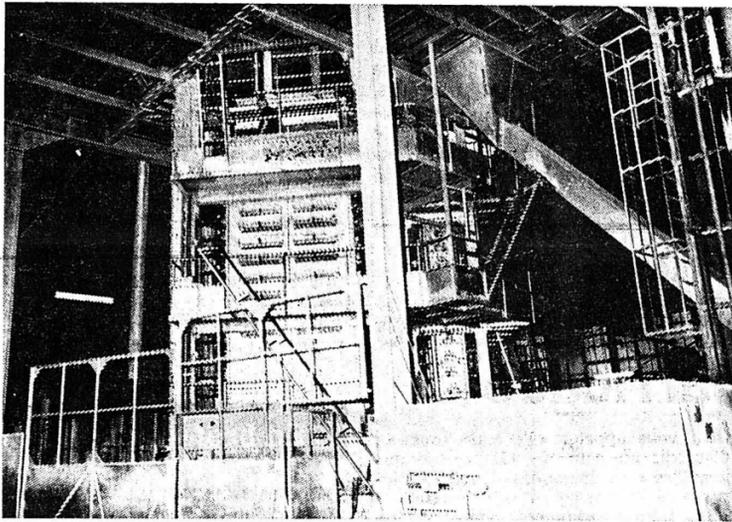
**Au Tribunal des Franches-Montagnes
Condamnation après des coups de feu tirés sur des baigneurs**

Le dimanche 27 juillet 1975, sept jeunes gens de Cornol se baignaient dans le Doubs au lieu-dit Chétevat, près de Tariche, sur le territoire de la commune d'Epauvillers. L'un d'eux se permit de prendre place sur la barque de la vieille ferme sise à proximité et louée à H. O., âgé de 50 ans, domicilié à Birsfelden, laborant retraité. Son épouse interpella alors les jeunes gens, les sommant de quitter les lieux. Au cours de la discussion des propos aigres-doux furent échangés. C'est alors que le mari prit sa carabine, une Winchester 22 long rifle, et tira trois coups de feu, le premier en l'air, les deux autres en direction des baigneurs. Les deux projectiles arrivèrent dans l'eau à peu de distance (entre 2 et 5 mètres) des jeunes gens. D'autre part, un autre groupe de baigneurs étant sur l'autre rive du Doubs se trouvait dans l'axe de tir.

H. O. était renvoyé hier devant le président du Tribunal des Franches-Montagnes sur plainte des jeunes Ajoulots.

Après les plaidoiries, le président du tribunal a reconnu H. O. de mise en danger de la vie d'autrui (art. 129 du Code pénal) et de menaces (art. 180) et l'a condamné à 50 jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. Il a prononcé la confiscation de l'arme et a mis les frais judiciaires, s'élevant à 750 fr., ainsi que les dépens des plaignants, à la charge du condamné. (y)

Moutier: un four se meurt



Cette image du four des Verreries de Moutier sera certainement la dernière. Après 150 ans d'existence, cette entreprise prévôtise qui depuis un certain temps déjà connaissait de grandes difficultés, a cessé hier matin toute activité, sacrifiée qu'elle est par la trop forte concurrence des sociétés multinationales. (Unipresse)

LES BOIS

Feu de cheminée

Jeudi vers 10 heures, les premiers secours étaient appelés chez M. Michel Erard, agriculteur, au Canon, un feu de cheminée ayant pris naissance. Placés sous le commandement de M. Marcel Chapatte, les premiers secours parvinrent à maîtriser le sinistre. (jmb)

MURIAUX

Election tacite d'un

Les électeurs de la commune de Muriaux n'auront pas à se rendre aux urnes le week-end prochain pour l'élection complémentaire d'un conseiller communal. En effet, un seul candidat ayant été présenté, le Conseil communal a déclaré élu tacitement M. Robert Aubry, buraliste postal aux Emibois. M. Aubry sera particulièrement qualifié pour siéger au sein de l'exécutif communal puisqu'il a fonctionné avec compétence durant vingt-six ans comme secrétaire communal. (y)

SAIGNELÉGIER

Belle promotion

L'appointé Léon Frésard, garde-frontière, membre de la brigade mobile stationnée à Saignelégier, vient d'être promu caporal et nommé sous-chef du poste de Goumois en remplacement du caporal Gérard Guélat nommé lui-même chef du poste de Beurnevésin.

Carnet de deuil

LE ROSELET. — M. Luc Willemin, âgé de 85 ans, est décédé à l'Hôpital de Saignelégier. Né au Roselet, le défunt y a passé toute son existence. Paysan-horloger, M. Willemin avait quitté son établi au moment de la grande crise pour se consacrer entièrement à l'agriculture. Il avait remis son domaine à son fils Maurice, il y a une quinzaine d'années. M. Luc Willemin fut membre du comité de la Caisse de crédit mutuel des Breuleux durant 25 ans et vérificateur des comptes de la commune de Muriaux durant plusieurs périodes. (y)

Prison ferme

Dans sa dernière audience, le président du Tribunal de Moutier a condamné un jeune homme de la région à quatre mois de prison sans sursis. Ce dernier, récidiviste, avait circulé à plusieurs reprises, de nuit, sans permis, avec une voiture non assurée et avec une plaque de contrôle qu'il avait lui-même fabriquée. (kr)

Paroisse réformée: pasteur non élu

Hier soir vendredi s'est tenue l'assemblée de la paroisse réformée de Moutier, qui devait élire un nouveau pasteur. 93 personnes étaient présentes et le seul candidat, M. Henri Reusser, de Reconville, n'a recueilli que 39 oui contre 52 non et 2 blancs. A relever que la Paroisse réformée de Moutier, qui compte quelque 4000 paroissiens, n'a actuellement pas de pasteur. (kr)

Vol par effraction

Un nouveau vol a été commis à Moutier, à la Casa d'Italia, à la rue Centrale, où des inconnus ont pénétré de nuit dans cet établissement public et ont vidé le tiroir-caisse contenant environ 5000 francs. Plusieurs marchandises, dont des cigarettes, ont également été emportées. (kr)

TAVANNES

MM. Béguelin, Roy et Montavon ne participeront pas à la manifestation de Jeunesse-Sud

MM. Béguelin, Roy et Montavon ne se rendront pas à Tavannes, aujourd'hui, au débat de la constitution du canton du Jura. Telle est la décision prise par le comité de Jeunesse-Sud, hier soir, qui était placé devant l'alternative de voir la manifestation interdite dans l'hypothèse de la présence des trois leaders en question, à la suite des menaces proférées par « des extrémistes bernois du Sud », ou de la voir garantie par le gouvernement bernois en cas de renonciation.

Dans un communiqué publié jeudi soir, le service de presse de Force démocratique s'élevait contre la « dangereuse provocation des séparatistes » demandant aux autorités compétentes de « prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité de la population du Jura bernois ». (ats)

COURRENDLIN

Budget accepté

L'assemblée de la commune de Courrendlin s'est tenue sous la présidence de M. Jean Christe, en présence de 174 citoyennes et citoyens. Le budget 1976, bouclant avec un excédent de recettes de 23.030 fr. et une quotité d'impôt de 2,2, a été accepté. (kr)

LES PONTS-DE-MARTEL

Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ. Rom. V, v. 1.

Monsieur Louis Robert-Plüss,

ainsi que les familles Plüss, Kernen, Dudler, Robert, Faivre, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Louis ROBERT
née Marguerite PLÜSS**

leur très chère épouse, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise subitement à Lui, dans sa 90e année, vendredi 30 janvier.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 30 janvier 1975.

Etre avec Christ, ce qui de beaucoup est le meilleur. Philippiens I, v. 23.

L'inhumation aura lieu, lundi 2 février 1976, au cimetière des Ponts-de-Martel.

Lecture de la Parole de Dieu, à 13 heures, à la Maison de Paroisse. Domicile mortuaire: rue de l'Industrie 19.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SONVILIER

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame Hélène Wyssmüller-Agassis, à Sonvilier ;

Mademoiselle Janine Wyssmüller, à Sonvilier ;

Monsieur Philippe Wyssmüller, à Lausanne ;

Mademoiselle Suzanne Chabloz, à Lausanne,

ainsi que les familles Wyssmüller, Schläfli, Agassis, Perriraz, Martignier, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Jacob WYSSMÜLLER**

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 61e année.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

L'incinération aura lieu le lundi 2 février 1976 au crématoire de La Chaux-de-Fonds, où les familles, amis et connaissances se retrouveront à 10 heures.

L'urne sera déposée devant le domicile mortuaire, rue des Sociétés 2 b.

SONVILIER, le 30 janvier 1976.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE IGA S.A.
SONVILIER**

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur
Jacob WYSSMÜLLER**

leur fidèle et estimé collaborateur dont ils garderont un souvenir reconnaissant et ému

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille

**LE CONSEIL DE PAROISSE ET LA PAROISSE
CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE DE SAINT-IMIER**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
René DAULTE**

leur cher et regretté président d'honneur

Ils lui garderont un souvenir reconnaissant pour son inlassable dévouement.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE CONSEIL DE PAROISSE

Profondément émue par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Bernard CATTIN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de

Madame Numa HUMBERT

profondément émue par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées dans son grand deuil, remercie et prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à sa vive reconnaissance.

Bulletin d'enneigement

- Les Breuleux: 50-60 cm., fonctionne.
- Les Bugnenets: 30-70 cm.
- Les Genevez: 40 cm., fonctionne.
- La Golatte: 50 cm., fonctionne samedi et dimanche.
- Grandval: 10-40 cm., fonctionne.
- Mont-Soleil: 60 cm., fonctionne.
- Nods-Chasseral: Nods: 60-80 cm.; Chasseral: 100-120 cm., fonctionne. Piste éclairée le soir.
- Montvoie: ne fonctionne pas.
- Prés d'Orvin: 30-60 cm., fonctionne tous les jours.
- Romon: ne fonctionne pas.
- Les Savagnières: 40-70 cm., fonctionne.
- Sousle-Mont-Ravannes: 15-20 cm., fonctionne mercredi, samedi, dimanche.
- Tramelan: 20-60 cm., fonctionne.
- Partout la neige est poudreuse et les pistes bonnes.
- Les pistes de ski nordique et de randonnée sont bonnes.

Une montre quartz LED à 50 francs

► Suite de la 1re page

La course est aujourd'hui engagée non plus entre horlogers et électroniciens qui, marginalement, s'intéressent à l'horlogerie, mais entre électroniciens qui se lancent à la conquête d'un marché de masse.

Les firmes d'électronique ont analysé le produit horloger sur le plan commercial et ont rapidement, semble-t-il, assimilé les exigences de la distribution.

La Foire de Chicago a groupé, durant trois jours, 275 exposants de produits électroniques divers. Radio-TV, vidéo, enregistreurs et calculatrices : 27 firmes ont exposé des montres.

La présentation horlogère de Fairchild était attendue avec intérêt, cette firme ayant fait un très gros effort de « styling ». De plus, elle annonçait un grand nombre de modèles dès 29,95 dollars.

Autre « grand » très actif en horlogerie électronique, Novus et sa ligne Exelar dont les prix ont été sabrés de 50 pour cent.

Face à ces concurrents, Texas Instruments a voulu frapper un grand coup en offrant un produit à 19,95 dollars... mais un produit non encore livrable, capable toutefois de retarder l'achat des grossistes auprès des firmes concurrentes.

Les électroniciens américains ont, dans leur ensemble, estimé que Texas Instruments entrerait prématurément dans des plages de prix bas.

Tous sont d'accord de reconnaître que la très grosse part du marché électronique horloger se traitera en-dessous de 50 dollars (moins de 100 francs) dans les deux années à venir, mais que Texas Instruments faussait le jeu en plongeant si bas, son prix ne pouvant être qu'artificiel.

Texas Instruments a probablement fait un sondage pour mesurer le niveau d'intérêt des acheteurs pour son produit à 19,95 dollars avant de le mettre en production. Les autres « grands » ont dit que cette « manoeuvre » n'avait pas nuï à leurs affaires, au contraire, l'opération de Texas Instruments étant estimée peu sérieuse.

L'exemple de Microma illustre également l'évolution rapide « à la baisse » des prix des produits électroniques horlogers.

Microma a présenté une ligne en-

tièrement nouvelle dont un chronographe LCD à 80 dollars prix de détail (200 francs) qui va brutalement concurrencer celui que Seiko a lancé le printemps dernier à... 350 dollars (900 francs).

La Foire de Chicago a révélé que tous les producteurs de montres électroniques avaient fait un énorme effort sur le plan esthétique où Fairchild prend la vedette.

L'empoignade entre les électroniciens américains est à suivre de près tant il est vrai que s'ils sont aujourd'hui encore quelque 70 à produire des modules et des montres électroniques, ils ne seront probablement plus qu'une dizaine dans trois ou quatre ans à se partager un marché qui ne cesse de croître pour un produit qui ne cesse de s'améliorer.

Toutefois la bataille pour la conquête du marché de masse nuit beaucoup à l'image de marque générale du produit horloger électronique en raison de la mauvaise qualité des articles mis en vente à bas prix.

A Paris, sur un marché-test précis, il a été enregistré 60 % de « retours » pour les montres électroniques vendues moins de 300 fr. français, 40 pour cent entre 300 et 500 fr. français, 15 pour cent au-dessous de 800 fr. français, mais aucun retour pour les Seiko à 1500 fr. français. Dans le bas de gamme (moins de 300 fr. français), à Paris toujours, on constate que les piles doivent être changées tous les trois mois au prix de 20 fr. français la pièce, et les LED en ont deux !

QUALITE

La bataille des géants électroniques va exercer une pression terrible sur les prix en vue d'éliminer le maximum de concurrents ; toutefois les produits de qualité restent relativement chers et c'est à ce niveau que les horlogers suisses entendent opérer, pour la plupart.

Tout en suivant la bataille aux USA, il est intéressant de relever que les « grands » qui se mesurent sur ce marché sont tous très actifs en Suisse où ils cherchent des clients - partenaires sachant trouver ici un « quelque chose » qui peut leur permettre de gagner là-bas.

Avec une étourdissante mobilité, ils apprennent leur métier de vendeurs de montres. G. Bd

Dans le Piémont

Dramatique suspense

A Ivrea, dans le Piémont, trois hommes armés, qui avaient assassiné un bijoutier et pris en otages son fils et une employée du magasin, se sont finalement rendus à la police après avoir soutenu un siège de vingt heures.

Le bijoutier, Secondino Blessent, cinquante-six ans, a été apparemment abattu alors qu'il tentait de s'enfuir du magasin que les trois hommes venaient dévaliser jeudi soir. Surpris par l'intervention de la police, ils s'étaient réfugiés dans un appartement situé au-dessus de la bijouterie. Leurs deux otages, un garçon de neuf ans et une jeune fille de quinze ans, sont sains et saufs. (ats, reuter)

Attaque de l'OPEP à Vienne en décembre

C'était bien Carlos

La police autrichienne affirme avoir établi d'une manière indiscutable que le coup de main opéré le 21 décembre dernier contre les ministres de l'OPEP a été monté par le terroriste international « Carlos », de son vrai nom Ilich Ramirez Sanchez.

« Carlos », que ses cinq compagnons appelaient « Salem », est né le 12 octobre 1949 à Caracas et il a confié à certains des otages qu'il avait la nationalité vénézuélienne. Selon la police autrichienne, il aurait également révélé être l'auteur du

meurtre du fonctionnaire libyen Youssouf Izmirli, qui fut abattu au moment où le commando faisait irruption au siège de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Les autres membres identifiés du commando seraient :

— Hans Joachim Klein (Ouest-Allemagne), 28 ans, qui fut grièvement blessé au cours de la fusillade avec la police ;

— Gabriele Kroecher (Ouest-Allemagne), qui aurait abattu un policier autrichien et un membre des services de sécurité irakiens.

Les trois autres terroristes sont « Khalid », âgé d'une trentaine d'années, qui était apparemment le chef en second du groupe, « Joseph », âgé également d'une trentaine d'années et apparemment originaire d'un pays arabe, et un autre homme dont l'origine demeure inconnue. (ap)

A Châlons-sur-Marne

Six asphyxiés

Le mauvais fonctionnement de la chaudière d'un chauffage central à gaz est à l'origine de l'asphyxie de six des sept membres d'une même famille.

M. Mathieu, sa femme et quatre de leurs enfants ont été découverts, hier en début d'après-midi, sans vie, à l'intérieur de leur pavillon, situé dans la banlieue de Châlons-sur-Marne.

Un de leurs fils, âgé de 10 ans, qui probablement s'était levé dans la nuit pour aller chercher du secours, a été découvert respirant encore faiblement derrière la porte d'entrée du pavillon. Ses jours sont en danger, mais les médecins espèrent le sauver. (ap)

Les Américains sont pessimistes

La plupart des Américains pensent que leur pays connaît une récession qui durera au moins jusqu'en 1977, a révélé le dernier sondage publié hier par l'Institut Harris.

La majorité des Américains pensent aussi que l'inflation ne sera pas mieux contrôlée cette année que l'an dernier.

Ainsi 79 pour cent pensent qu'il y a une récession contre 13 qui estiment qu'il n'y en a pas. De même, 54 pour cent d'entre eux pensent que la récession se poursuivra l'année prochaine contre 25 pour cent convaincus du contraire. (ap)

De passage en Suisse, l'évêque de Porto déclare

« Un évêque ne doit se trouver ni d'un côté ni de l'autre, mais sur la barricade »

► Suite de la 1re page

Peu après, à cause du bon sens des lecteurs, le nouveau journal avait un tirage trois fois plus élevé que celui de « Republica ». Seule la presse qui exprime l'opinion du peuple est gagnante. Si elle s'en sépare, elle a toutes les chances de tomber.

La prise et la mise à sac de sièges du Parti communiste portugais doivent également être considérés comme des gestes spontanés du peuple qui avait supporté trop longtemps que l'on méprise sa volonté, poursuit Mgr Gomes. Il est insensé de prétendre que les évêques et les prêtres ont dirigé le peuple ou l'ont encouragé à accomplir de tels gestes. Ces prises de sièges ont été parfois des gestes de représailles après certaines actions des communistes (congressistes centristes malmenés à Porto, etc...). Cependant, rien n'a été entrepris à Porto contre le PC. Les prises de sièges communistes ont commencé dans les petites villes et les villages des environs de Lisbonne. C'étaient surtout des manifestations de protestation contre la tyrannie locale exercée par le PC.

LA DOCTRINE DE MAO

Parlant toujours de ces manifestations anticommunistes, Mgr Gomes remarque que l'Eglise s'est toujours opposée à la « massification » du peuple

préconisée par le PC et que, bizarrement, cette méthode des communistes s'est retournée contre eux. Pourtant, en règle générale, ces manifestations se sont déroulées sans violence. Il faut, d'autre part, remarquer que ces gestes spontanés de mauvaise humeur contre le PC se sont déroulés bien avant les manifestations de Braga en faveur de l'Eglise. Les évêques ne sont donc pas à l'origine de ce mécontentement contre la dictature des minorités. En ce qui concerne « l'affaire de Radio Renaissance », les évêques se sont également abstenus de toute intervention.

C'est donc le peuple qui a réagi. Plus tard, lorsque l'on parlait déjà de « la commune de Lisbonne », les paysans, les gens les plus exploités et es plus misérables du Portugal, sont entrés en action et, en barrant les routes menant à la capitale, ont mis sur pied une véritable « ceinture verte contre la ceinture rouge ». Ils appliquaient alors sans le savoir la doctrine de Mao ou de Lin Piao. Ils ont fait sentir aux villes la volonté du peuple paysan. C'est vrai, poursuit Mgr Gomes, le peuple portugais a, pour l'instant toujours su réagir. L'espoir du Portugal est donc dans le peuple.

« NOUS DEVONS SUIVRE LE PEUPLE »

— Vous avez résisté au régime Salazar. Certains n'ont dès lors pas hésité à vous appeler « l'évêque rouge » ; d'autres, au sein de l'Eglise notamment, se sont demandés si vous n'étiez pas « de l'autre côté de la barricade ». Mgr Gomes, comment vous situez-vous ?

En répondant à cette question, l'évêque de Porto semble quelque peu agacé à l'idée qu'il ait pu être l'objet d'une « récupération » par un parti ou un autre : « Je suis convaincu que la place d'un évêque n'est pas d'un côté ou de l'autre de la barricade, il doit se trouver sur cette barricade. Je suis d'avis que nous devons certes chercher le dialogue, mais éviter de nous laisser emporter par des extrêmes car, le peuple ne nous le pardonnerait pas. Au Portugal, nous devons suivre le peuple pour garder notre entière autorité, sinon c'est lui qui nous quittera ».

Interrogé sur les divergences qui pourraient exister au sein de l'épiscopat portugais, entre lui-même et l'évêque de Braga par exemple, Mgr Gomes répond que l'épiscopat portugais n'est certes pas monolithique, mais que c'est bien ainsi. Il rappelle que c'est au titre de l'union nationale que l'on a écartelé le peuple et foulé ses libertés. Au sein d'une institution, les divergences sont parfois salutaires. (ats)

Dans l'Ain

On retrouve des armes volées en Suisse

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une bagarre éclatait au bar-dancing « El Rancho » à Ornez (Ain). Elle fit un blessé grave, Daniel Alliod, 29 ans, demeurant à Cegnay, qui fut atteint d'un coup de couteau donné par Pierre Roignant, 33 ans.

Le blessé fut transporté à l'Hôpital de Genève.

Son agresseur, ainsi que le frère de celui-ci, Gérard Roignant, et un nommé Louis Bonnamour, furent appréhendés.

Une perquisition au domicile des frères Roignant à Ferney-Voltaire fit découvrir des pièces d'identité appartenant à un habitant de Lausanne (Suisse), des armes de guerre volées à Renens (canton de Vaud) et un coffre-fort éventré provenant d'un cambriolage commis en Suisse. (ap)

A Chicago

Tragique incendie

Onze vieillards ont trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé hier une maison de retraite d'un quartier nord de Chicago et qui a fait 33 blessés.

Le feu a pris dans une garde-robe, au quatrième étage du bâtiment et s'est rapidement étendu à une chapelle, où la plupart des victimes assistaient à une messe.

Une centaine de personnes se trouvaient dans l'immeuble au moment de l'incendie. La plupart des retraités qui se trouvaient dans leurs chambres ont pu être évacués à temps et un porte-parole a fait savoir que les blessés, dont l'âge s'échelonne entre 65 et 82 ans, souffrent surtout d'un début d'asphyxie par la fumée. (ap)

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

QUI SONT CES LECTEURS ?

Un hebdomadaire français de gauche. On en feuillette les pages d'annonces. Beaucoup concernent des voyages en avion, des livres de luxe, des achats de grosses propriétés. On y trouve des phrases alléchantes telles que : « On ne fait pas attendre l'homme No 1 ». La compagnie X « a la confiance des hommes d'affaires ».

Si, d'aventure, on y lit des chroniques gastronomiques, des conseils d'achats pour les cadeaux, les prix dépassent très nettement ce qui est raisonnablement à la portée des bourses moyennes.

Bien entendu, nous n'ignorons pas qu'il y a une séparation franche entre la rédaction d'un journal et son administration.

Mais enfin les annonceurs sont très méticuleux dans le choix des journaux où ils insèrent leur publicité. Ils savent très bien à quel public ils s'adressent.

Et quand leur choix est confirmé par les textes rédactionnels non politiques, on est tout de même amené à se poser quelques questions.

Qui sont les lecteurs des hebdomadaires de gauche français ? Sont-ils vraiment à gauche ? Et, le cas échéant, souhaitent-ils réellement les changements socio-économiques que les journalistes de ces journaux prônent constamment, car de tels bouleversements paraissent de nature à mettre grandement en péril leur standing économique ?

Ou bien les lecteurs de ces hebdomadaires se classeraient-ils simplement parmi la classe dirigeante et l'élite de la finance et du « management » ?

L'idée peut paraître farfelue. Mais comme les nobles Français, avant 1789, flirtaient avec la Révolution, les milieux dirigeants d'outre-Jura n'aimeraient-ils pas à sentir le charme d'un frisson nouveau en parcourant des hebdomadaires qui leur disent, dans le même langage qu'ils emploient et non dans celui du peuple, des choses qui chatouillent agréablement leur esprit en leur donnant la joie d'avoir peur. Car l'homme et la femme, on l'oublie trop, aiment avoir peur. Pourvu que ça ne soit pas trop et que ça ne soit pas trop concret...

Avons-nous divagué dans cet article ?

Il se peut. Mais les journaux populaires n'ont pas du tout le même type d'annonces. Et s'ils publient des conseils pratiques ou s'ils donnent des menus, ceux-ci sont généralement beaucoup plus économiques !

Willy BRANDT

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● **CHAMPAGNOLE.** — Le froid sévit sur toute la France et le record a été atteint à l'Abbaye en Grandvaux, dans le Jura, avec moins 33,5 degrés.

● **RABAT.** — Le calme paraît revenu au Sahara occidental dans la région d'Amgala que les Marocains affirment avoir « définitivement dégagee ».

● **BEYROUTH.** — La vie reprend son cours progressivement et la Syrie garantira le respect des accords sur le séjour des Palestiniens au Liban.

● **CAP CANAVERAL.** — Un nouveau satellite de communications « Intelsat Iva » a été lancé pour être mis en station au-dessus de l'Atlantique.

● **ROME.** — Mettant un terme à plus de trois ans de procédure, la Cour de cassation italienne a rendu un arrêt interdisant le film « Le dernier tango à Paris » pour obscénité, et exigeant par conséquent que toutes les copies soient détruites.

● **CANNES.** — Débutant dans le show-business, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, actuellement en vacances à Cannes, a présenté discrètement à des amis musiciens une chanson de sa composition, qu'il a interprétée lui-même dans les coulisses du Marché international du disque et de l'Edition musicale (MIDEM).

● **WASHINGTON.** — La Cour suprême des Etats-Unis a annulé une nouvelle loi limitant les dépenses électorales des candidats présidentiels.

● **LE CAP.** — M. Vorster, premier ministre sud-africain, a reconnu hier pour la première fois que des troupes sud-africaines avaient pénétré en profondeur en Angola.

● **BERLIN.** — Statuant en première instance sur le litige opposant l'Office fédéral allemand des cartels au groupe pharmaceutique bâlois Hoffmann-La Roche, la Cour d'appel de Berlin a ordonné une baisse des prix de 28 pour cent pour le librium et le valium. Cette décision peut encore être soumise à la Cour suprême de Karlsruhe.

● **LISBONNE.** — Cinq hommes masqués et puissamment armés ont dérobé hier à Cascais (Portugal) l'équivalent de 360.000 f. f. à l'usine Standard Electric, filiale du géant américain ITT, et sont parvenus à prendre la fuite après une fusillade avec la police.

● **WASHINGTON.** — La Chambre des représentants a accepté que le rapport de l'enquête sur les services de renseignement ne soit pas rendu public sans l'accord du président Gerald Ford.

OPINION

Après la montée, la pause

► Suite de la 1re page

L'homme de cette fin du XXe siècle refuse la souffrance, la difficulté inutile. Les moyens économiques et techniques dont il dispose lui permettent de définir très largement ce qui est inutile, évitable. Mais les limites existent. Celles-ci, en matière de prévoyance vieillesse obligatoire, semblent maintenant près d'être atteintes. Petit signe : l'AVS, pour la première fois dans son existence a connu l'année dernière un déficit, de 400 millions. Tout donne à croire que ce n'est pas un accident de parcours. Et puis, si aujourd'hui on compte trente rentiers pour cent cotisants, ils seront quarante

pour cent cotisants à la fin du siècle. On ne pourra pas indéfiniment augmenter la charge pesant sur les générations actives et sur les employeurs. D'autant moins qu'une grosse lacune doit encore être comblée dans l'édifice de la sécurité sociale en Suisse : nous faisons allusion à l'assurance-maladie.

Oui, longue fut la montée vers une assurance permettant aux personnes touchées par l'âge ou le décès du soutien de famille de continuer à vivre décemment, sans recourir à l'aumône. Longue, lente, sinueuse. Maintenant, il s'agit surtout de ne pas redescendre.

Denis BARRELET

Aujourd'hui...

- Vous lirez en pages :
- 2 Début des Journées du cinéma à Soleure
 - 3 Les « retailleurs » de l'Hôtel de Ville
 - 5 La Main tendue au 143
 - 7 Innovations au téléski Le Locle - Sommartel
 - 14 Economie et finances
 - 16 Hockey : courte défaite suisse
 - 19 et 20 Programmes radio-TV

Prévisions météorologiques

Très nuageux ou couvert et faibles chutes de neige éparses. Température la nuit moins 5 à 10 degrés, l'après-midi moins 5 à 0 degrés.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,88.